



HAL
open science

Les références architecturales dans le dialogue architecte-usager

Françoise Chaillou, Jean-Pierre Péneau, Agnès Troit

► **To cite this version:**

Françoise Chaillou, Jean-Pierre Péneau, Agnès Troit. Les références architecturales dans le dialogue architecte-usager. [Rapport de recherche] 208/84, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Centre de recherches méthodologiques d'architecture (CERMA). 1982. hal-01887424

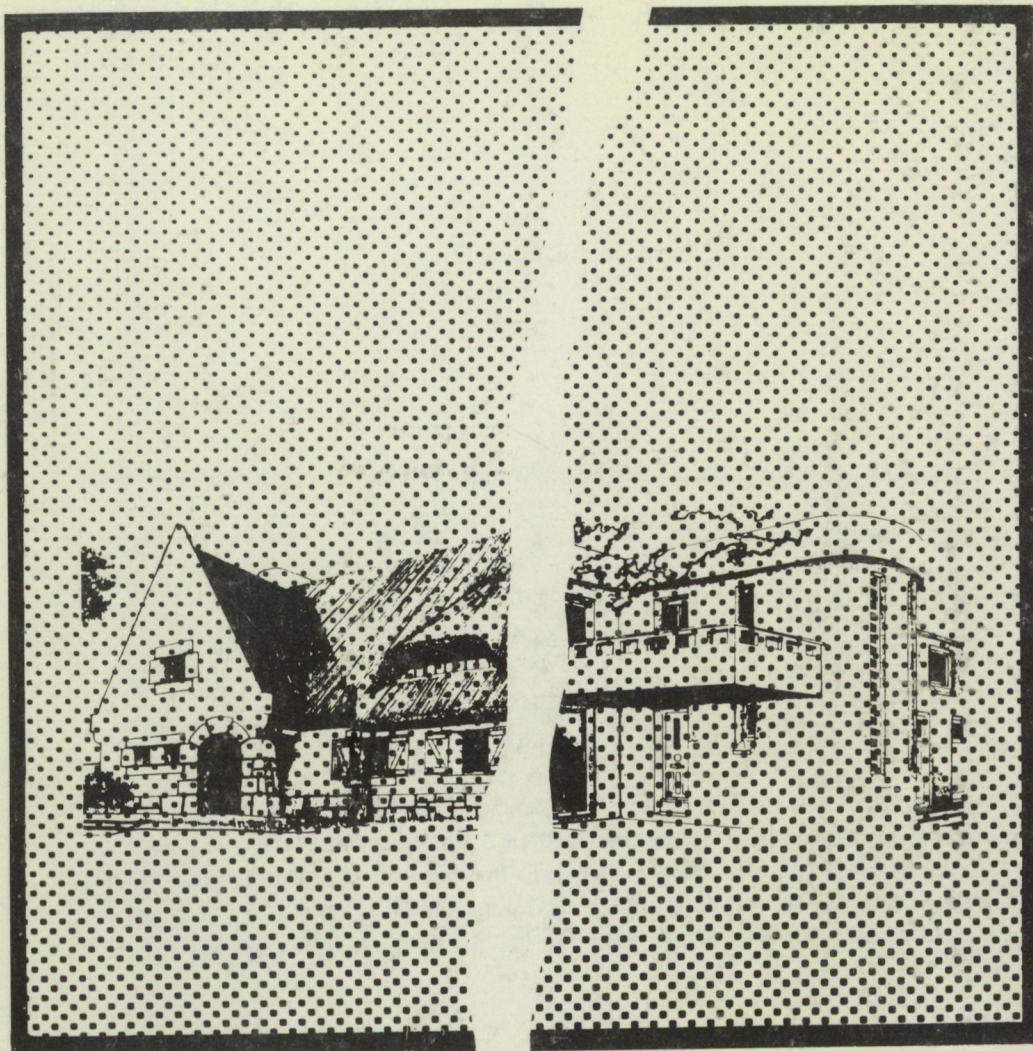
HAL Id: hal-01887424

<https://hal.science/hal-01887424v1>

Submitted on 4 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES REFERENCES ARCHITECTURALES DANS LE DIALOGUE
ARCHITECTE-USAGER

OCTOBRE 1982

LES REFERENCES ARCHITECTURALES DANS LE DIALOGUE ARCHITECTE-USAGER
ET LA MISE AU JOUR D'ELEMENTS DE COMMUNICATION

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par la Direction de l'Architecture avec la D.G.R.S.T. depuis 1972. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

RAPPORT CERMA N° 39

C.E.R.M.A. - Association de Recherche agréée
de l'Unité Pédagogique d'Architecture de NANTES
11 rue H. Picherit - 44300 NANTES
Tél. (40) 59.43.24

Ont participé à cette étude pour le C.E.R.M.A. :

- CHAILLOU Françoise
- PENEAU Jean-Pierre
- TROIT Agnès

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS

1 - PROBLEMATIQUE GENERALE - OBJET DU TRAVAIL

2 - REFERENCES EN USAGE

- ASSISTANCE ET CONSEIL ARCHITECTURAL
- ADVOCACY PLANNING, LUTTES ET DEFENSES DE L'USAGER
- PROCEDURES PARTICIPATIVES
- PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

3 - MISE AU JOUR DE CORPUS DIFFUS - CLASSEMENT DES REFERENCES

- LA REGION BRETAGNE - PAYS-DE-LOIRE DANS "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI"
- LA REVUE "L'ARDOISE"
- ELABORATION D'UNE CLASSIFICATION DU CORPUS A PARTIR DE LA REVUE "MAISONS ET DECORS : BRETAGNE - PAYS-DE-LOIRE"
- ANALYSE STATISTIQUE DU CORPUS DES MAISONS PRESENTEES DANS LA REVUE "MAISONS ET DECORS" - PERIODE 65-81

4 - REFERENCES ET PREFERENCES

- TENTATIVE D'EVALUATION DIRECTE DE L'ECART CONSEILLER/USAGER
- ANALYSE INDIRECTE DES PREFERENCES VEHICULEES PAR LA PRESSE
 - . Les préférences mises au jour par les sondages de la revue "MAISONS ET DECORS"
 - . Le support des concours du "TELEGRAMME DE BREST"
 - . Analyse statistique du corpus des maisons des concours
 - . Les préférences populaires à travers les résultats des concours
- ENQUETE SUR LES PREFERENCES DES ARCHITECTES CONSEILLERS

5 - CONFRONTATION DES RESULTATS

AVANT-PROPOS

Il n'est pas dans nos intentions de démarquer ce travail de la production des rares téméraires qui s'emploient à la constitution d'un savoir théorique en architecture. Nous n'avons pas non plus le projet d'opposer notre prestation à un ensemble d'investigations déjà achevées. Ceci d'autant moins que nous sommes très redevables à la quasi totalité d'entre elles. Par la formulation de la problématique et des hypothèses, par le choix des méthodes de vérification, cette recherche s'inscrit dans le courant d'idées qui, depuis la création du CORDA, a permis de réinstaurer le débat architectural (et de reconstruire les fondements théoriques de l'enseignement). Sur le fond, nous aurions mauvaise grâce de ne pas reconnaître cette filiation et cette dépendance. En regard des travaux cités, un décalage apparaîtra cependant dans la communication des résultats et dans le compte-rendu même de la démarche.

Il apparaît, en effet, que le genre littéraire "rapport de recherche" que nous nous entêtons à pratiquer est peu gratifiant sur le plan intellectuel. Il cède souvent la place dans le milieu de la recherche architecturale, comme dans d'autres milieux de recherche, à celui de "l'essai théorique".

L'architecte théoricien ou le théoricien d'architecture semblent plus à l'aise dans la formulation, souvent brillante et informée, de grandes visées panoptiques, embrassant de longues périodes de l'histoire, ou des secteurs entiers de l'édifice social. Il s'agit souvent de donner une réponse à ces obsédantes questions de la place de la nature et du rôle de l'architecture. Dans le développement des travaux, même si le thème de départ paraît bien cerné, on est fréquemment confronté à des propos très généralisateurs embrassant des totalités : l'histoire, la société, la science, l'homme dans l'univers, l'homme dans l'architecture... Dans une discipline où le savoir ne se constitue pas encore de manière cumulative, une telle appréhension extensive est peut-être normale. Chacun se mettant en devoir d'établir les bases philosophiques de ses propositions, l'essai théorique de l'architecte va, en conséquence, refléter davantage la position doctrinale de son auteur, que la construction fondée d'un fragment de savoir sur un fragment du domaine.

En ce moment de l'évolution de la recherche architecturale, et sans que l'on puisse parler sérieusement d'inflation théorico-doctrinale, on peut cependant estimer que nous sommes suffisamment pourvus en grandes propositions d'ordre

général. Ne pourrait-on pas utiliser telle ou telle de celles-ci pour mettre en cohérence des parcelles de connaissance dûment contrôlées ?

Ne peut-on pas imaginer l'interaction et la mise en réseau de ces particules de savoir, comme modèle d'une construction théorique en nuées dynamiques instables, autorisant, en retour, la modification des grands schémas généraux, si ce n'est leur disparition ?

Souhaitant éviter le piège de la généralisation extensive, nous nous efforcerons aussi de nous garder des embûches de la rhétorique. Sans tomber dans le procès-verbal de greffier, le compte-rendu d'une recherche doit pouvoir s'exprimer de manière claire en termes simples. Nous laisserons aux spécialistes les virtuosités d'écriture où les figures d'inversions, de redoublements, associant permutation des termes et des significations, finissent par contrarier la compréhension du texte, par détournement de l'attention vers les formes du discours, aussi brillantes soient-elles.

Il est des formulations simples dont la simplicité même semble gênante dans la mesure où elles vont souvent de pair avec des interrogations de fond sur les modalités et les finalités d'un travail de recherche.

Ainsi, l'objet étant de produire une certaine forme de savoir, on peut, de manière "simple" définir le questionnement suivant :

- en quoi les questions que l'on pose diffèrent-elles des questions précédemment posées sur ce sujet ?
- qu'est-ce que l'on ne sait pas ?
- qu'est-ce que l'on saura à l'issue de ce travail ?
- est-ce que le savoir ainsi constitué relèvera de la connaissance empirique ou scientifique ?
- De telles formulations sans nuance en arrivent à être presque déplacées.

Elles constituent pourtant un cadre d'interrogation assez robuste et nous prenons le risque de le voir appliqué au présent travail.

Le document qui suit consigne son déroulement. Plutôt qu'une image cohérente, nous avons souhaité donner le compte-rendu exact de la démarche avec ses erreurs, ses aléas, ses infléchissements. Il s'agit, en conséquence, ni d'une thèse, ni d'un essai, mais d'un "rapport" pour s'en tenir au terme d'un "contrat".

ste

nes

1 - PROBLEMATIQUE GENERALE - OBJET DU TRAVAIL

Le présent travail trouve son origine dans des expériences de programmation et de conception associatives menées par le C.E.R.M.A. depuis maintenant une dizaine d'années.

Ces tentatives pour établir un nouveau cadre de collaboration et de dialogue entre l'architecte et le futur utilisateur, ont permis, dans certains cas, l'accomplissement de la chaîne complète, allant de la programmation à la réalisation du bâtiment. Elles doivent aboutir prochainement à l'étude de son usage au terme d'un temps d'utilisation significatif.

Elles ont permis, conjointement, d'aborder certaines questions théoriques ou, peut-être, pour être plus précis, nous ont-elles conduit à évaluer la teneur de nos travaux en regard des développements théoriques qui se faisaient jour dans le milieu de la recherche architecturale.

C'est au sein de cette confrontation entre les idées du moment et les expériences que nous menions, qu'est né le projet de généraliser le propos à une recherche sur les références d'architecture dans le dialogue entre architecte et usagers.

La nature de la question et l'ampleur du thème assignaient, d'entrée, au travail, le trop fameux "caractère exploratoire" dont on hésite à reprendre la formulation tant elle a servi dans une période de mise en place d'une recherche en architecture. De façon hypothétique, certaines assertions, résultant de notre expérience empirique dans les essais que l'on a évoqués, ou certaines déclarations résumant les convictions dans l'air du temps sur le sujet, ont servi de point de départ à la définition de la problématique. Nous pouvons en rappeler brièvement la teneur dans l'exposé qui suit.

Les expériences de pédagogie de l'espace, les situations nouvelles de dialogue entre architectes et usagers qui ont pour cadre l'assistance architecturale, les tentatives beaucoup plus rares de programmation et de constitution du projet associant les futurs utilisateurs, montrent fréquemment que la "demande" d'architecture des profanes prend des formes et des modalités éloignées de "l'offre" apportée par le professionnel.

Celui-ci, outre des techniques d'élaboration et de constitution d'un programme ou d'un projet, possède ses propres références architecturales :

références collectives, liées au courant de la pensée architecturale auquel il se rattache, mais, également, références individuelles, qu'il met en oeuvre à partir de son expérience propre et de ses acquis personnels.

Ces références sont distinctes de celles de ses interlocuteurs et représentent une "sous-culture architecturale savante", quelque peu marginale en regard de la conscience collective des utilisateurs sur la question.

Cette première coupure doit être précisée par un second constat : les références architecturales diffuses parmi les personnes qui n'ont pas de formation professionnelle dans ce domaine, sont elles-mêmes différentes suivant les catégories sociales. Cette différence ne concerne pas seulement les références architecturales liées à l'expression, à la dimension esthétique et symbolique de l'aspect et des attributs formels des bâtiments, mais, dans la même mesure, des arguments objectifs concernant l'organisation fonctionnelle et les paramètres bio-physiques de l'aménagement de l'espace.

En effet, dans le dialogue entre utilisateur et architecte sont en cause des intentions sur l'aménagement de l'espace. Ces intentions se traduisent généralement en deux catégories d'exigences, qui possèdent sûrement des zones d'interférence et de recouvrement, mais qui peuvent, dans la pratique, être facilement isolées. Elles correspondent respectivement :

- aux exigences fonctionnelles objectives,
- aux exigences symboliques liées à l'aspect et à l'expression.

Les équipes du C.E.R.M.A. ont jusqu'ici travaillé principalement sur les premières -question de facilité, peut-être - question aussi d'efficacité puisque dans les deux expériences déjà menées, il s'agissait d'effectuer une programmation et une réalisation dans un cadre opérationnel. (1) et (2).

(1) - C.E.R.M.A. - "Déroulement et observation d'un processus d'association des usagers à la conception d'un centre socio-culturel de quartier". Etude pour le Secrétariat d'Etat à la Culture (Direction de l'Architecture) - (1979)

(2) - MAROY J.P., PENEAU J.P. - "Expérience alternative de décision en architecture" - In "Petits groupes et grands systèmes", Actes du Congrès de l'AFCEI, Novembre 1979 - Editions Hommes et Techniques, PARIS (1979)

Les procédures engagées ont été riches d'enseignement. Elles ont d'abord permis de constater l'importance des phénomènes de relativisme culturel. Elles ont également révélé la nécessité, si l'on voulait rééquilibrer le débat, d'éliminer le plus possible dans la communication l'expression parlée - facteur important d'occultation des aspirations des interlocuteurs des couches sociales défavorisées.

Mais c'est surtout sur la deuxième catégorie "exigences symboliques liées à l'aspect et à l'expression" que de nombreuses interrogations se sont faites jour. Ce n'était pas dans le cadre de la réalisation pratique, (avec les sujétions d'échéance, d'enveloppe financière, de participation directe à la vie de quartier), que ce problème pouvait être posé et résolu. Il nécessitait un point de vue à caractère théorique et un examen plus général dépassant des conditions locales d'observation limitées à deux expériences.

Ces exigences d'approche théorique et d'examen extensif amenaient à formuler une série d'interrogations :

- Peut-on isoler un corps de références architecturales communes que posséderait le professionnel architecte impliqué dans des situations de dialogue avec un utilisateur ?
- Existe-t-il des références spécifiques au groupe des professionnels qui sont totalement ignorées des profanes ?
- En quoi les divers groupes sociaux développent-ils, de manière différentielle, des références architecturales explicites ou implicites, susceptibles d'informer et de structurer le dialogue avec un professionnel ?

Les réponses à ces questions doivent, en effet, permettre de revenir aux préoccupations pratiques de la confrontation entre l'architecte et celui qui s'appelait autrefois son client (étant entendu qu'il est convenu, désormais, de le désigner par le terme socialisé, d'utilisateur ou d'usager).

Dans ce cadre des modalités pratiques du dialogue, on pourrait essayer, une fois les différences et les convergences mises au jour, d'établir des procédures clarifiant quelque peu les positions des uns et des autres. Il serait en particulier extrêmement souhaitable d'améliorer la double connaissance par le professionnel : d'une part, du relativisme de ses références d'architecture, d'autre part, de l'existence des références diffuses de

son interlocuteur, reflet de la (ou des) culture(s) profane(s) sinon populaire(s) de l'aménagement du cadre de vie.

Une investigation en profondeur de celles-ci ne pouvant raisonnablement intervenir à chaque fois, il s'agit de préciser les caractéristiques dominantes de ces phénomènes culturels. En regard de telles constantes, il est non moins nécessaire de munir le professionnel d'outils empiriques lui permettant de saisir les caractéristiques locales et spécifiques de cette culture architecturale spontanée.

L'architecte, dans les situations relativement normalisées : d'assistance ou de consultance architecturale, de programmation participative, de conception associant l'utilisateur n'a pas les moyens matériels ou conceptuels permettant des analyses telles que celles effectuées par les spécialistes des sciences humaines.

Un consultant n'intervient pas à l'issue d'enquêtes ethnographiques ou socio-psychologiques sur un canton. S'il n'est pas souhaitable de le voir se lancer en amateur dans des travaux de ce type, on peut également formuler l'hypothèse que de tels travaux menés avec la plus grande rigueur scientifique par des spécialistes totalement ignorants de la problématique architecturale, ou véhiculant eux-mêmes dans ce domaine les catégories empiriques du sens commun, ne lui seront pas d'un grand secours.

Il s'agit donc de constituer les moyens permettant au praticien d'acquérir un savoir "intermédiaire et utile". Ce savoir reposerait d'abord sur des considérations théoriques élaborées dans le cadre de recherches spécifiques (dont celle que nous menons constitue un maillon). Il se développerait ensuite au prix d'un travail de terrain par des observations, des dialogues, des recueils d'information dont la présente étude, essaierait également de donner des exemples.

L'ensemble de ce projet repose sur l'existence d'une catégorie du champ architectural repérée sous le terme de référence.

Ce sont les travaux de J.P. EPRON, et en particulier ceux qu'il a effectués pour le CORDA (1) qui se sont efforcés de donner une consistance théorique à ce qui pourrait paraître, a priori, relever davantage de l'idéologie professionnelle ou du discours doctrinal.

(1) - EPRON J.P. - "Enseigner l'architecture, l'architecture en projet" - CORDA-CERÀ: (1975)

Nous avons essayé au prix d'un travail bibliographique d'effectuer un dépistage d'éléments de la problématique architecturale qui pouvaient ressortir à cette catégorie des références. Nous en donnerons plus loin le compte-rendu. Mais, dès à présent, il nous paraît difficile de faire l'économie de quelques réflexions sur le sens et les moyens de notre approche en regard d'autres procédures relevant d'autres problématiques et d'autres champs disciplinaires.

Une première remarque concerne le caractère projectuel de la discipline architecturale. Cette particularité correspond à son implication dans des procédures de projetation ou de projetage assez différentes dans leur essence et leur déroulement des modalités d'élaboration, de légitimation, voire d'application du discours scientifique. En regard, le projet doit être défini par son caractère d'expérimentation référencée. Alors que telle ou telle branche des sciences se donnera des objectifs d'explication, de description, de classification, l'architecture a pour fonction première de constituer un projet - même si cette constitution est largement redevable à des savoirs scientifiques qui vont l'informer, l'infléchir, voire la structurer.

Il est vrai que cette particularité n'est pas propre à la discipline architecturale en ces temps de remise en cause des frontières et des découpages du territoire savant. Il est non moins vrai, qu'en raison de ce schéma, l'architecture accuse le coup d'un sommeil théorique et d'une vacuité scientifique que l'on a vu résister assez mal à des tentatives colonisatrices, émanant de peuplades scientifiques plus actives ou mieux outillées intellectuellement.

Pour celles-ci, ce que gère l'architecte et ce qu'il met en oeuvre dans le projet n'a pas bonne presse. Des formes, de l'aspect, du fugace d'un côté ; des matériaux, des objets d'un concret assez trivial de l'autre. Rappelons nous le peu d'estime des philosophes grecs pour l'artisan et la place voisine assignée à l'artiste, même s'il est peintre ou sculpteur, en contact avilissant avec la matière. Ne serions-nous pas encore victime des catégories sociales de PLATON ? Le philosophe et le rhéteur n'occupent-ils toujours pas le sommet d'une hiérarchie établie sur un principe de distance en regard de la matérialité des choses ?

Marqué par ce rejet historique hors du champ des disciplines intellectuelles nobles, l'architecte qui s'était déjà vu déposséder d'une partie de ses attributions liées au contrôle technique, se voit dorénavant reprocher son ignorance des dimensions économiques, sociales, urbaines de son intervention. Ayant dû céder une partie de ses prérogatives à de nouveaux intervenants dans la sphère de la construction, ne risque-t-il pas de perdre une partie de son rôle dans la conception proprement dite ? Il est clair, en effet, que celle-ci doit intégrer des données sur les coûts, les usages, les pratiques sociales, qui sont progressivement mis au jour depuis que les disciplines correspondantes prennent l'habitant et le cadre de vie comme objet d'étude. Certaines critiques issues de ces démarches n'aboutissent-elles pas à un amalgame, parfois pervers, entre les lacunes des procédures de conception et les carences dues aux conditions techniques, économiques, sociales de la programmation et de la mise en oeuvre ?

Face aux positions de ceux qui pensent qu'il n'est de réalité que sociale et que la seule analyse sociologique permet d'étudier, de comprendre et d'agir sur le cadre de vie, différentes atténuations et hybridations vont conduire à des approches socio-linguistiques, socio-esthétiques, socio-économiques, qui rendront compte, de manière souvent cohérente, des mécanismes de production et d'usage de l'environnement bâti. Leur intérêt pour les phases de programmation est évident.

Leur apport dans la procédure même de projection reste beaucoup plus discutable. Les dogmes de l'inscription spatiale des pratiques et de l'architecture reflètent des conditions sociales et économiques, affrontent le dur constat de la similitude des formes architecturales et urbaines de systèmes politiques et sociaux diamétralement opposés. Les formes architecturales paraissent, dans une certaine mesure, dotées d'une marge d'autonomie qui les rend étanches aux déterminismes qui paraissent les mieux fondés.

Dans la gamme des réductions, celles qui feraient l'impasse sur ces dimensions formelles et morphologiques, sont-elles plus légitimes que celles évoquant le poids des mécanismes socio-économiques ?

Est-il, par exemple, moins réducteur de ne retenir du phénomène pavillonnaire que les rapports sociaux qui s'y manifestent, que de n'y lire la seule dimension technico-formelle, dans le simple appareil de la volumétrie, de l'appareillage de la nature des matériaux ?

Le fait de se pencher sur la réalité spatiale a-t-il pour conséquence de rejeter ceux qui s'y penchent dans le camp des responsables de la pathologie sociale ?

En regard de ces interrogations, la tentation du repli sur les catégories traditionnelles de la procédure de mise en forme du projet est forte et d'aucun y succombent. La géométrie, les techniques de représentation, la perspective, les proportions, le caractère, l'échelle demeurent les catégories d'un discours néo-académique sur le métier. La rétrospective des phantasmes architecturaux de l'architecte ne peut pas constituer une alternative satisfaisante à la rencontre improductive des phantasmes architecturaux du sociologue et des phantasmes sociologiques de l'architecte.

Il faut s'évader de cet affrontement intellectuellement et institutionnellement stérile. La condition semble en être la reconnaissance mutuelle de domaines de compétence différenciés non seulement dans leur contenu mais dans leurs caractéristiques de mise en oeuvre.

A la capacité explicative et analytique de l'un répond la supériorité projectuelle de l'autre, et les performances dans la sphère de l'explicitation pourront à d'autres niveaux, être égalées par celles de "l'implicitation".

C'est au prix d'un accord sur la différence essentielle des deux approches, que l'on pourra traiter de la genèse architecturale d'un stéréotype, sans pour autant que la légitimité du rattachement au social ne se pose en préalable. Comme nous l'avons dit, le stéréotype architectural évolue dans un cadre opératoire de production de projet, ce qui le distingue fondamentalement des situations de production du discours analytique rendant compte des mécanismes sociaux.

En regard de l'explication de l'analyse sociologique, une autre tentative de description se propose d'allier les approches sociologiques et sémiotiques. La désarticulation quinquillaire des composants du bâti qui en résulte n'a pas non plus grand chose en commun avec la procédure de conception. La réalisation du projet n'est pas l'agrégation des éléments mis au jour par une quelconque analyse. Que celle-ci révèle la permanence de signes de régionalisme, d'étanchéité, ou de protection contre l'effraction ne change rien à cette incompatibilité organique. Les catégories du démontage ne sont pas celles du montage du projet. Un projet n'est pas une machine - et c'est du projet qu'il s'agit.

Les positions qui viennent d'être affirmées fonctionnent sur le mode de l'incantation et de l'affirmation sans preuve. Il est nécessaire de préciser un peu mieux les attendus théoriques qui structurent l'activité architecturale et, en particulier, de développer l'acceptation particulière que prend le terme "théorie" dans l'agrégat "théorie-pratique" qui caractérise l'activité de projet.

La théorie scientifique construit des modèles explicatifs rendant compte des faits observés. Elle définit son objet et se munit de ses propres instruments de validation pour évaluer la pertinence des modèles ainsi constitués.

Dans les sciences humaines, le problème de l'objectivité est central. Les pères fondateurs comme DURKHEIM ont insisté sur les dangers de la perception directe des phénomènes sociaux ou humains. Le principe de non-conscience impose aux tenants de son école la construction d'un système de relations objectives. (1)

Pour l'épistémologie des sciences humaines, les représentations schématiques formées pour la pratique et par elle, correspondent aux "prénotions" ... Il faut, selon eux, les écarter systématiquement et objectiver les éléments structurants que sont, par exemple (dans le cas de la sociologie), la morphologie et l'économie des groupes. Cette rupture méthodologique avec les savoirs immédiats, doit être suivie de la construction d'hypothèses, elles-mêmes soumises à l'épreuve des faits, à fin de vérifications.

Pour leur part, lorsque les architectes parlent de théorie, ils n'ont généralement pas mis en oeuvre un appareillage conceptuel aussi rigoureux.

Ph. BOUDON traite cette interaction problématique théorie-pratique dans "Architecture et Architecturologie". Il situe sa préoccupation au sein de la constitution d'une véritable théorie scientifique alors que la théorie usuelle des architectes n'a, en réalité, que des objectifs pratiques.

(1) - "Nous croyons féconde cette idée que la vie sociale doit s'expliquer non par les conceptions que s'en font ceux qui y participent mais par des causes profondes qui échappent à la conscience" (E. DURKHEIM, cité par BOURDIEU et al. in "Le Métier de sociologue").

"Qu'est-ce qu'une théorie en architecture ? Le simple fait de nous poser cette question met en évidence la nature de celle que nous cherchons et sa différence : dire que notre théorie vise la théorie tandis que la théorie des architectes vise habituellement la pratique, peut constituer l'hypothèse théorique de départ de notre réflexion." (1)

J.P. EPRON avance que la théorie de l'architecture formulée par les architectes est un ensemble constitué de références (2). Celles-ci représentent à un moment donné la doctrine. Elles ont pour fonction principale de permettre la fabrication du projet, et, face à des exigences épistémologiques, il est clair qu'elles n'obtiennent pas le label d'éléments reconnus du discours scientifique. Elles présentent même tous les travers de la "prénotion", tenant, selon BOURDIEU et ses associés : "leur évidence et leur autorité des fonctions sociales qu'elles remplissent". (3)

Eléments constitutifs de la théorie architecturale, elles expriment la position officielle qui prévaut dans l'institution architecturale. Elles sont aussi l'enjeu des affrontements, des oppositions, dans une discussion toujours réalimentée entre ceux qui détiennent un pouvoir au sein de la profession et ceux qui le leur contestent.

Les références architecturales représentent donc davantage les éléments des doctrines architecturales que les éléments d'une théorie au sein strict de ce terme.

Laissant l'étude de leur finalité institutionnelle, à la fois comme outil de légitimation des interventions du groupe professionnel et comme révélateur des oppositions et du débat au sein de ce même groupe ; nous insisterons sur la nature de cet ensemble un peu flou et hétérogène.

(1) - BOUDON Ph. - "Sur l'espace architectural" - Ed. DUNOD, PARIS (1971)

(2) - EPRON J.P. - "Enseigner l'architecture, l'architecture en projet" - C.E.R.A. - E.N.S.B.A., PARIS (1978)

(3) - BOURDIEU P., CHAMBOREDON J. Cl., PASSERON J. Cl. - "Le métier de sociologue" - Ed. MOUTON-BORDAS, PARIS (1968)

(1) Les principes, le corpus, les préceptes, les règles de contrôle, unifiées par un idéal qui tient du mythe, représentent une séquence. "Corpus-théorie-pratique" qui d'après J.P. EPRON constitue le tout dans lequel se dit et se redit l'architecture. Cette séquence constitue également l'appareillage idéologique et technique nécessaire à la constitution et à la légitimation du projet.

Essayons de préciser chacune des catégories de cette séquence.

Le corpus intéresse les références imagées, la collection d'édifices, d'objets, d'images empruntés par analogie au monde de la technique, à celui des arts plastiques ou de la nature.

Ce corpus évolue, s'enrichit de nouvelles références, tandis que d'autres tombent en désuétude, pour revenir, en des cycles complexes, à nouveau sur la sellette.

Comme nous l'avons signalé, la théorie correspond en réalité à la doctrine. Les références qui la composent sont les éléments établissant la position institutionnelle des architectes dans le cadre de l'organisation sociale et technique de la mise en oeuvre du cadre bâti. Ces éléments sont les principes, les préceptes. Ils renvoient à une règle de conduite établie en terme de morale.

La pratique comprend les références opératoires, celles qui vont à l'intérieur directement, pour la fabrication du projet. Il y a bien sûr l'imitation plus ou moins indépendante des images du corpus, mais également des instructions sur les modalités instrumentales de la mise en forme du projet. Celles-ci prennent fréquemment la forme allusive des discours réservés aux initiés et ne constituent pas des canevas précis d'instructions explicites.

F. CHOAY, dans "la règle et le modèle" (1) assigne aux traités théoriques la même fonction : "constituer un appareil conceptuel autonome permettant de concevoir et de réaliser des espaces neufs".

(1) - CHOAY F. - "La règle et le modèle" - Ed. du Seuil, PARIS (1980)

Ce qu'elle appelle les traités instaurateurs sont structurés par une figure mythisante qui sert à résoudre symboliquement les problèmes théoriques et pratiques posés par l'émancipation de l'acte d'édifier. Pour conjurer le piège d'un savoir normatif en la matière, les traités fonctionnent fréquemment sous les deux formes : discours mythique / discours scientifique.

Les cinq traits caractéristiques qui lui ont servi à définir le traité d'architecture sont les suivants :

- présentant une totalité organisée,
- signé et écrit par un auteur à la première personne,
- doté d'une démarche autonome (subordonné à aucune autre discipline),
- ayant pour objet une méthode de conception,
- formulant des principes et des règles concernant la totalité du bâti.

Outre ces caractéristiques, la dimension mythique est généralement présente par l'intermédiaire d'un renvoi à l'absolu ; celui du beau, du magnifique.

Dans le manifeste doctrinal que représente l'ouvrage des Archives de l'Architecture Moderne "l'Architecture rationnelle" et en particulier dans le texte de R. DELEVOY (1), on trouve cet appel pour un support théorique capable de constituer l'armature, le fondement de la pratique architecturale. Même si cette architecture se veut celle de la libération de l'oppression de la règle, si elle invoque une dynamique de l'imaginaire, une fabrication par les "forces pulsionnelles", elle a recours à un appareil de références qui ressemble fort au corpus de J.P. EPRON.

Cet ensemble est présenté en terme de "citations" dans la métaphore linguistique habituelle : "construction du projet comme écriture d'un texte". Les éléments du corpus sont des "citations" manipulées suivant la méthode proposée par R. BARTHES dans son ouvrage "S/Z" et que l'on peut résumer par cette phrase : "Pour élaborer de nouveaux textes, il nous faut injecter des citations". Le danger de l'éclectisme est par avance conjuré au prix d'une recherche pour des "codes différents". Cette recherche qualifiée de typologique implique une remise en cause de la société. Nous retrouvons bien les caractéristiques du discours doctrinal mises au jour par J.P. EPRON

(1) - A.A.M. - "Architecture rationnelle" - Ed. Archives de l'Architecture

F. CHOAY. La citation ci-dessous du texte de R.L. DELEVOY constitue une excellente illustration des dimensions à la fois instrumentale, institutionnelle et idéologique de ce discours de l'architecte. (1)

L'origine nancéenne de la problématique des références architecturales peut être attestée par deux recherches de l'association CEMPA de l'U.P. de NANCY. Elles voient se dessiner la trame de la proposition de J.P. EPRON, mais elles restent marquées par le travail théorique de Ph. BOUDON sur l'architecturologie comme discipline théorique autonome de l'architecture.

La première, sur "les espaces référentiels de la conception architecturale" (2) développe la thèse suivante : la conception architecturale est définie par la transformation d'une certaine matière qui renvoie à une multiplicité de références. Les références sont entendues comme l'ensemble de déterminations culturelles économiques, techniques, qui correspondent au contexte général dans lequel se déroule l'activité architecturale. Elles sont envisagées comme entités contextuelles extérieures à la conception architecturale proprement dite et opposées par les auteurs à des notions comme la notion d'échelle proposée par Ph. BOUDON. Les échelles sont présentées comme instrument de conception.

(1) - "... Ce sera donc dans un ensemble d'interventions par lesquelles la société vise à se redéfinir que la recherche typologique (qu'il faut se garder de situer au strict niveau formel) se révèle apte à fournir aux luttes urbaines un support théorique susceptible d'épauler les processus participatifs : pour rencontrer sur le terrain la dimension politique (généralement figée sur des schémas technocratiques, mécanistes, liturgiques). Alors - alors seulement - pourra-t-on espérer voir fonctionner le système démocratique de telle sorte que puisse apparaître, comme réalité culturelle, une architecture à rebours, une architecture écologique. Pareille production exige de la convergence théorique et politique, une forte capacité de réflexion : pour que soit rompue la résistance aux catégories économiques traditionnelles, aux formes classiques d'organisation sociale, aux modèles privilégiés de comportement."

(2) - MALOT G., QUINCEROT R. - "Les espaces référentiels de la conception architecturale" - C.E.M.P.A., U.P. d'Architecture de NANCY (1974) - Contrat D.G.R.S.T.

Ainsi, les références caractérisent la matière sur laquelle intervient l'architecte - les échelles renvoient "aux modes ou aux types de transformation de cette matière".

Cette distinction faite et ces définitions données, le travail avance des hypothèses d'invariance et d'indépendance de certains espaces de références, tels la géométrie et les relations intérieur-extérieur, présentées comme peu sensibles à l'évolution historique, et, partant, susceptibles d'être étudiées spécifiquement. Ces espaces de référence privilégiés sont opposés à des espaces de référence affectés d'une importante autonomie par rapport à la conception architecturale, entre autres ceux qui correspondent au social, à l'économique, et de manière englobante à ce que les auteurs appellent le "scientifique".

Le second texte nancéen concerne les références pour l'évaluation des projets (1). Il s'agit d'évaluer le caractère innovant des projets. Dans cette intention, les références demeurent des "unités complexes de doctrine servant à lire et à produire le projet". L'espace construit en général devient un réservoir de modèles. Ces modèles et tout spécialement ceux du passé sont les références spatiales de la mise en forme du projet. Le travail consiste à puiser chez différents auteurs des éléments doctrinaux, des mots d'ordre (ou des mots-clés comme le dira plus tard J.P. EPRON) qui peuvent servir à informer ou à questionner le projet.

A titre d'exemple, les notions suivantes sont présentées :

- tendance à la déshomogénéisation,
- renforcement de la localisation, de l'identité, de la lisibilité,
- ouverture,
- appropriation.

Elles sont ensuite illustrées par des images de bâtiment ou de parties de bâtiments choisis dans la ville de NANCY. Par emprunt partiel à la problématique marxiste l'accent est mis sur la valeur d'usage correspondant aux notions manipulées. C'est en regard de cette théorie dans une perspective réductrice puisque les valeurs d'usage social ou d'usage technique sont écartées au seul bénéfice de "valeurs d'usage architectural".

(1) - CROZETIERE A.M. et Ph., ABRAM J., BIGNON J.C. - "Références pour l'évaluation des projets (2 tomes) - C.E.M.P.A. - Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1975) - Contrat Plan Construction

Parmi celles-ci sont tout particulièrement développées celles de localisation, de repérage, de limites, de points de repères, d'appropriation, de transformation.

J.P. EPRON (1) a pu repréciser sa pensée dans ce domaine et d'autres chercheurs de l'U.P. de NANCY tels J. ABRAM (2) donnent une version tout à fait actualisée de la problématique des références architecturales.

Dans le chapitre de son travail consacré au corpus et au patrimoine, outre la différence entre ces deux notions, J. ABRAM établit ce qui, à ses yeux, permet de distinguer le type, le modèle et ce faisant la référence.

Le type apparaît comme une production sociale selon la définition donnée par les travaux de Ch. DEVILLERS et de H. RAYMOND "structure reproductible fournissant au maître d'oeuvre un principe d'organisation spatiale élaboré par l'usage et affecté de valeur sociale". Le modèle concerne plus spécialement le travail de l'architecte.

"Ce sont les doctrines architecturales qui instituent les modèles, tout édifice qui, à un moment ou à un autre, est pris en référence dans un discours architectural ou dans une pratique de projet, peut prétendre au statut de modèle. Il est alors perçu comme "porteur" de caractères morphologiques transposables en dehors de ses conditions de production. C'est ce transfert souvent "trans-historique" et "trans-typologique" qui fonde la spécificité du modèle" (3)

J. ABRAM, dans une note, se démarque de l'interprétation, qu'il juge trop sociologique, du modèle proposé par L. DEVILLERS et H. RAYMOND. (Pour ceux-ci le type structure la pratique du constructeur en l'articulant à une demande sociale tandis que le modèle organise la pratique spatiale de l'utilisateur. J. ABRAM voit, pour sa part, dans le couple morphologie/typologie le moyen de structurer théoriquement les phénomènes de transformation des formes urbaines et dans le couple doctrine/modèle un élément d'élucidation des méca-

(1) - EPRON J.P. - "L'édifice idéal et la règle constructive - C.E.M.P.A., Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1980)

(2) - ABRAM J. - "Modernité et post-modernité, la question de l'héritage" - C.E.M.P.A., Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1981)

(3) - ABRAM J. - Op. cit. p 103

nismes culturels en architecture et des procédures d'élaboration du projet.

Pour être tout à fait précis, les deux approches ne sont pas opposées, elles sont présentées comme convergentes à la fin de la note citée. J. ABRAM conclut :

"Le couple typologie/morphologie renvoie à l'analyse des phénomènes relatifs aux conditions de production, alors que le couple doctrine/modèle relève d'une théorie spécifique du projet architectural, ces deux systèmes s'articulant dans une théorie générale de l'histoire" (1).

Ces subtilités de présentation et ce genre de justification illustrent bien les difficultés qu'il y a à vouloir isoler des catégories architecturales autonomes.

C'est bien sûr au sein du discours de la sociologie d'obédience marxiste et assimilée que l'on a trouvé le plus souvent formulées les critiques liées à l'aspect réducteur et superficiel des seules approches portant sur la forme et sur l'aspect.

Dans un travail déjà ancien, et qui accuse la pesanteur de certains modèles idéologiques caractéristiques des temps et des lieux de sa formulation, J.L. COHEN (2) s'efforce d'inscrire un peu de la préoccupation architecturale en regard d'une pensée dominante qui avait alors une forte tendance à ne lire dans le monde ambiant que "l'inscription spatiale des pratiques".

(1) ABRAM J. - Opus cit. p. 105

(2) COHEN J.L. - "Y a-t-il une pratique architecturale de la Classe ouvrière ?" - Mémoire à l'Unité Pédagogique n° 6 et Institut de l'Environnement, PARIS (1974)

Dans ce texte, J.L. COHEN appelle comme bien d'autres, la création d'une science architecturale donnant les outils théoriques pour la pratique architecturale. Mais pour lui, la base de cette science ne peut être trouvée que dans l'analyse de deux systèmes effectuée au sein de leur référentiel social :

- le système de la pratique architecturale, son fonctionnement interne et notamment la question de la constitution du projet .
- le système "pratique architecturale - société" dans son ensemble.

L'étude de cette unité complexe de deux systèmes doit être menée à la lumière de la théorie de la société de la philosophie marxiste. Il faut, pour cela, partir de la réalité concrète et la reproduire - c'est à dire reproduire le concret sous forme de concret pensé.

Les documents nécessaires à cette opération sont repérés dans différents registres :

- les documents du projet,
- les objets architecturaux proprement dits décrits aux différents moments de leur histoire,
- le discours sur le projet et l'objet.

Le dernier discours ou discours critique doit être lui-même institué en objet de connaissance (c'est la position de M. TAFURI, architecte utilisant pour sa critique d'autres discours et d'autres instruments que ceux nécessaires à la constitution de l'oeuvre critiquée. (1))

Le discours critique doit, en particulier, permettre de révéler le système de la mode architecturale et la manière dont sont imposés, dans ce domaine, les codes de l'idéologie dominante (ou les répertoires du milieu restreint de l'architecture "d'art et d'essai").

(1) TAFURI M. - "Projet et utopie.- De l'avant-garde à la métropole" - Ed. DUNOD, PARIS (1979)

J.L. COHEN insiste sur l'importance des modes de représentation de l'architecture dans la constitution de ce qu'il appelle les modèles de référence critique. La critique est affaire de mots, de langues, mais en architecture l'élément visuel est décisif à travers les photos, les perspectives, les maquettes.

La pratique architecturale se trouve ainsi définie en terme :

- de valeur d'usage,
- de produit,
- de système de signes.

Ces composantes s'unifient dans la pratique du projet mais la dernière constitue un ensemble de références important, accessible ou non à un groupe social pour lequel l'objet architectural a été construit.

C'est selon J.L. COHEN, l'erreur de Ch. NORBERG-SCHULZ (1) d'isoler les problèmes de la perception de l'architecture et du système de signes qu'elle constitue, des conditions concrètes de sa production et des valeurs d'usage historiquement déterminées qu'elle permet.

Est-ce l'erreur dans laquelle nous retombons, dans le projet, d'aborder le problème des références hors des valeurs d'usage qui leur sont attachées et qui sont historiquement déterminées ?

La réponse relève davantage de l'idéologie que de la méthode. Libre à chacun d'adopter face à ce dilemme l'attitude de son choix - isoler l'instance architecturale du projet de l'instance générale de la production en invoquant l'imbrication de l'une et de l'autre dans une théorie générale de l'histoire, comme le fait J. ABRAM - de façon plus radicale, se dégager de la soumission aux "grands récits" de légitimation pour reprendre les termes de J.F. LYOTARD (2). Leurs tutelles s'étant considérablement affaiblies, il deviendrait possible d'adhérer au discours post-moderne sur la recherche des instabilités et la mise en question des déterminismes associant la légitimité socio-politique et la légitimité scientifique.

(1) NORBERG-SCHULZ C. - "Système logique de l'architecture" - Architecture et Recherches - DESSART et MARDAGA, BRUXELLES (1974)

(2) LYOTARD J.F. - "La condition post-moderne" - Ed. de Minuit, PARIS (1979)

Nous ne pensons pas devoir prendre position en regard du problème que nous posons, tant il est clair qu'il n'est pas possible méthodologiquement d'étudier la prise en compte d'éléments architecturaux par divers groupes sociaux, ni d'instruire la question de leurs rôles différentiels, si ces éléments ne sont pas mis au jour, ni repérés en tant qu'unités isolables auxquelles seraient attribuées des caractéristiques objectives et symboliques.

Une des premières tâches consiste donc à mettre en oeuvre cette notion de référence et à répertorier ses modalités d'existence dans diverses situations et divers discours liés de plus ou moins près à la pratique architecturale et à l'usager.

En regard des problématiques sociologiques posant comme clé d'explication de la société contemporaine le principe de lutte des classes et la dialectique comme modèle de l'affrontement opposant les classes au sein du corps social, nos catégories de "professionnel" et d'"usager" paraissent bien vagues. On pourrait par un schématisme grossier voir dans le professionnel le représentant des classes dominantes et dans l'usager celui des classes dominées (ce ne serait pas toujours faux). Mais ce schématisme ne constituerait pas une base sérieuse pour l'analyse sociologique du phénomène qui nous intéresse. A défaut de l'approche scientifiquement fondée de cette question dans des conditions satisfaisantes d'expérimentation, nous préférons manipuler des catégories empiriques. Nos collègues sociologues pourront tout à loisir effectuer à la suite de ce travail des études spécifiques sur la circulation et la mise en oeuvre différentielle des catégories architecturales.

Dans une perspective d'inter-disciplinarité bien comprise, nous espérons que ces recherches complémentaires pourront mettre en oeuvre des éléments architecturaux mieux fondés que ceux généralement utilisés dans ce type d'investigation.

2 - REFERENCES EN USAGE

Le travail bibliographique qui suit rapporte la tentative d'examiner la validité de la notion de références architecturales dans différentes situations de confrontation entre le professionnel et le profane.

Les références ne sont pas manipulées explicitement comme telles, mais peut-on, malgré tout, les repérer, et, sous quelles modalités interviennent-elles ?

Cette question a successivement été posée dans les domaines :

- de l'assistance et du conseil architectural,
- de l'advocacy planning, des luttes et de la défense de l'utilisateur,
- des procédures participatives,
- de la pédagogie de l'architecture.

Nous allons examiner tour à tour les résultats recueillis pour chacune de ces situations.

ASSISTANCE ET CONSEIL ARCHITECTURAL

Les textes qui ont été retenus comportent globalement deux types de discours : un discours critique sur les travers de l'assistance-consultance architecturale (devenue maintenant le Conseil architectural) ; un discours descriptif rendant compte des caractéristiques de cette activité de manière moins polémique.

Dans notre visée de repérage et d'analyse du statut des références architecturales, ces deux discours permettent de les isoler - a contrario, pour le premier - directement, pour le second. Pour organiser au mieux cet ensemble complexe de déclarations, nous pouvons reprendre la distinction opérée précédemment entre : corpus, théorie, pratique.

A partir de ces catégories, on peut, en effet, mettre au jour les discours tenus pour chacune des rubriques en faisant ressortir leurs contradictions. Ceci permettra d'éviter l'alourdissement du passage en revue successif des deux positions.

Nous avons noté que le corpus intéressait les références imagées, la collection d'édifices, d'objets, d'images à imiter ou à utiliser pour faire le projet.

Dans la première génération des plaquettes, qui correspondait au lancement de la politique de l'assistance architecturale, le corpus de référence était constitué de façon manichéenne par des "bons exemples" opposés à de "mauvais exemples". Bien que cette phase pédagogique soit dépassée et remise sérieusement en cause sur le terrain par les praticiens de l'assistance et du conseil, la critique la plus récente préconise une inversion de cette polarisation. Ceux qui la formulent ont en effet une tendance maligne à retenir pour bons les mauvais exemples dénoncés par les auteurs de la plaquette (1). Ils défendent le point de vue de l'expression populaire, et du spontanéisme censurés par ce qu'ils appellent une véritable répression culturelle (2), (3), (4).

(1) - DEVILLERS Ch. - "Architecture ou censure" - In A.M.C. n° 44, février 1978

(2) - JACQUEMIN O., JOLY R., VERGNIAUD A.F. - "La correction ou (et) l'assistance architecturale - C.A.U.E. du Lot, G.A.A., 10 rue des Feuillantines, PARIS (1979)

(3) - NOVIANT P. - "Le Conseil architectural de l'assistance architecturale à la mise en place des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement" - In A.M.C. n° 44, fév.78

(4) - PARENT M. - "Faut-il assister l'architecture" - In A.M.C. n° 44, février 1978

Les qualificatifs utilisés pour la valorisation des bons exemples et ceux qui stigmatisent les mauvais seront évoqués lorsque nous aborderons les principes et les préceptes mis en avant par les uns et les autres.

Il est certain que les arguments visant à montrer la supériorité du "bien" sur le "mal" sont généralement marqués par un subjectivisme étonnant. Dans la classification en trois parties égales des plaquettes établies en juillet 79 par J.L. CHEVALLIER, une classe plus évoluée de documents de conseil représente également un corpus de références. Elle correspond à ce qu'il appelle les catalogues. Ce sont, pour reprendre ses propres termes :

"... avant tout de grands albums de photos-couleurs. Les injonctions disparaissent au bénéfice de jugements de valeur qui ne manquent pas de sel : extravagant, discordant, superflu, incomparable, illusoire, hétéroclite, inadapté, disgracieux, agressant, blessant, mauvais goût, prétention, cacophonie, excès, parasite, étranger..."

Certains catalogues les regroupent en une page comme pour expurger le reste de toute agressivité, et laisser la place aux images. L'opposition manichéenne du bien et du mal disparaît sous l'abondance des photos qui renvoient à la réalité variée et nuancée. Dans l'album, le lecteur peut comparer, choisir, voire confondre le bien et le mal ! C'est un peu une méthode de découverte, mais trop orientée, vers un modèle "néo-rural-discret". Les exemples contemporains sont le plus souvent des programmes de luxe... Ces "belles" plaquettes représentent également le tiers des publications." (1)

Cette imagerie-modèle est critiquée dans des termes voisins par BATY-TORNIKIAN qui reproche l'utilisation comme exemple à suivre d'une maison contemporaine d'A. BRUYERE (2). Même avis de O. JACQUEMIN et al (3), le type d'habitation proposé à l'imitation est celui de la villa.

Le troisième tiers des plaquettes-conseil est, toujours selon la même nomenclature, présenté comme ensemble de "canevas-réflexion". Elles n'ont "pas de modèles à détruire, ni de modèles à imposer ou à suggérer" mais formulent généralement une série de questions auxquelles le candidat à la construction d'une habitation doit répondre. Les notions de programme, de site, d'espaces apparaissent, le bâti existant dans le meilleur des cas est présenté comme le produit d'une société. J.L. CHEVALLIER insiste à

(1) - CHEVALLIER J.L. - "Les plaquettes... que choisir ?" - In l'Echo des C.A.U.E. n° 9 - Juil. 1979

(2) - BATY TORNIKIAN G. - "La seconde génération, trois départements de la Grande Couronne de PARIS" - In A.M.C. n° 44, février 1978

(3) - JACQUEMIN O. et al. - Op. cit.

raison sur l'attitude pédagogique différente qui sous-tend cette dernière catégorie. Il en profite pour déplorer, au passage, l'amalgame qui fait porter le plus souvent la critique sur la première génération des documents.

Mais cette approche plus séduisante du problème évite-t-elle le recours à un corpus de références ? De toute évidence, celui-ci n'est plus la collection de bâtiments exemplaires, mais il prend un caractère plus général et globalisant. Il est alors repéré par les vocables de "paysage", de "patrimoine ancien" de "types architecturaux existants". Il est parfois défini de manière plus précise comme : "l'ensemble des bâtiments ruraux traditionnels de la région." (O. JACQUEMIN, R. JOLY, A.F. VERGNIAUD) (1) ou : "ce que la campagne comporte de traditionnel (folklorique, régional, rustique)" (J.M. BOUCHERET, R. JOLY) utilisé pour fournir ce qui est présenté comme une base théorique. (2)

Ce constat de l'utilisation du passé comme référent culturel implicite de l'assistance architecturale, que ce soit sous la forme d'un paysage généralement hérité des formes de productions agricoles passées ou d'un cadre bâti lié à ces mêmes structures de production, est bien sûr fréquemment critiqué (3). A la référence au paysage et à son harmonie, on oppose la notion de milieu, prenant en compte les données économiques, techniques et culturelles du lieu et de l'époque (J.M. BOUCHERET, R. JOLY).

De toute manière, en raison des particularités du problème foncier et des orientations de la politique de l'urbanisme et de la construction, le problème traité par l'assistance architecturale est presque toujours implicitement celui de la construction uni-familiale en frange péri-urbaine ou en milieu rural.

Cette caractéristique est remise en cause par les tenants de l'architecture urbaine ; même si d'autres, d'un avis contraire, récusent toute référence à la ville.

Dans "Quelques réflexions sur les plaquettes départementales de recommandation architecturale" (4) on trouve des échos de cette volonté avec le mot

(1) - O. JACQUEMIN, R. JOLY, A.F. VERGNIAUD - Op. cit.

(2) - BOUCHERET J.M., JOLY R. - "L'assistance architecturale et les professionnels du cadre bâti" Compte-rendu d'une étude pour la Direction de l'Architecture (CORDA) - PARIS (1976)

(3) - COHEN J.L. - "Le bon goût de la campagne" - In A.M.C. n° 44, février 1978

(4) - D.A.F.U. - "Quelques réflexions sur des plaquettes départementales de recommandations architecturales - 3ième édition, PARIS (1976)

d'ordre suivant : "éviter les alignements monotones (diversité), ne pas contrefaire la ville en reproduisant à la campagne les alignements, les rues..."

Lors du colloque national des C.A.U.E. de décembre 79, des opinions inverses sont formulées. (1)

"Il faut insister sur la dimension urbaine, les échelles des domaines publics, lieux de véritables enjeux concernant le travail, l'habitat, le loisir, l'expression." (B. KOHN)

La sensibilisation à l'architecture n'a de sens que si elle se situe dans le cadre d'une réflexion, d'un projet global sur la ville (M. CULOT)

A moins que l'on n'utilise comme corpus de références ces richesses de la banlieue dont C. DEVILLERS déplore l'élimination :

"... On assiste aussi au spectacle caricatural de Dunkerque à Perpignan des mêmes lotissements où le "code régional" a imposé des couleurs de toits et de rues en référence à des architectures traditionnelles qui excluent ce mode de groupement. Par contre, on a du même coup interdit toutes sortes d'éléments qui appartiennent à une culture réelle populaire et vivante : celle de la banlieue pavillonnaire (clôtures, faux matériaux, collage d'éléments - signe, accumulations hétéroclites, etc...)

... prendre conscience des richesses cachées que révèle cette grande banlieue qu'est devenue la France et les utiliser au lieu de les gommer au nom du "bon goût"."

Après cette première lecture des textes retenus à la recherche du corpus de références architecturales utilisé, on peut en effectuer une seconde pour tenter de mettre au jour les principes et préceptes (éventuellement contradictoires qui y sont contenus). Ces principes et préceptes, aux niveaux idéologique et opératoire ont été également retenus comme références d'architecture.

(1) - Direction de l'Architecture - Compte-rendu du Colloque national des C.A.U.E. (Décembre 1979)

Là encore nous constatons que les discours les plus critiques portent sur la part la plus ancienne des plaquettes de conseil. Ces discours critiques ont le mérite de bien faire ressortir, même si c'est d'un point de vue négatif, les principes et préceptes de la première génération de ces documents.

Les censeurs attentifs ont bien vite dénoncé la place dominante faite au point de vue esthétique et aux attitudes conservatoires. Ce qui prédomine, c'est le principe de "respect" du paysage existant et de respect des valeurs et des composantes des formes bâties traditionnelles. Ces principes et ces préceptes ressortissent à la tradition architecturale de l'académisme. L'idéalisme qui la caractérise s'exprime par l'adhésion sans réserve à des mots d'ordre, tenant du dogme, et, par là, tout aussi indiscutables qu'indémonstrables. C. DEVILLERS (1), O. JACQUEMIN (2), R. JOLY (3), et d'autres commentateurs des plaquettes, énoncent les litanies correspondantes : vérité, unité, tradition, beauté, simplicité, intégration, discrétion, bon goût, continuité, échelle, sobriété, harmonie, uniformité, groupement, respect, modestie.

Cette énumération illustre bien l'appréciation de J.M. BOUCHERET et R. JOLY, soulignant, à propos de ces invariants du discours des premières plaquettes que le système de valeurs employé est explicitement esthétique et implicitement éthique.

D'autres commentateurs sont plus sévères. Ainsi, M. DAUBER, citant l'architecte catalan O. BOHIGAS qui rappelle que : "le néo-régional, le retour au folklore, le mythe de la culture locale, c'est, par excellence, le lieu de la réaction" (4)

(1) - DEVILLERS Ch. - Op. cit.

(2) - JACQUEMIN O. - "Le département d'avant-garde. Le Lot" - In A.M.C. n° 44, février 1978

(3) - JOLY R. - "Assistance architecturale du Lot" - Ministère de l'Équipement et Documentation Française, PARIS (1975)

(4) - DEVILLERS Ch. - Op. cit.

Intériorisant ces critiques, la deuxième vague des documents de conseil formule d'autres principes et d'autres préceptes qui se caractérisent par un déplacement en regard des préoccupations de l'architecture académique. On peut résumer et regrouper comme suit les règles qu'ils invoquent :

- critique d'une approche uniquement esthétique des problèmes d'insertion dans le site et de l'intégration au paysage. Essai d'envisager les diverses composantes du milieu ;
- volonté de ne pas se contenter des problèmes d'aspect des habitations et de prendre en compte la question de la distribution intérieure et du mode de vie ;
- souhait d'une prise en charge plus collective de la conception. Extension de la responsabilité architecturale aux activités de conseil et de pédagogie.

Ces positions correspondant aux divers documents de conseil architectural ne sont pas elles-mêmes exemptes de contradictions. Il arrive qu'elles soient à leur tour réfutées et qu'elles fassent elles aussi l'objet d'une surenchère critique.

Ainsi, aux appels pour la définition "d'un mode de construction contemporaine qui s'intègre dans l'environnement" (1) font écho des positions défendant la tradition et la reconquête du terrain perdu par le mouvement de l'architecture moderne (M. CULOT).

L'argumentation développée repose sur des hypothèses favorables à l'architecture traditionnelle :

- c'est par là que les habitants pourront se mobiliser,
- c'est elle qui permet le consensus et non l'architecture moderne,
- c'est elle qui est la plus économique en terme de production et en terme de gestion quotidienne.

(1) - D.A.F.U. - Op. cit.

Nous retrouvons (chez C. DEVILLERS), la même aspiration à la redécouverte des "caractéristiques spatiales essentielles" des constructions traditionnelles accusées d'avoir été évincées ou ignorées par le mouvement moderne. Celles-ci peuvent être repérées à travers :

- les dispositions typologiques issues d'une longue pratique (urbaine ou rurale) ;
- le langage commun de l'ornement ;
- la qualité d'usage et de durabilité des constructions.

En termes de références architecturales, ces principes d'analyse typologique et de restauration urbaine ne peuvent être mis au jour et mis en oeuvre que par une démarche à caractère professionnel où l'architecte effectue seul un projet. Nous avons signalé à l'opposé les tentatives d'ouverture et de redéfinition des tâches de conception qui constituent d'autres préceptes et qui sont bien illustrées par le texte ci-après, tiré du document du Parc d'Armorique.

"... Il convient d'éviter de restreindre ce que recouvre le mot conception, à une intervention technique du spécialiste compétent, architecte ou urbaniste. Il serait plus vrai de dire que l'architecte-urbaniste donne une forme à une idée de projet définie par l'intention originale et idéale et que la conception d'une réalité spatiale recouvre l'ensemble d'un processus mis en mouvement à partir de l'idée dans l'esprit du maître d'ouvrage jusqu'à l'appropriation de l'espace construit par son usager. Il ne s'agit pas de concevoir un objet mais de provoquer la naissance d'un nouvel espace qui vient remplacer celui déjà existant et participer par son originalité à la réalité vivante de tout l'espace aménagé..." (1)

(1) - BOCLE et Associés - "Parc d'Armorique, Architecture". RENNES (sans date)

ADVOCACY PLANNING, LUTTES ET DEFENSE DE L'USAGER

L'application du canevas analytique que nous avons retenu et la distinction établie entre les références architecturales en termes de corpus, de principes, de préceptes, s'avère délicate.

La problématique des références architecturales, telle qu'elle a été tracée par J.P. EPRON, se veut outil de compréhension du processus de constitution du projet. Il est clair, en conséquence, qu'elle fonctionne dans le cadre de la pratique traditionnelle de l'architecture : celle de l'architecte fabriquant le projet.

Le propre des courants d'Advocacy Planning (qui apparaissent vers 1965 aux Etats-Unis) ou des mouvements de luttes urbaines (1) est d'attacher une grande importance au processus d'élaboration et d'action. Dans beaucoup de cas, l'intérêt pour ce processus prendra le pas sur l'intérêt pour le projet comme produit final.(2)

Une autre différence ressortit à la dimension urbaine des préoccupations des "avocats planificateurs" ou des "lutteurs urbains". Sans vouloir rentrer dans les distinctions sybillines entre ce qui relève de l'architectural et de l'urbain, il est clair que cette dernière catégorie prend en compte de manière plus globale et plus formelle les dimensions économiques, culturelles, sociales, liées à la transformation du cadre de vie. (3)

Pour le travail que nous avons entrepris, d'analyse des éléments de différents discours, celui des tenants des procédures "d'Advocacy-planning" et de "luttes urbaines" n'est que rarement le discours strictement professionnel de l'architecte-concepteur de projets. Leurs assertions sont fréquemment marquées de sociologie, d'économie, de politique (4). On peut cependant y trouver des traces significatives des catégories de références architecturales qui servent de filtre pour les différents textes retenus.

(1) - CASTELLS M. - "Luttes urbaines" - Ed. Maspero, PARIS (1975)

(2) - COLBOC P. - "Le mouvement des advocacy planning" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 140

(3) - COIT C. - Aux U.S.A., l'expérience des "advocate" et "radical planners" - In Autrement, n° 6, septembre 1976

(4) - HERMANUZ G. - "ARCH ou l'urbanisme contestataire" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 157

Ainsi, nous pouvons retrouver dans beaucoup de cas un "corpus" de référence. Celui-ci ne sera pas, bien sûr, la collection des bâtiments modèles de l'architecture académique. Il représentera un ensemble spatialisé : théâtre nécessaire des activités et des interventions des professionnels et des militants impliqués dans les procédures qui font l'objet de cette rubrique.

Cet espace est pour les uns (et de manière extensive), le lieu de la lutte de classe :

"L'espace est un des fronts où peut se dégager dans la lutte une alliance populaire sur la base de la lutte des classes" (1)

Cette définition générale est précisée en termes de lieux particuliers. Ceux où s'effectue la liaison entre les luttes sur le front de la production et celles sur le front de l'espace proprement dit :

- les bureaux, les lieux de travail (pour l'hygiène et la sécurité),
- les H.L.M.,
- les foyers de travailleurs,
- les quartiers rénovés.

Pour "Advocacy planning" l'espace de référence est celui de la grande ville, la métropole capitaliste. Cet espace se constitue en corpus par renvoi à la multitude des quartiers dégradés de celle-ci : ghettos, bidonvilles, centres en déclin. Ces territoires sont habités par les populations pauvres, ségréguées, apathiques, décrites par R. KATAN (2). C'est dans cette perspective d'assistance et de service à ces populations qu'interviennent les "avocats-plannificateurs" dans un schéma d'affrontement politique moins radical que celui évoqué précédemment. Il faut pourtant noter que l'un des fondateurs du mouvement aux Etats-Unis, P. DAVIDOFF (3) tirant les leçons de l'échec relatif des expériences urbaines d'Advocacy-Planning, a transposé le théâtre de son action en s'attaquant au problème de la ségrégation dans les banlieues.

(1) Revue "Place" - "Du bon usage des usagers" - In n° 5

(2) KATAN R. - "De quoi se mêlent les urbanistes" - Ed. Actes Sud (Collection Espece-Temps) (1979)

(3) DAVIDOFF P. - Interview dans METROPOLIS n° 6, vol. II (Juil. - Aout 1975)

Une autre caractéristique, moins uniformément distribuée des références spatiales du discours de l'advocacy et des luttes, c'est la valorisation des formes populaires et spontanées d'urbanisation et d'architecture. Le bidonville, le quartier ancien sont fréquemment présentés sous un jour idyllique en regard des cataclysmes de l'aménagement moderne. A ce titre, la présentation de BOURDIGOU constitue une bonne illustration de cette opposition schématisée (1) :

"En faisant là des cabanons et des paillottes, ils avaient fini par bâtir sans argent et sans architectes, une petite ville fleurie, croulante de vie et d'intelligence, d'imagination et de liberté.

Mais il y a quinze ans, des hommes en costume et cravate sont descendus d'hélicoptère. Ils ont jeté un coup d'oeil rapide, fait travailler des centaines de spécialistes, accumulé des dossiers épais comme des matelas, dépensé des milliards et honoré de leur mépris tous les indécrottables du coin.

Ils avaient l'air de s'y connaître. On allait voir ce qu'on allait voir. Et on voit : si certains se sont remplis les poches, la côte est irrémédiablement saccagée sur des centaines de kilomètres, des stations rébarbatives et ruineuses ont été édifiées dans l'ignorance qu'il faut mieux tenir compte de la terrible tramontane avant de choisir où on met une fenêtre... Et pour cela, il a fallu extirper par la violence la manière toute simple qu'avaient les culs-terreux du coin de jouir du soleil et de la mer : on a rasé leurs villages de vacances libres, gratuites, inventives et naturelles."

(1) - BOURDIGOU, "le massacre d'un village populaire" - Ed. du Chiendent - VINCA (66) (1979)

Nous retrouvons de manière diffuse cette idée dans l'ouvrage de TURNER et FICHTER (1) ou dans l'article du même TURNER paru dans l'Architecture d'Aujourd'hui (2).

L'expérience française du quartier ALMA-GARE à ROUBAIX a été l'occasion pour l'Atelier Populaire d'Urbanisme de mettre en oeuvre un processus de mobilisation des habitants contre les formes d'urbanisation caractéristiques des opérations de rénovation au bull-dozer. Aux blocs isolés, aux barres et aux espaces informels des cités H.L.M., les contre-projets élaborés avec les habitants préféraient une réhabilitation des formes urbaines traditionnelles. L'îlot et de manière générale, la trame urbaine constitutive de la ville (et celle de ROUBAIX en particulier), représentait un espace de référence évident pour ces contre-propositions qui finalement allaient être adoptées et réalisées. (3)

"La forme urbaine déterminée par les 360 nouveaux logements reprend les principes des rues, des places, d'îlots et de gabarits qui constituaient traditionnellement la ville de ROUBAIX. Ces principes satisfont les habitants qui ne revendiquent aujourd'hui aucune catégorie incontrôlable mais seulement ce qui était encore courant voici quelques décennies". (4)

Pour ce qui concerne les principes et préceptes mis en avant, force est de constater que ceux-ci ne concernent pas de manière directe l'élaboration matérielle du projet. Il s'agit plutôt des conditions de cette élaboration, ce que nous avons repéré par le terme de "processus".

Les textes retenus réclament de manière unanime la parole pour les habitants dans l'élaboration du projet. Il faut associer les habitants à la conception du cadre de vie, leur intervention sera un facteur de qualité en regard des procédures professionnelles sclérosées :

-
- (1) - TURNER J.F.C., FICHTER R. - "Freedom to build" - The Macmillan Company, NEW-YORK - Collier MacMillan Limited. LONDON (1972) - Traduction française ²Jeuil (1979)
 - (2) - TURNER J.F.C. - "Problèmes d'habitat, solutions administratives et solutions populaires" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 153
 - (3) - Revue "H" - "La rénovation du quartier Alma - Gare" - In n° 48, Janvier 1980 (Union nationale des H.L.M.)
 - (4) - Archives de l'Architecture Moderne - "Roubaix reconstitution d'une partie du quartier ALMA-GARE, n° 18 (1980)

"L'acte architectural ou urbanistique traditionnel, souvent monumental, enfermé dans une sphère de privilèges et d'intérêts, est incapable de retrouver la poésie et la spontanéité que l'on rencontre dans l'initiative individuelle ou collective des habitants" (1)

On trouvera bien sûr des nuances à caractère politique entre ceux qui demandent le partage du pouvoir et ceux qui réclament la prise complète de ce pouvoir par les exploités et les défavorisés. Mais, en dehors de ces différences d'analyse politique, on note une défiance latente contre les structures conventionnelles d'études et de production. Il faut lutter contre la spécialisation outrancière et retrouver un savoir de type artisanal. Il faut mettre en place une pédagogie de l'espace et repenser les circuits de l'information en matière d'aménagement.

Cette banalisation des interventions que le professionnel revendique comme constituant son domaine spécifique, cette extension du contrôle et du pouvoir des profanes, sont en opposition avec l'image d'un architecte détenteur institutionnel des bons préceptes et des principes indispensables à l'élaboration d'un cadre de vie satisfaisant. L'équipe de PLACE, dans l'article d'AUTREMENT critique directement cette attitude des architectes et la confusion entretenue entre les fonctions techniques, idéologiques et politiques qui en font des "acteurs privilégiés du contrôle social" :

"Mais toutes les décisions politiques, toutes les affirmations idéologiques ont des composantes techniques telles que la confusion peut toujours être entretenue. C'est même en cela que les professionnels sont précieux : ils soignent avec beaucoup de persévérance une "compétence" qui leur permet, souvent de bonne foi, de jouer, sans que cela apparaisse, leur rôle essentiel dans le contrôle social..."

Ces différentes fonctions et leur confusion sont les conditions de la position sociale de ces professionnels et justifient à la fois les avantages qu'ils reçoivent de la bourgeoisie et les différentes formes d'organisation professionnelle qui garantissent leur fidélité à leur "mission"..." (2)

(1) - KATAN R. - Op. cit.

(2) - In Autrement n° 6, Septembre 1976

Cette critique des travers politiques et idéologiques de la professionnalisation renvoie aux conditions nouvelles de la pratique des architectes. En regard de celles-ci, nous avons signalé les tentatives comme celles de ROUBAIX ou BRUXELLES pour allier la lutte des habitants contre les méfaits de l'urbanisation capitaliste à un combat contre les principes de l'architecture moderne (l'une et l'autre étant indissociablement liées). Pour cette nouvelle croisade des principes et préceptes constituant des références d'architecture sont abondamment formulés.

Ces principes renvoient à la reprise de la morphologie de la ville traditionnelle, à l'organisation de ses rues, de ses places, des pans coupés, des retours d'angle...

Ils impliquent également : l'utilisation de divisions horizontales et verticales des façades ; le réemploi des principes constructifs anciens éliminant le béton, l'acier, l'aluminium ; la reconstitution des motifs décoratifs correspondants.

Les promoteurs de ces solutions n'y voient pas un remède aux maux qu'ils essaient de conjurer. L'incertitude de leur position peut se résumer dans cette phrase extraite de l'article d'A.A.M. sur le quartier ALMA-GARE :

"La vigilance de la population pourrait bien aboutir à une solution qui, sans régler les problèmes économiques d'ensemble, détermine les possibilités et les objectifs de l'action des travailleurs.

Les rues et les îlots à présent restitués dans leur forme doivent l'être également dans leur raison d'être." (1)

(1) Archives de l'Architecture Moderne - "ROUBAIX - Reconstruction d'une partie du quartier ALMA-GARE"

LES PROCEDURES PARTICIPATIVES

L'objectif central du professionnel dans les formes conventionnelles de la pratique, c'est de concevoir de façon autonome et de réaliser au mieux le projet. Les procédures participatives assignent des objectifs tout à fait différents et souvent beaucoup plus ambitieux. Dans les textes retenus, nous trouvons des allégations bien caractéristiques de ce changement radical de perspective :

- *"L'architecture devrait être le moyen de définition d'une nouvelle société" (1)*
- *"... à l'origine d'un nouvel humanisme de l'espace bâti fondé essentiellement sur une "conflictualité créatrice". C'est le moment de rupture avec le diktat des décideurs de tous bords qui a caractérisé l'habitat de l'époque industrielle. (2)*
- *"La participation permet d'organiser une communauté d'utilisateurs en une force politique". (3)*

Ces exemples qui pourraient être multipliés montrent que l'appel à la participation de l'utilisateur trouve le plus souvent sa finalité en termes éthiques, sociologiques ou politiques. (4)

Le point de départ est toujours la défiance vis à vis du professionnel allié du pouvoir, lui-même jugé oppressif et responsable de tous les maux :

- *"La profession est occupée à mystifier les gens par sa compétence". (5)*
- *"Les membres d'une collectivité sont les seules personnes aptes à en guider le processus de croissance organique". (6)*

(1) - POLYZOÏDES S. - "Participatory architecture : action plus form" - In D.M.G.-D.R.S. Journal, vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975

(2) - BERNFELD D., MAYERL M., MAYERL R. - "Architecture et urbanisme participatifs : expériences françaises dans le contexte européen" - CIEDART, VENISE

(3) - OUYE J.A., PROTZEN J.P. - "Choices of participatory planning" - In D.M.G.-D.R.S. Journal - Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975

(4) - A.R.E.E. - "Participation des habitants à la conception et à la réalisation du cadre bâti (Synthèse d'expériences)" - Rapport d'étude du Plan Construction, PARIS (1973)

(5) - ELLIOT Dave - "The social role of the professional designer" - DMG-DRS Journal, vol 8/2 (1974)

(6) - ALEXANDER Ch. - "Une expérience d'urbanisme démocratique" - Ed. du Seuil, PARIS (1976)

- *"Les gens ordinaires, sans éducation ou expérience professionnelle de la conception ou de la planification sont capables de prendre des décisions avisées en ce qui concerne leur environnement". (1)*

Mais ce constat de l'aptitude des utilisateurs à prendre en main leur cadre de vie étant établi, les appréciations sur la validité des procédures participatives, pour mettre en oeuvre efficacement cette compétence diffuse, varient considérablement.

Pour F. LUGASSY, la participation représente une collusion entre l'échelle du savoir et celle du pouvoir. Elle s'oppose à la revendication et construit une fausse contradiction entre savoir technique et bon sens :

- *"Pour persévérer dans une action de participation, il faut en conséquence s'aveugler sans cesse sur ce qui est la réalité des structures hiérarchisées du pouvoir..." (2)*

Cet avis est repris de façon plus nuancée à propos des expériences du S.A.R. de N. HABRAKEN :

- *"Il faut souligner qu'un changement radical conférant des pouvoirs à l'usager du logement ne sera réellement possible qu'une fois que les aspects non-physiques, c'est à dire psychosociaux de la méthode proposée par le S.A.R. auront été résolus. Il serait d'ailleurs dangereux de présumer que l'application exclusive de la méthodologie assurerait automatiquement la participation totale de l'usager". (3)*

Il y a donc à nouveau une difficulté réelle à dépister les catégories de références architecturales qui ont été élaborées pour analyser de manière systématique la pratique conventionnelle de l'architecte, à propos de procédures qui la contestent et la jugent périmée .

- (1) - HURWITZ - "Participatory planning in an urban neighborhood. Soulard, St Louis, Missouri" D.M.G. - D.R.S. Journal - Vol. 9, n° 4, Oct-Déc. 1975
- (2) - LUGASSY F., DARD P. - "La participation aux décisions d'aménagement" - Rapport du Ministère de l'Equipement. Réédité au C.R.U. "L'impossible participation".
- (3) - WEBER J.P. - "Quelques aspects physiques et sociaux du concept de supports et d'unités détachables - In Industrialisation Forum - Vol. 7 n° 1 (1976)

Cette dernière appréciation n'est tout de même pas une position unanime dans le corps professionnel. On peut citer le paradoxe de L. KRIER en légende d'un dessin d'avion mi-jet mi-cabanes en planches clouées :

- *Supposons qu'un jour, une fièvre d'innovation s'empare des ingénieurs et leur dicte d'abandonner les moyens de leur profession, serait-il alors moins idiot de demander au client de dessiner son propre avion qu'il ne l'est de demander à l'habitant d'inventer la forme de sa maison ?"*

La cause du développement irrésistible des procédures participatives n'est donc pas encore définitivement entendue.

Si nous reprenons malgré tout le canevas d'analyse déjà mis en oeuvre, nous recherchons d'abord les traces d'un "corpus de référence". D'emblée nous constatons que l'existence même de celui-ci est rejetée par principe par certains auteurs :

- *"L'architecture est réellement un verbe, une action et non pas seulement un ensemble de théories correctes." (1)*
- *"Explorer une nouvelle forme de pratique professionnelle sans schéma théorique... que l'on n'ait pas recours aux modèles, que chaque maison soit du sur mesure..." (2)*
- *"Il ne s'agit pas de faire l'apologie d'une architecture grandiose ou de proclamer la croissance d'un nouveau style, il s'agit plutôt d'illustrer les efforts de la lutte engagée par des hommes et des femmes qui patiemment, à tâtons mais avec persévérance - essaient d'imposer un certain contrôle sur leur environnement immédiat : leurs demeures. Il s'agit aussi, de montrer que ces architectes ont eu l'audace de passer outre les accolades de leur pair pour réaliser la tâche qu'ils se sont fixée en faveur des usagers "anonymes et deshérités". (3)*

(1) - TURNER J. - Opus cit.

(2) - VAUCIENNES - "Architecture et urbanisme participatif" - Editions du CIEDART, VENISE (1980)

(3) - DLUHOSCH E. - "La participation de l'usager et le logement". Les concepts de "supports et d'unités détachables" de Habraken - In Industrialisation Forum, Volume 7, n° 1 (1976)

Ce travail, s'il rejette les catégories de l'architecture officielle, a tout de même besoin pour se développer d'une certaine forme de corpus. Cette nécessité est explicitement reconnue dans beaucoup de publications, même si la consistance et la nature des objets correspondant au corpus varient.

Nous pouvons distinguer en gros deux positions : un corpus constitué d'éléments non directement spatiaux dont les modèles d'ALEXANDER constituent l'exemple - un corpus représenté par le logement modeste, ou les espaces des quartiers populaires.

Au titre premier, reprenons quelques citations des textes de la bibliographie :

- *"Les modèles de construction : système de modèles, ensemble de principes d'aménagement adoptés par la collectivité - base de consensus pour celle-ci" (1)*
- *"Les modèles sont un inventaire verbal et diagrammatique de tous besoins d'espace, d'équipement et d'énergie pour chaque lieu d'activité." (2)*
- *"Tableaux de modèles architecturaux représentés graphiquement ... panneaux plus diapos." (3)*

Au titre second :

- *"... l'espace du logement et de logements généralement de populations modestes et défavorisées." (4)*
- *"... le vocabulaire architectural est celui des habitants des banlieues ; vérandas, escaliers, appentis, serres, jardins privatifs, terrasses, porches, combles aménagés, bacs à fleurs, bardages, plantes grimpantes... On veillera à ce que l'ensemble des formes proposées soit issu de la culture architecturale des habitants." (5)*

(1) - ALEXANDER Ch. - Op. cit.

(2) - POLYZOIDES - Op. cit.

(3) - HURWITZ - Op. cit.

(4) - WEBER H. - "A contextual dwelling cell morphology : discourse for participation in residential design" - D.M.G., vol. 9, n° 2

(5) - ALENCON. "Architecture et urbanisme participatif" - Editions du CIEDART - VENISE 1980

Mais les résultats mêmes des processus participatifs peuvent être constitués en corpus de référence.

- *"Tous les environnements qui ont été créés sans l'intervention des professionnels ont fait l'objet de plusieurs études et de grandes controverses. Bien que nés de ressources extrêmement limitées, ils se sont avérés très riches et très variés et surtout ils ont donné satisfaction aux usagers" (1)*

On trouve également des corpus évoqués de façon négative, comme repoussoir :

- *L'imagerie du BAUHAUS générée par les concepteurs contemporains - langage formel élaboré dans le but de fournir une imagerie pour la fabrication des produits de l'ère industrielle - vocabulaire ésotérique..." (2)*

L'autre catégorie sur laquelle repose notre "filtrage" du recours aux références architecturales est celle des principes et préceptes.

Dans la perspective d'autonomisation des usagers et de prise en compte de leurs desiderata, un des principes architecturaux les plus employés est celui de flexibilité :

- *"L'intégration maximum de la relation flexibilité/variabilité" en permettant que l'utilisateur ait une influence directe sur sa propre habitation" (3)*
- *"... unité de logements soit séparés en deux entités distinctes, l'infrastructure constituant la carcasse et les composants proposés à l'occupant." (4)*
- *"... le principe constructif est l'outil avec lequel les usagers ont la possibilité de créer les espaces de vie qui correspondent à leur besoin..." (5)*

(1) - VERNEZ-MOUDON A. - "Les leçons que nous enseignent les Marelles - In Industrialisation Forum" Vol. 7, n° 1 (1976)

(2) - WEBER H. - Opus cit.

(3) - DLUHOSCH E. - Opus cit.

(4) - WARSHAW C. - "Comment programmer la participation des usagers" - In Industrialisation Forum, volume 5, n° 5 (1974)

(5) - SAETTEDAMMEN - Danemark

itués

Il faudrait citer également beaucoup d'applications de la méthode mise au point par le groupe néerlandais S.A.R. de N. HABRAKEN. Ses principes de conception et de mise en oeuvre sont les suivants :

- séparation des supports et des aménagements ;
- trame modulée en tartan ;
- analyse et évaluation des variantes de plans par des représentations graphiques claires (accessibles aux futurs utilisateurs).

r :

Le second principe que nous voyons fréquemment mis en avant est celui de l'effacement du savoir professionnel, tout particulièrement en ce qui concerne le logement :

- *Permettre aux locataires de réaliser ce désir profond d'appropriation individuelle de l'espace en ajoutant un élément éventuel, c'est à dire, en permettant la modification de cette appropriation selon le gré de l'occupant..." (1)*
- *L'habitant est à même de formuler ses exigences par rapport à son logement et de concevoir de façon plus adaptée - et donc plus satisfaisante que l'architecte qui construit sans savoir pour qui" (2)*
- *"L'architecte est, avant de jouer le rôle de synthèse et de création, pédagogue, coordinateur, technicien conseil". (3)*
- *"... architecte traducteur et non plus concepteur-conducteur, il doit traduire en plans, traduire dans le langage commun de l'administration les choix des usagers" (4)*

-
- (1) MARTEL A., IGNAZI G. - "Une expérience de logements adaptables à MONTEREAU - In I.F., vol. 5, n° 5 (1974)
- (2) G.R.E.C.O.H. - "Participation des habitants" - Les cahiers du GRECOH N° 21 - Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, PARIS (3ième trimestre 1978)
- (3) HAMBourg
- (4) ALEXANDER Ch. - Op. cit,

- *En renonçant au savoir faire qui appartient traditionnellement au professionnel, MAURIOS nous offre un exemple convaincant de ce que des services professionnels pourront devenir. Il rejette les décisions unilatérales, il cherche à moderniser le modèle des relations qui existaient traditionnellement entre professionnels et usagers lorsque l'architecte concevait une maison unifamiliale." (1)*
- *"Le futur habitant doit avoir la maîtrise de l'activité de conception et du produit, et les "techniciens", l'architecte en particulier, sont des assistants, des soutiens : ils apportent informations et données techniques pour permettre à l'habitant de parvenir au meilleur projet possible à partir de ses demandes" (2)*

Cet abandon des prérogatives professionnelles peut dépasser l'échelle du logement et être préconisé à celle du quartier ou de la ville :

"Pour une fois, ce ne sont pas des techniciens qui vont faire un quartier POUR sa population, ce sont des techniciens qui vont faire un quartier AVEC la population et c'est même plus que cela, c'est la population elle-même avec son travail et son imagination qui va faire son idée du quartier avec les techniciens." (3)

"Permettre aux non professionnels de constituer eux-mêmes le plan de la ville, le volume des maisons, les plans d'appartement, choisir les matériaux et les couleurs." (4)

Enfin, une troisième catégorie de principes intéresse les moyens de cette nouvelle distribution des tâches entre le professionnel et le profane. Il faut, selon H. WEBER, répondre à un certain nombre d'exigences opératoires :

- apprendre à définir les problèmes en groupe,
- créer des solutions pour stimuler les débats,
- informer le groupe sur les implications des options possibles.

(1) VERNEZ-MOUDON A. - Op. cit.

(2) GRECOH - Op. cit. - "MARELLES, ISTRES, VAUDREUIL"

(3) GRECOH - Op. cit. - L'ALMA-GARE à ROUBAIX

(4) GOTEBOURG in Architecture et Urbanisme participatif
Editions du CIEDART - Venise (1980)

Pour BASTID (1), il est nécessaire d'élaborer un langage commun aux usagers et aux concepteurs. Il propose de donner une armature constructive à ce langage. D'autres insistent sur l'importance des représentations accessibles de l'espace (panneaux, maquettes, systèmes vidéo). Enfin, pronant la logique de la communication, les responsables d'une expérience à BYKER près de NEWCASTLE, proposent de s'intégrer à la vie de la communauté en s'installant au milieu d'elle et en accomplissant des tâches extra-architecturales. (2)

(2)

(1) BASTID, BAZAUD, GRAVAYAT - "Communication concepteur usager" - Architecture, Mouvement, Continuité, n° 34

(2) in Architecture et Urbanisme participatif - Edition du CIEDART, Venise (1980)

PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

Ce qui est en cause dans les expériences ou les écrits qui font l'objet de cette partie du travail, ce n'est pas l'activité architecturale de conception du projet mais "l'initiation à l'architecture". Nous pouvons faire à ce propos un double constat - le premier correspond à la diversité des objectifs que recouvre cette appellation et cette volonté d'initiation - le second intéresse la pertinence des catégories caractérisant les références architecturales. Ces dernières demeurent sous-jacentes, et peuvent être mises au jour sans trop de difficultés dans les différents discours qui sont tenus.

Cette remarque vaut tout spécialement pour ce que nous avons repéré comme constitutif du "corpus de référence". L'existence de différents corpus de référence recoupe du reste la variété des points de vue et des objectifs que nous venons de signaler.

Nous illustrerons, en particulier, trois de ceux-ci, au moyen de quelques citations tirées des textes retenus.

Le premier établit un corpus de références en terme de vécu quotidien de l'espace, par opposition à l'expérience limitée d'une collection de monuments remarquables :

- "...l'enfant comme l'adulte doivent aller dans la rue non pas pour visiter les châteaux, les églises ou les musées, mais pour faire un constat sur leur environnement, leur quartier..." (1)

- "De fait, l'architecture qu'elle soit banale ou savante, ne s'offre pas comme objet de contemplation extatique à un observateur figé. La "promenade architecturale" est la substance même de l'expérience du cadre bâti.

... l'espace perçu n'est pas une forme abstraite ; il est la structure des mouvements possibles qui sont inséparables de votre expérience'

(1) - L'ECHO des C.A.U.E. - Numéro spécial Pédagogie, n° 8 (Mai-Juin 1979)

De la promenade architecturale à la dérive urbaine, en parcourant des objets, et entre des objets, c'est dans le temps que nous connaissons l'espace." (1)

- "Le mot architecture est associé tardivement par l'enfant aux édifices à caractère monumental. C'est un paradoxe. Ce qui doit rester à l'esprit, c'est la relation corps/espace, faire comprendre que le corps est au coeur même des problèmes vestimentaires et architecturaux." (2)

Le second a recours à la géométrie comme domaine de référence. Ce choix élimine également toute collection préétablie de monuments. Il s'inscrit dans la tradition des tentatives de formalisation de la théorie architecturale à partir de tracés, de règles, de proportions, de lois d'harmonie.

"... le domaine des formes auxquelles touche et se réfère l'architecte est celui de la géométrie qui régit les vertus qu'elle reconnaît aux polyèdres et aux polygones. Le domaine de la géométrie qui est un moyen d'investigation et de lecture de l'espace..."

... l'architecture se réalise et s'accomplit dans et par la création des formes... les formes sont suscitées par les données naturelles apparentées à celles que peut appréhender la conscience humaine retrouvant chaque fois en elles quelques images de ses propres schémas.

... l'idée géométrique introduit la liaison homogène et continue entre les parties et le tout". (3)

Enfin, le troisième ensemble propose de la même façon un corpus de référence établi à partir d'une approche à caractère typologique. Cette dernière s'appuie sur la prise en compte simultanée des phénomènes sociaux et spatiaux. Elle privilégie néanmoins les premiers :

"... la spatialisation est une forme évidente de la socialisation..."

(1) EROUART G. - "Apprendre l'espace" - Editions de la S.A.D.G., PARIS (1979)

(2) BESSON M., BUILES Cl., DAMERON M., GAUTHIER G. - "Découvertes de l'architecture et de l'urbanisme" - Photo-Jeunesse Documents, PARIS (1978)

(3) d°

Au-delà des styles, certains types se dégagent qui établissent une correspondance entre rapports sociaux et rapports spatiaux... C'est la cristallisation progressive au cours de l'histoire des formes typiques répondant globalement à tout un ensemble de besoins sociaux et culturels qui permet d'identifier les types architecturaux." (1)

L'importance donnée à la problématique de l'espace définie par les Sciences Humaines caractérise ce type d'initiation. La citation suivante illustre bien ce parti-pris :

"... l'espace habité est d'abord un espace marqué. L'acte de fermer l'espace, de le marquer, renvoie à une tendance que l'homme partage certes avec un bon nombre de sociétés animale, mais elle ne se résume pas chez lui à l'exercice d'un désir naturel. La prise de possession de l'espace par l'homme-habitant, espèce de "création du chez-soi" qu'on appelle l'appropriation de l'espace se réalise dans le cadre d'institutions et de modèles culturels et s'exprime dans des systèmes d'objets." (2)

Nous illustrons enfin au moyen de deux textes pédagogiques d'architectes le dilemme de recours ou non à un corpus de référence, et le problème de la consistance de celui-ci. C'est d'abord un appel moderniste pour le dépassement de la tradition :

"... l'ensemble des connaissances lentement acquises et toujours transmises a constitué ce que l'on a appelé "la tradition".

Pour un très grand nombre de personnes, la tradition représente tout ce qui reste visible, lisible ou audible du passé : bâtiments, danses, contes, etc...

Or, ces objets n'ont aucune signification de nos jours s'ils ne restent que des objets. Bien plus, ils ont un dangereux pouvoir sclérosant, car il est toujours tentant de les recopier sans les comprendre...

(1) EROUART G. - Opus cit.

(2) EROUART G. - Opus cit.

... une étude prospective du passé devrait contribuer à redéfinir les données nouvelles de l'architecture de demain. L'analyse critique des conditions de la création passée devrait nous aider à cerner les conditions de la création future. Elle devrait nous aider à aboutir à la mise en place d'une nouvelle "tradition de l'ère industrielle" qui ne serait plus empirique et spontanée, mais faite de sciences exactes..." (1)

Puis l'affirmation de la persistance du corpus de référence, sous forme de "bons exemples" dans des déclarations très récentes :

"... le choix de 20 à 25 exemples étalés sur 50 ans montre déjà que nous avons cherché à inventorier des exemples réunis dans des formes urbaines très différentes et qui, pourtant quelque part, comportaient les mêmes invariants dans la réussite..." (2)

Pour ce qui a trait aux principes et préceptes, les textes sur la pédagogie et l'initiation à l'architecture destinés à un public large sont généralement plus discrets. Il s'agit surtout de faire comprendre et d'expliquer ce qu'est l'architecture, et incidemment, pour certains, de donner des informations sur la manière dont elle est pratiquée. Ce point de vue est en général élargi à l'ensemble des tâches institutionnelles confiées à l'architecte et dépasse la polarisation sur la constitution du projet. L'élaboration du projet est cependant présentée en détail et de façon très académique dans certains textes :

"Le plan qui est une projection horizontale des intentions précède nécessairement la façade et il y a toujours entre eux corrélation aussi logique qu'intimement étroite. Le plan est à l'origine de la conception. C'est par lui que se déterminent la largeur des pleins et que se fixent les axes des vides, autrement dit : les parties portantes et les ouvertures dans l'ordonnance d'un rythme.

Par la "composition" le plan définit et exprime de parti architectural lequel se trouve complémentaiement affirmé par le "caractère" des façades." (3)

(1) BELMONT J. - "L'architecture, création collective" - Collection "Vivre son temps", Les Editions Ouvrières, PARIS (1970)

(2) M.E.C.V. - "Livre ouvert sur l'habitat" (Dossier de présentation)

(3) BESSON M. et al. - Op. cit.

En regard de cette initiation à l'architecture, on peut opposer une initiation à l'espace en général qui s'adresse tout spécialement aux enfants d'âge scolaire.

Cette initiation, pour reprendre les catégories du colloque de SENANQUES (1), est davantage celle d'un espace sensible que celle de l'espace abstrait de la pratique architecturale des professionnels.

Les expériences correspondantes centrées sur l'éveil et la découverte (2), plutôt que sur l'apprentissage des règles et des techniques qui reposent sur la production du cadre de vie, développent leur propre ensemble de principes et de préceptes dont le statut de références architecturales doit être débattu. Nous donnons ci-après quelques exemples de ces principes d'initiation :

- *"Il faut partir du vécu quotidien de l'enfant, à cet âge il n'est pas question d'avenir, seul le présent compte : le faire vivre sa classe puis la remettre en question, lui faire prendre conscience de ce que représente l'école et sa fonction, puis projeter l'école telle qu'il la rêve... L'enfant est marqué très tôt par les deux pôles de sa vie quotidienne : la maison, l'école..." (2)*
- *"... entreprendre une évaluation systématique de leur environnement urbain ou d'un quartier voisin, en utilisant la méthode des chemine-ments, la photographie, le dessin topographique, la rédaction, en développant les méthodes d'analyses visuelles et sensibles, etc... Il s'agit d'apprécier l'esprit d'un lieu, non en termes historiques, sociologiques ou architecturaux mais comme réponse à un problème humain..." (3)*

A un niveau plus évolué, certains préconisent même une mise en oeuvre des "échelles" dans une acception proche de la visée architecturologique de Ph. BOUDON :

"... la parfaite compréhension par l'individu de son espace, c'est-à-dire la familiarisation, passe par la maîtrise de ces rapports d'échelle qui marquent le passage d'un espace de conceptualisation à l'autre, et en deça, de l'espace vrai à l'espace pensé..." (4)

(1) PLAN CONSTRUCTION - "Pédagogie de l'espace - Rencontres de SENANQUES, 1975 - Documents n° 6, PARIS (1976)

(2) Action Régionale d'information sur l'Architecture (Région Centre) - "L'architecture et l'urbanisme à l'école" (Juin 1978)

(3) d° note n° 1

(4) Echo des C.A.U.E. - "Expériences" Art and the built environment" - Mai-Juin 1979

(5) ERQUART G. - Opus cit.

3 - MISE AU JOUR DE CORPUS DIFFUS - CLASSEMENT DES REFERENCES

Le choix des supports de presse à analyser et à exploiter pour essayer de condenser les références architecturales diffuses qu'ils véhiculaient, s'est avéré difficile à faire.

Ce choix est de toute évidence une douloureuse restriction quand on est conscient que c'est, de façon extensive, toute la presse grand public et toute la presse spécialisée qui alimentent et structurent les références des profanes comme celles des professionnels.

Cette approche exhaustive dépassait largement nos modestes moyens.

La conviction de son utilité a cependant conduit à faire un choix du traitement exhaustif de quelques supports plutôt qu'un panachage de la totalité.

En effet, si l'on réussissait à persuader les responsables de la recherche architecturale de l'intérêt de travaux systématiques, du type de celui que nous avons entrepris, la tâche serait déjà faite pour quelques revues à l'occasion de la présente étude. Dans la négative, il restera, pour cette dernière, un problème méthodologique qu'il est utile de formuler dès à présent : fallait-il construire un échantillon très large de supports de presse avec une fréquence annuelle restreinte, ou au contraire sélectionner quelques titres significatifs et les traiter de manière systématique ?

Nous avons précisé la raison qui nous a fait choisir la deuxième solution.

La volonté de traiter le problème de références architecturales en regard d'un contexte très situé : celui de notre région, nous a amené (pour bien traiter la bipolarisation des types architecturaux qui caractérise cette même région), à étendre notre zone d'analyse à la Bretagne. Nous avons ainsi pris l'entité Bretagne-Pays de Loire qui rend, paradoxalement, mieux compte des types architecturaux qui peuvent être rencontrés dans la seule région administrative des Pays de Loire.

LA REGION BRETAGNE-PAYS DE LOIRE DANS "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI"

En ce qui concerne les références savantes de la presse professionnelle, un premier travail a consisté à repérer de manière systématique les réalisations régionales dans ce qui a représenté l'organe essentiel du courant moderne international : la revue "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI".

Ce travail répondait à une question simple : à travers quels projets et quelles réalisations apparaît notre région dans la revue, la réponse étant elle-même celle que l'on pouvait donner à une autre question : quels sont les projets et réalisations de Bretagne et des Pays de Loire qui bénéficiaient du label de reconnaissance de modernité conféré par la publication dans "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI".

En dépit de l'internationalisme et de l'insensibilité doctrinale de la modernité aux contextes locaux, on aurait peut-être pu voir apparaître des solutions stéréotypées affichant certaines dominantes.

Le résultat de la recherche opérée depuis le n° 1 de Novembre 1930, sur 46 années de publication de la revue est donné in extenso ci-après. Ces résultats sont un peu décevants si l'on se cantonne à la maison individuelle uni-familiale qui sert de support à notre investigation.

Il est clair, au demeurant, que les professionnels de la région, ne se contentent pas de cette sélection réduite pour constituer leur bagage de références architecturales. Mais relever de façon systématique sur le même support la totalité des images de la maison uni-familiale et en faire l'analyse raisonnée représentait un travail trop vaste, méritant à coup sûr une recherche spécifique.

De façon beaucoup plus globale, nous avons noté la prédominance jusqu'aux années 1960 des modèles des maisons de NEUTRA, GROPIUS et BREUER. Significatif est également dans cette période le peu de place faite aux réalisations s'inscrivant dans la mouvance des travaux de WRIGHT, des "maisons de prairie" ou du SHINGLE STYLE.

La modernité s'inscrit en contre face à toute résurgence régionaliste, et il faut attendre les propositions en 1965 de l'équipe de MOORE et le SEA-RANCH pour voir cette tendance s'inverser. "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI" réagit avec pas mal de retard à cette réhabilitation et à ce courant néo-vernaculaire.

REFERENCES REGIONALES DANS LA REVUE "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI"

- N° 8 - Nov. 1931 - Pages 37 à 43 - "Nouveaux Magasins DECRE à NANTES"
Arch. : Henri SAUVAGE
- N° 8 - Nov.-Déc. 1933 - Page 44 - "Hopital maritime à LORIENT"
Arch. : B. LHOTELIER et G. ROBIN
- N° 10 - Déc.-Janv. 1933 - Page 53 - "Garage FORD à RENNES"
Arch. : DABOVAL
Situation : angle rue Lenée et
av. du Mail
- N° 9 - Septembre 1934 - Page 57-58 - "Hopital maritime à LORIENT"
Arch. : B. LHOTELIER et G. ROBIN
- N° 1 - Janvier 1935 - Page 31 - "Société de construction de loco-
motives près de NANTES - Usine et
cité-jardin"
- N° 9 - Septembre 1935 - Page 83 - "Magasins DECRE à NANTES"
Arch. : Henri Sauvage
- N° 2 - Février 1938 - Page 48 à 51 - "Nouveau réservoir en béton armé
de la ville de NANTES de 40 000 m³
LA CONTRIE"
- N° 12 - Décembre 1938 - Page XII - "Restaurant "Le vert d'eau" à ANGERS"
Arch. : Georges MEYER
Réaménagement d'un hôtel particulier
du Second Empire, bd du Maréchal FOCH
- N° 7 - Juillet 1939 - "Colonie de vacances à ST-BREVIN
L'OCEAN"
Arch. : J. et M. ANDRE
- "Colonie de vacances de LA MEILLERAIE"
Arch. H. PACON

- 1945 - 1946 - N°1 - Page 67 - Usine de mécanique à NANTES
Architecte : F.CARPENTIER
- 1946 - N°5 - Page 113 - Immeuble commercial à GUINGAMP
Hommage à André NOVELLO
- N°7/8 - P. 49-50 - "LORIENT"
Georges TOURY
- P. 62-67 - "NANTES"
Gabriel CHEREAU, Dr. NEDELEC
- N°9 - P. 31 - Hôtel en Vendée
Arch. : F.BOSSU et J.DEBARRE
- 1948 - N°18-19 - P. 110/111 - Maison dans une petite île bretonne
Arch. : P.JEANNERET
- 1950 - N°32 - P. 33 à 35 - LORIENT,
TOURRY, Urbaniste en Chef
Architectes-Adjoints : BOURGEOIS et HOURLIE
- 1952 - N°44 - P. 48 - Maison à ST-JEAN-DE-MONTS
Arch. : DEBARRE et BOSSU
- 1953 - N°46 - P. 25 - BREST : GRANDS ENSEMBLES
Arch. : R.LOPEZ et V de QUEVILERRAN
- P. 30 - NANTES : LES DERVALLIERES
Arch. : M.FAVRAUD
- 1954 - N°52 - P. 40 - RENNES ; MAISON DE LA RADIO
Arch. : CARLU et JOLY
- N°57 - P. 17 - RENNES : IMMEUBLE POUR CADRES
Arch. : A.REMONDET
- 1955 - N°58 - P. 16 à 19 - CENTRALE DE NANTES - CHEVIRE
Arch. : BOILEAU - LABOURDETTE
- 1956 - N°66 - P. 2 à 11 - UNITE D'HABITATIONS NANTES - REZE
Arch. : LE CORBUSIER

- 1956 - N°69 - P. 22/24 - IMMEUBLE DE LA SECURITE SOCIALE AU MANS
Arch. : Jean LE COUTEUR
- 1957 - N°71 - P.20 - EGLISE SAINTE-THERESE - LE MANS -
N°72 - - LYCEE DE QUIMPER, ANNEXE DE CHATEAULIN
Arch. : R. LOPEZ (actualité)
N°73 - P. XXVII - Utilisation de l'ardoise : VILLA A CARNAC
Arch. : Y. GUILLOU
N°74 - P. 38 - GROUPE H.L.M DU MANS "LE RONCERAY"
Arch. : P. VAGO
P. 44 - Immeuble haut à TREBEURDEN
Arch. : R. LE FLANCHEC
- 1958 - N°77 - P. 44 - Gare Routière de RENNES
Arch. : REMONDET, PERRIN, MARTIN
N°78 - P. XVIII - Aménagement du circuit du MANS
Arch. PARAT, ANDRAULT, de la TOUR D'Auvergne
- 1960 - N°90 - Juin/Juillet - Immeuble à ANGERS
P. 100 Arch. : I. SCHEIN
- 1962 - N°104 - P. 26 - Grand ensemble RENNES GROS CHENE
Arch. : LEGRAND et RABINEL
- 1963 - N°107 - Actualité - Lycée mixte de LA COLINIÈRE à NANTES
Arch. : A. CHATELIN
- P. 2 - Université de NANTES
Arch. : L. ARRETCHÉ
N°108 - P. 56 - Eglise du Rosaire à NANTES
Arch. : A. ROUQUET
Eglise SAINT-LUC à BREST
Arch. : P. PINSARD
- Actualité - Eglise SAINT-ANDRÉ
Arch. : J.A CHENIEUX
N°109 - P. 99 - Résidence du PARC au MANS
Arch. : P. VAGO

- 5
13
1
- 1964 - N°112 - P. 98 - Centre Nautique des GLENANS
Arch. : A.GOMIS
- N°116 - P. 59 - Parc des Sports de SAINT-NAZAIRE
Arch. : M.SARGER.
- 1965 - N°118 - P. 45 - "RENNES"
Arch. : L.ARRETCHE et MARTY
- N°123 - P. 36 - Cité Technique, LA ROCHE-SUR-YON
Arch. : J.B. DURAND, Y.MENARD
- 1966 - N°126 - Actualité P. XXV - Complexe résidentiel et Hôtelier à LA BAULÉ
Arch. : CACAUT, CERVELLO, JOUTEL.
- N°128 - P. XXI -
Arch. : CACAUT, CERVELLO, JOUTEL
- P. 48 - Palais de Congrès de PERROS-GUIREC
Arch. : C.CACAUT
- N°129 - P. 27 - La Bibliothèque Scientifique de NANTES
Arch. L.ARRETCHE
- P. 66 - Maison de la Culture à RENNES
Arch. : CARLU et JOLY
- 1967 - N°130 - Actualité - Projet de Tour pour SAINT-NAZAIRE
Arch. : C.CACAUT et C.CERVELLO
- P. 84 - Deux ensembles résidentiels à LA BAULE
Arch. : X. EPSTEIN, CACAUT, CERVELLO.
- N°133 - P. 32 - Centrale de CHINON, France,
Arch. : DEMARET et DUFAU
- 1968 - N°141 - P. 94 - Usine de Confection, LA ROCHE-SUR-YON
- 1969 - N°144 - P. 37 - Immeuble à la BAULE (projet)
Arch. : H.BALEY, GINAT, AVEY, PEPIN,
LE HALLEUL.
- P. 50 - Village de vacances de GUIDEL
Arch. : A.GOMIS

- 1969 - N°144 - P.70 - Eglise SAINT-ANDRE de NANTES
Arch. : A.CHENIEUX
- 1970 - N°150 - P.41 - Hôpital Général de SABLE-SUR-SARTHE (projet)
Arch. : G.BISSON
- P.98 - Institut de thalassothérapie de QUIBERON
Arch. : A.BRUYERE
- 1972 - N°160 - P.92/95 - Village de vacances de BEG-MEIL près QUIMPER
H.MOUCHE et P.SZEKELY
- N°162 - P.18 - Lac de Loire à BLOIS
Arch. : LE MAZIEUX, TITUS
- 1973 - N°169 - P. XV et XVI - EN VAL DE LOIRE : ARDOISIÈRES D'ANGERS.
Actualité
- 1975 - N°178 - P.100 à 102 - Villa de vacances à la FAUTE-SUR-MER, VENDEE
Arch. : E. et O. GIRARD
- N°179 - 93-94-95-96 - "La fonction ne dicte pas la forme,
Salle Omnisports à NANTES"
Arch. : G.EVANO et J.L. PELLERIN
- N°180 - P.XXV à XXX - "Centre ville, centre vide"
L'aménagement de la place Napoléon
à LA ROCHE-SUR-YON
Projets lauréats et quelques autres.
- 1979 - N°206 - P.62-63 - Maison BALLAGE en VENDEE
Arch. : O.GIRARD
- 1980 - N°208 - P.65 et 66 - Hôtel de Ville et Palais de justice au MANS
Projet DOLLE,
Projet LION et P. CANQUET
- N°209 - P.60 - Maison BRIFFAUD en VENDEE
Arch. : Ph. BOISSEAU, F. JUNG
- 1981 - N°214 - P.84 - Hôpital à SAINT-CALAIS (SARTHE)
Arch. : G.BISSON

LA REVUE "L'ARDOISE"

Sur le plan régional, en regard de l'Architecture d'Aujourd'hui, une revue joue un rôle important dans ce qui va apparaître de plus en plus comme central dans l'évaluation des écarts entre références populaires et professionnelles : à savoir le conflit entre régionalisme et modernité. Il s'agit de la revue "L'ARDOISE".

Emanation directe des Ardoisières d'ANGERS, la revue est fondée en 1928. Nous avons pu travailler sur une collection partant du n°2 de Juillet/Août 1928 jusqu'au n° 250 de Juillet 1981.

Là encore, nous avons fait la sélection de toutes les réalisations régionales publiées dans la revue. La moisson est beaucoup plus abondante dans la mesure où approximativement plus de 50 % des constructions publiées sont réalisées dans la région Bretagne/Pays de Loire. Dans les numéros récents, la faveur dont bénéficie auprès de l'équipe de rédaction l'architecte du Cotentin LE SENEY amène une petite extension de la région Bretagne vers la Normandie à laquelle nous avons souscrit.

La revue "L'ARDOISE" est intéressante par la volonté de ses dirigeants de quitter à un moment donné les rivages du régionalisme et de la tradition des métiers du bâtiment qui caractérisaient la revue jusqu'à la reconstruction et pendant celle-ci.

Avec la rencontre de nos deux supports, nous trouvons dans le n° 73 de "L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI" en Actualité, page XXVII, une récrimination de la rédaction de "L'ARDOISE" qui se plaint de l'ostracisme dont est victime ce matériau dans les pages de la grande revue internationale. Les ardoisiers donnent une photo d'une maison de Y. GUILLOU, toute en toit, que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher de la caricature paradoxale d'A. LOOS, parue dans l'article sur "l'architecture et le style moderne", traduction de "ARCHITEKTUR" dans le n° 2 de Décembre 1912 des "CAHIERS D'AUJOURD'HUI."

UTILISATION DE L'ARDOISE.

Notre confrère La Revue de l'Ardoise nous reprochait récemment très courtoisement de ne pas publier souvent de réalisations utilisant ce beau matériau. Nous sommes heureux de présenter ci-contre un exemple de réalisation fort sympathique, conçue directement en fonction de l'utilisation de l'ardoise.

VILLA A CARNAC-PLAGE, Y. GUILLOU, ARCHITECTE.



L'argument de "l'ARDOISE" sera un mot d'ordre pour la politique rédactionnelle de la revue : on peut concilier matériau traditionnel et modernité. L'homme qui révélera cette possibilité et s'en fera le leader sur le plan régional sera sans nul doute l'architecte Y.GUILLOU.

"L'ARDOISE" lui consacra un numéro spécial en 1958 (N°155 - quatrième trimestre 1958).

Il faut noter que les ARDOISIÈRES D'ANGERS assurent gratuitement le service de la revue à tous les architectes, et qu'elle reçoit généralement un bon accueil. Par sa présentation, sa teneur, le caractère discret des arguments "maisons", et le peu de publicité qui y est faite, elle s'apparente davantage à une revue spécialisée qu'à une publication de "fabriquants".

Notre hypothèse est qu'elle figure un excellent indicateur des références des architectes de la région, tout au moins de ceux de la génération des trente ans et plus, qui constituent les effectifs du "Conseil Architectural".

Le repérage des constructions régionales publiées dans "l'ARDOISE", et, en particulier, parmi celles-ci, de nombreuses maisons uni-familiales est donné ci-après.

LA MAISON DE LA REGION DANS LA REVUE "L'ARDOISE".

- 1929 - N°8 - P.12 - Villa "ROC EMERAUDE", à SAINT-EFLAM
Architecte : PENTHER
- N°9 - P.11 - Cité ouvrière à RENAZE
- 1930 - N°11 - P.7 - Villa à PONTCHATEAU
Arch. : DATESSSEN
- N°13 - P.4 - Maison dans les environs de BREST
Arch. : PHILIPPE
- 1931 - N°15 - P.2 - Villa aux environs de NANTES
P.7 - Logement de sous-officiers à ANGERS
- N°18 - P.2 - Cité ouvrière de la Société du gaz LEBON à QUIN
P.3 - Villa à PARAMÉ
Arch. : HEMAR
- P.6 - Villa à ROTHENEUF
Arch. : OLICHON
- N°19 - P.4 - Manoir de RIVASCLOU à PARAMÉ
Arch. : HEMARD
- 1932 - N°21 - P.2 - Villa à PONT-AVEN
Arch. : LACHAUD et LEGRAND
- P.6 - Groupe d'habitations à CONLEAU près VANNES
Arch. : GEMAIN
- P.13 - Maison à MARTIGNE-FERCHAUD (Ille et Vilaine)
- 1932 - N°22 - P.15 - Le pavillon de la Foire Exposition à RENNES
Arch. : LE ROY et LEMOINE
- N°23 - P.3 - Villa à DINARD
Arch. : HEMARD
- N°24 - P.5 - Groupe d'H.B.M de la THEBAUDAIS à RENNES
P.9 - Villa près de BREST
Arch. : Ed. MOÇAER

1933 - N°26 - P.5 - Habitations à bon marché (HBM) de ROBIEN
à SAINT-BRIEUC
Arch. : FAUNY

N°28 - P.1 - Citation de M. A. de MONZIE, Ministre de
l'Education Nationale pour l'inauguration
de la maison des Provinces Françaises à
la Cité Universitaire, le 27 Juin 1933 :

"Dans cette maison, je trouve un certain nombre
de choses qui plaisent à mes yeux de provincial...
D'abord le toit, qu'on nous laisse les toits.
Je tiens à tous les toits de France et je
m'imagine, je ne sais pourquoi, que porter
atteinte aux toits, c'est porter atteinte
à la civilisation".

P.4 à 8 - Article "un bon fief de l'ardoise : LE MORBIHAN :

. Maison dans le Morbihan
Arch. : HEBERT

. Villas dans le Morbihan
Arch. : BARDET

1934 - N°33 - P.12 - Villa à LA BAULE
Arch. : CADO

1934 - N°34 - P.12 - Villa près de SAINT-BRIEUC
Arch. : HEMAR de SAINT-MALO

1935 - N°35 - P.10 - Villa à SAINT-LUNAIRE
Arch. : HEMAR

N°36 - P.8 - Villa près de RENNES
Arch. : FRIGAULT

1936 - N°40 - P.12 - Villa à SAINT-JACUT DE LA MER

- 1936 - N°42 - P.8 - Villa à AURAY
Arch. : René KERVAHUT (AURAY)
- N°43 - P.7 - Villa non située
Article de BOURGNEUF, sur les constructions
à aspect terrasse et toiture ardoise à faible
pente.
- N°52 - P.14 - Villa à CONCARNEAU
Arch. : LACHAUD ET LEGRAND
- 1938 - N°54 - P. 13 - Villa aux SABLES D'OLONNE
- 1939 - N°57 - P. 16 - Villa à NANTES
Arch. : JAMEAUX
- N°58 - P. 10 - Villas à STE-ANNE-LA-PALUD, à PONT-AVEN
Arch. : LACHAUD et LEGRAND
- P.11 - Villa à PLOUEZEC
Arch. : P. ROLLAND
- 1941 - N°61 - P.6 - Villa à LAMBALLE
Arch. EVEILLARD
- P.16 - Villa à SAINT-CAST
Paul ROLLAND, architecte à ST-BRIEUC
- 1941 - N°63 - P.4 - Villa à PONT-AVEN
Arch. : LACHAUD et LEGRAND
- 1941 - N°66 - P.14 - Villas à SAINT-QUAY (COTES DU NORD)
et 15 Arch. : CORLOUER
- P.15 - Villa et maison H.B.M. à SAINT-NAZAIRE
Arch. : GRIGNAND
- P.16 - Villa à ROSCOFF
LAURENT, architecte à MORLAIX

- 1942 - N°67 - P.7 - *Maison à SAINT-BRIEUC*
Arch. : J. FAUNY
- N°68 - P.7 - *Villa à LOUDEAC*
Arch. Paul ROLLAND
- N°69 - P.1 - *Villa à PORNICHET*
Arch. VACHON
- P.3 - *Villa à LA BAULE*
Arch. : DATESSSEN
- N°70 - P.8 - *Quelques villas bretonnes (double page) à LANDERNEAU*
Arch. : FRAISSINET (BREST) - COURCOUX (PARIS)
LE MEUR et CESSONS.
- 1943 - N°72 - P.11 - *Maison du TERTRE A SAINT-BRIEUC*
Arch. : J. FAUNY
- P.12 - *Maison à LA TRINITE*
Arch. : J. FEILDEL
- N°74 - P.7 - *L'ardoise en BRETAGNE : maisons à ST-BRIEUC, BINIC, ETABLES, GUINGAMP*
Arch. P. ROLLAND
- N°75 - P.6 - *Logis marin au BOURG-DE-BATZ*
Arch. : F. BLENO
- P.6 - *Maison à SAINT-BRIEUC*
Arch. : P. ROLLAND
- P.12 - *Villa à PORNICHET*
Arch. : VACHON
- N°76 - P.10 - *Maisons bretonnes de P. ROLLAND*
11-12

- 1944 - N°79 - P.5 - Maison à PLOUMANACH PERROS GUIREC
Arch. : GELIS
- P.6 - Maison sur les bords de l'ODET
Arch. : LAPRADE et VERGNAUD
- P.7 - Maison en ANJOU
et 8 Arch. : LECONTE
- 1945 - N°81 - P.2 - Maison à CONCARNEAU J. LACHAUD et R. LEGRAND
Ferme à BENODET
- P.3 - Maison à PONT-CROIX
J. LACHAUD et R. LEGRAND, architectes à QUIMPER
- P.5 - Les villes dorées à SAINT-BRIEUC
Arch. Ch. CHEVALIER
- 1946 - N°89 - P.6 - Maison au VAL-ANDRE
Arch. : HEDOU DE LA HERAUDIERE, architecte à
SAINT-BRIEUC
- N°91 - P.15 - Maison à ANCENIS
Arch. : P. JOESSEL
- 1948 - N°100 - P.5 - Une villa à LOCTUDY
- 1949 - N°105 - P.1 - Cité SNCF - SAINTE-THERESE - RENNES
Arch. : KLEINER
- P.12 - Lotissement de RIANCOURT à ST-MALO (ST-SERVAN)
Arch. : MURAT et HEMAR
- P.15 - Maison avec couverture en coquille St-Jacques
- N°107 - P.11 - Maison à PAIMPOL
HELARY, architecte à SAINT-BRIEUC

- 1950 - N°114 - P.10 - Ferme type à la Foire Exposition de BREST
- N°115 - P.12 - Villa à ERQUY (22)
Arch. : GAGEY
- 1951 - N°118 - Page de garde : "Castel moderne de caractère breton"
- 1952 - N°126 - P.14 - Cité de KERANROUX à BREST
Arch. : BAZIN
- 1953 - N°128 - P.14 - Villa d'un Docteur à RETIERS (Ille & Vilaine)
Arch. : POMMEREUIL
- N°131 - P.1 - Castors de CHALONNES (Maine & Loire)
Arch. : LESENECHAL
- P.3 - Maison H.L.M.
Arch. : LESENECHAL
- P.14 - Villa à ETABLES
Arch. : LOPIN
- P.15 - Villa à SAINT-QUAY PORTRIEUX
Arch. : P. ROLLAND
- 1954 - N°134 - P.3 - Villa à ERQUY (Côtes du Nord)
Arch. : P.ROLLAND
- P.4 - Propriété à SAINT-BRIEUC
Arch. : P.ROLLAND
- P.5 - Habitation aux ROSAIRES (Saint-BRIEUC)
Arch. P.ROLLAND
- P.6 - Trois fermes
Arch. : P.ROLLAND
- P.12 - Maison à SAINT-NAZAIRE (ardoises cachées)
Arch. : JOLIVEL

- N°139 - P.7 - Maison "COURANT", F4 à RENNES
Arch. : CHOUINARD
- P.9 - Maisons jumelées - H.L.M. de LA CONTRIE
à NANTES - Arch. : FERRONNIERE
- 1955 - N°141 - P.2 - Maison-type de pêcheur breton
- P.7 - Quelques maisons nouvelles à QUIMERCH
- P.15 - Villa à BEG MEIL
Arch. : LACHAUD et LEGRAND
- 1956 - N°147 - P.10 - Villa à HENNEBONT - LE PENVEC, entrepreneur
- P.11 - Cité Castor à VANNES
- P.16 - Villas à CARNAC
et 17 Arch. : GUILLOU
- 1957 - N°149 - P.10 - Maison à LANESTER (MORBIHAN)
Arch. : DELAYRE
- 1958 - N°155 - Numéro sur Y. GUILLOU
- 1959 - N°158 - P.10 - Villa à LA BAULE
et 11 Arch. : PH. LOUIS
- P.10 - Villa à CARNAC
Arch. : GUENEC et BIGIO
- P.12 - Villa à RENNES
Arch. : LABESSE
- P.13 - Villa à SAINTE-GENNES (Maine et Loire)
Arch. : ENGUEHARD

- 1960 - N°160 - P.3 - Pavillon "le SUROIT", aux Arts Ménagers, 1960
à 5 Arch. : Y. GUILLOU
- Villa à LARMOR
Arch. : LE MEUR
- N°162 - "Côtes du Nord et Finistère"
- P.4 - Villa à PERROS GUIREC
Arch. : GELIS
- P.5 - Maison et cabinet médical au VAL ANDRE
Arch. : de LAVIGNE
- Maison à TREGASTEL
Arch. : COURCOUX (PARIS)
- P.7 - Villa à MORLAIX
Arch. : de LAFFOREST, LE JANNE, HEUZE
- P.8 - Maisons à BENODET et BEGMEIL
et 9 Arch. : DEYROLLE à CONCARNEAU
- 1961 - N°167 - P.7 - Logements préfabriqués à LORIENT
Arch. : BRUNERIE, OUVRE, OLIVIER
- 1962 - N°170 - P.3 - Villa à LA TRINITE-SUR-MER
Arch. : Y. GUILLOU
- N°171 - P.5 - Manoir à GUINGAMP
Arch. : de LAFFOREST
- P.7 - Maison
Arch. : J. LE COGUIEC
- P.13 - Maison
Arch. : de LAFFOREST

- 1964 - N°178 - P.10 - *Maison à QUIBERON*
Arch. : Y.GUILLOU
- P.11 - *Maison à FOUGERES*
Arch. : PERRIN -MARTIN
- 1966 - N°184 - *Maisons de cadres.*
- P.IV - *Maison à VANNES pour MICHELIN*
Arch. : Y.GUILLOU
- P.VI *Maison à PLOUEZEC et JOSSELIN*
et VII - Arch. : Y.GUILLOU
- 1968 N°192 - - *Maisons :*
- P.5 - *Maison à SAINT-SERVAN*
Arch. : A.MURAT
- P.7 - *Maison près de QUIMPER*
Arch. : P.DENIC
- P.8 - *Maison à la Pointe d'ARRADON*
Arch. : Y.GUILLOU
- P.9 - *Maison près de NANTES*
Arch. : J.F. PEIGNE
- P.12 - *Maison à PERROS-GUIREC*
Arch. GELIS et COULOMNEAU
- P.13 - *Maison à LA ROCHE BERNARD*
Arch. : MASSE
- 1969 - N°196 - P.2 - *CLAIRIES à pureaux décroissants*
et 3 Arch. : Y. GUILLOU

- 1969 - N°198 - P2 - Pavillons près de QUIMPERLE
 et 3 Cité de KERVENEC près de ROSPORDEN
 Arch. : CHAUSSEPIED et GELIS
- Logements à LANNION
 Arch. : ROUSSEAU
- N°199 - - Finistère Sud, Architecte . DECAUX
 KERVEGANT Arch. : BOUGET
 LOIRE-ATLANTIQUE Arch. : JAUNY
 Littoral Normand Arch. : LE SENEY
 Côte normande Arch. : NOUVELLET
 BENODET Arch. : CAILLEAU
 PORNICHE Arch. : BALZER
- 1970 - N°200 - - Maisons évolutives à ANGERS
 Arch. : SAINT-ARROMAN
- N°202 - - Village E.D.F à SAVENAY
 Arch. : C.L. BACH
- 1971 - N°205 - - Village Vacances , embouchure de la Laita
 Arch. : GOMIS, assisté de J.QUERRY
- Village Vacances, AIR FRANCE à SCUBIDAN-GUIDEL
 Arch. : STANGACIU
- N°206 - - Sur le Golfe du MORBIHAN, ARRADON
 Arch. : Y.GUILLOUET
- SAINT-SULLIAC
 Arch. : PERRIN-MARTIN

- 1972 - N°208 - P.7 - "LES CYCLADES" à GRANDVILLE
Arch. : LESENEY
- N°209 - P.12 - Presqu'île de RHUYS
et 13 Arch. : MADELINE
- N°210 - - Maisons économiques
- 1973 - N°212 - P.4 - Jeu de triangle
Arch. : R.NAULLEAU
SULLOUVILLE, Manche,
La Ronde Boule
Arch. : LESENEY
- P.10 - Maison,
Arch. : Y.GUILLOUET
- P.11 - Maison,
Arch. : CACAULT
- P.15 - Village de SOUBIDAN à GUIDEL
et 16 Arch. : Y.GUILLOU
- 1974 - N°213 - - Numéro sur l'Architecte LESENEY
- N°217 - - Trois architectes, trois styles : LESENEY
GUILLOU
GUILLOUET
- 1975 - N°220 - - Trois architectes en Pays de LOIRE : CHUDEAU,
FRIOUX, DROUPY

- 1976 - N°223 - P.2 - *Maison en Bretagne*
Arch. : TH.LAVILLE
- P.10 - *Maison dans le Golfe du MORBIHAN*
11 Arch. Y.GUILLOUET
12
13
- N°225 - P.4 - *Village de vacances à PLESTIN*
Arch. : HAUVESPRE et GUILLO
- P.5 - *PLOERMEL, Gîtes, Etang du Duc*
Arch. : Y.GUILLOU
- P.8 - *Maison "tente" en MAYENNE*
Arch. : J.H. BOUFLET
- 1977 - N°232 - P.11 - *Maison*
Arch. : J.RECHIN
- P.12 - *VANNES, Maison*
et 13 Arch. : B.GUILLOUET
- P.16 - *Maison près du MANS*
Arch. : TERRILLON
- 1978 - N°234 - P.3 - *Logements individuels à DOUE-LA-FONTAINE*
Arch. : CHUDEAU, DROUPY, FRIoux
- 1979 - N°239 - P.4 - *Village de PLOUJEAN, près de MORLAIX*
Arch. : TROUSSEL
- P.14 - *Maison du Directeur de l'Hôpital de LOUDEAC*
Arch. : PERCHE, RUELLAND, HERAUD
- N°240 - P.19 - *Village des Pluviers, POULIGUEN*
Arch. : JAUNY
- Village de SAINTE-LUCE,*
Arch. : M.THOMAS

N°241 - P.13 - Villa à BELLE-ISLE-EN-MER
Arch. : Y.GUILLOU

P.14 - Villa à l'Île aux MOINES
Arch. : GUILLOUET

1980 - N°242 - P.6 - Maison des Vignes
Maître d'Oeuvre agréé : M.SAUTJEAU

P.9 - Maison ROCHER à LARMOR BADEN
et 10 Arch. : Y.GUILLOU

P.11 - Maison
12 et Arch. : LESENEY
13

P.16 - Maisons à ANCENIS (44) et à PLOUHARNEL (56)
Arch. : THOMAS

P.18 - Maison à SERENT (Lauréate du concours "Antenne"
Arch. : GUEHO

P.18 - Maison à SAINT-MARTIN-D'ARCE
Arch. : CHUDEAU - FRIOUX - DROUPY

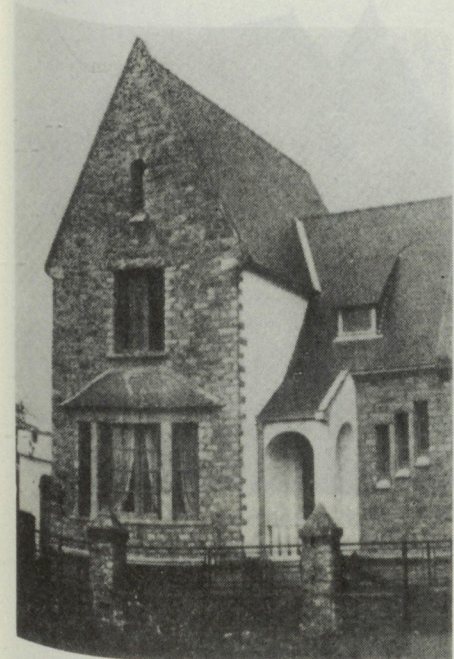
P.19 - Maisons à CARQUEFOU
Arch. : AUGEA, à NANTES



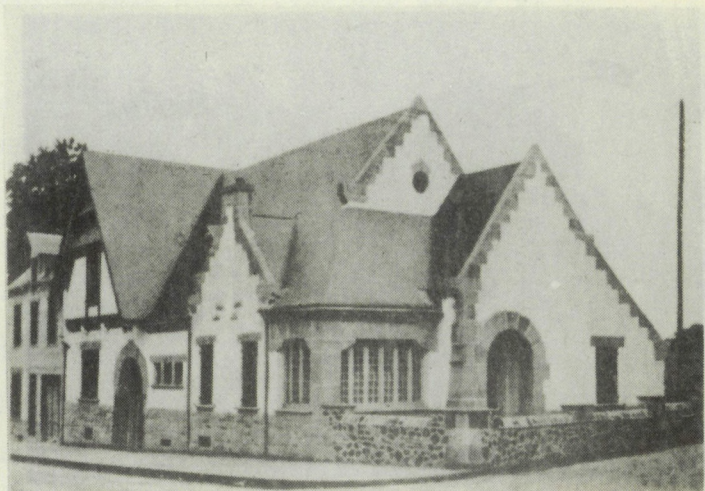
Cité ouvrière à RENAZE
in l'Ardoise n° 9 - 1929 - P. 11



Groupe d'habitations à CONLEAU (Morbihan)
Arch. : GERMAIN (VANNES)
in l'Ardoise n° 21 - 1932 - P. 6



Villa à AURAY
Arch. : KERVAHUT (AURAY)
in l'Ardoise n° 42 - 1936 - P. 8



Villa à PONTCHATEAU
Arch. : DATESSSEN
in l'Ardoise n° 11 - 1930 - P. 7



H.B.M. de la LA THEBAUDAIS (RENNES)
in l'Ardoise n° 24 - 1932 - P. 6



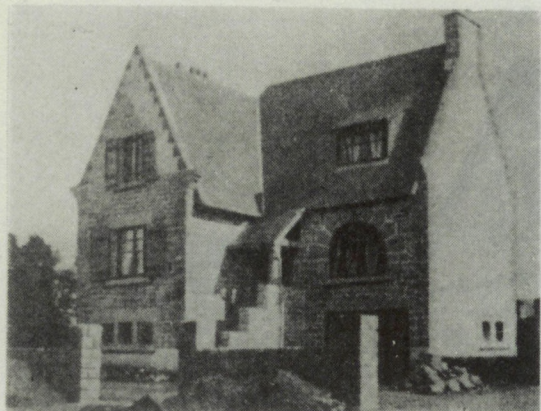
Villa à PLOUEZEC
Arch. : ROLLAND (ST-BRIEUC)
in l'Ardoise n° 58 - 1939 - P. 11



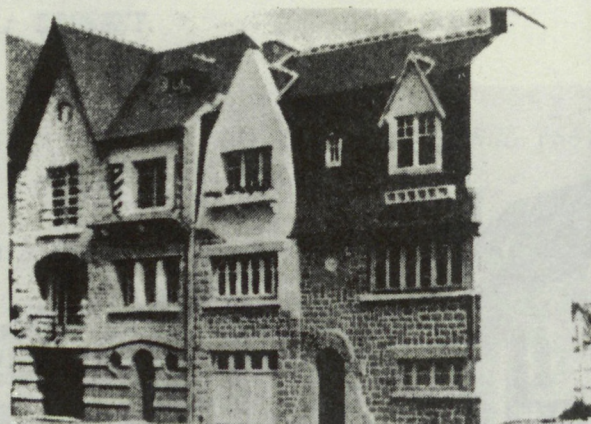
Villa à ETABLES (Côtes du Nord)
Arch. : CORLOUER (ST-QUAY)
in l'Ardoise n° 66 - 1941 - P. 14



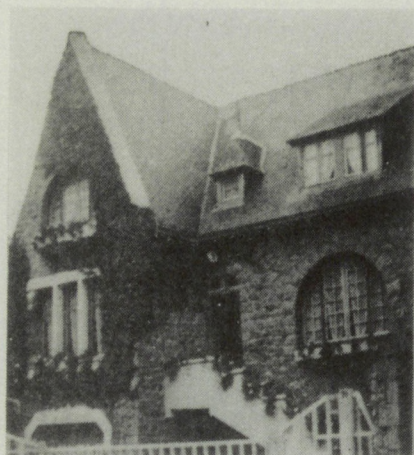
Maison à ST-BRIEUC
Arch. : FAUNY (ST-BRIEUC)
in l'Ardoise n° 67 - 1942 - P. 7



"L'ardoise en BRETAGNE"
Arch. : ROLLAND
in l'Ardoise n° 74 - 1943 - P. 7



"L'ardoise en BRETAGNE"
Arch. : ROLLAND
in l'Ardoise n° 74 - 1943 - P. 7



Maison à ST-BRIEUC
Arch. : ROLLAND
in l'Ardoise n° 75 - 1943 - P. 6

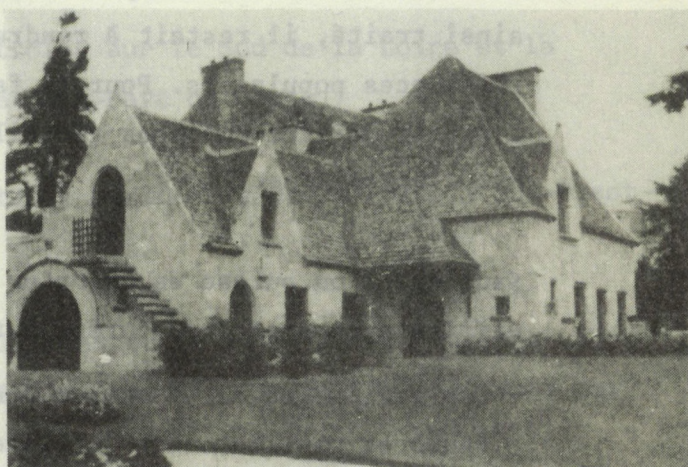


Villa à RETIERS (ILLE ET VILAINE)
Arch. : POMMEREUL
in l'Ardoise n° 128 - 1953 - P. 14

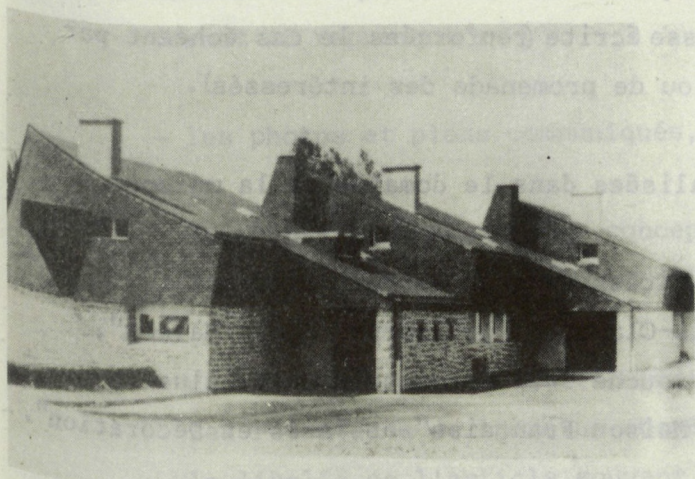
Le volet des références professionnelles des architectes de la région



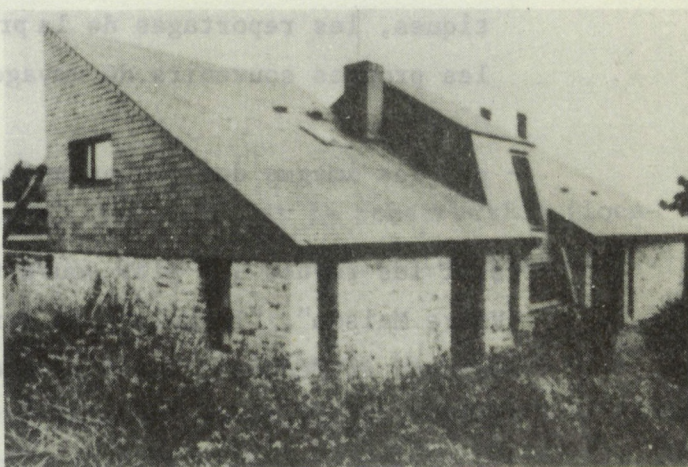
Villa au FORT BLOQUE
Arch. : GUILLOU (VANNES)
in l'Ardoise n° 155 - 1958 - P. 9



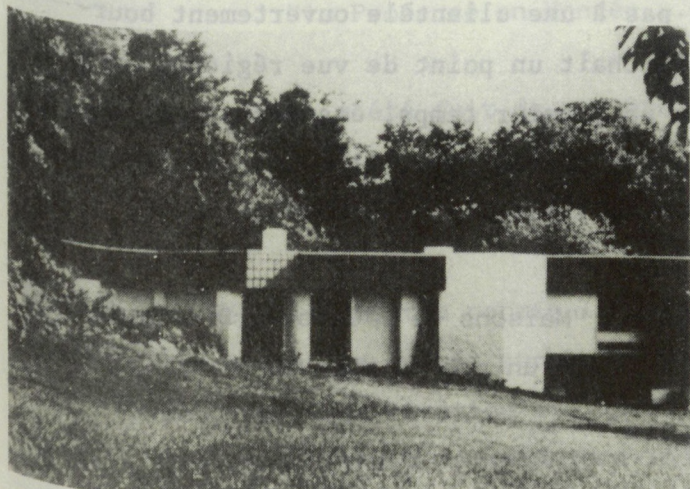
Manoir à GUINGAMP
Arch. : DE LAFFOREST (MORLAIX)
in l'Ardoise n° 171 - 1962 - P. 5



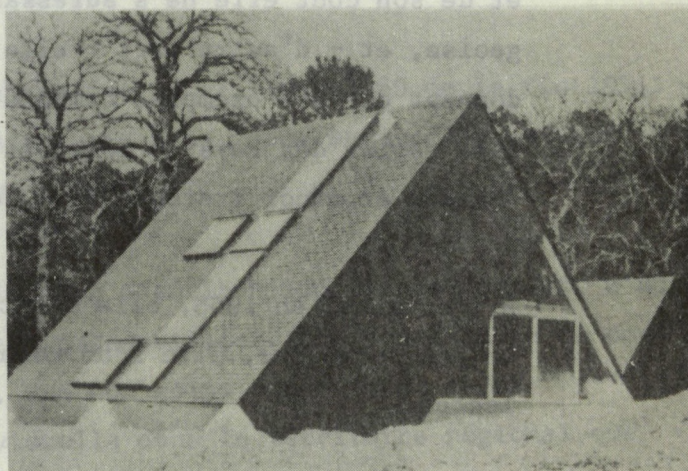
Maisons à VANNES pour MICHELIN
Arch. : GUILLOU (VANNES)
in l'Ardoise n° 184 - 1966 - P.4



"Trois architectes, trois styles"
Arch. : GUILLOUET
in l'Ardoise n° 217 - 1974 - P. 7



"Trois architectes, trois styles"
Arch. : GUILLOU (VANNES)
in l'Ardoise n° 217 - 1974 - p. 11



"Trois architectes en PAYS DE LOIRE"
Arch. : FRIUX (ALLONNES)
in l'Ardoise n° 220 - 1975 - P. 7

ELABORATION D'UNE CLASSIFICATION DU CORPUS A PARTIR DE LA REVUE "MAISONS ET DECORS BRETAGNE-PAYS DE LOIRE"

Le volet des références professionnelles des architectes de la région ainsi traité, il restait à rendre compte des supports véhiculant les références populaires. Pour ce faire, plusieurs possibilités existaient à partir des informations recueillies au cours d'une enquête menée auprès architectes-conseillers.

Sans que l'on puisse en apporter la preuve formelle, les références des utilisateurs sont structurées à trois niveaux :

- par les images de la maison véhiculées par la publicité des constructeurs et pavillonneurs (affiches, journaux, dépliants, revues...).
- par les images diffuses de l'habitation publiées sous des formes aussi variées que le reportage télévisé, la bande dessinée, les vues touristiques, les reportages de la presse écrite (renforcées le cas échéant par les propres souvenirs de voyage ou de promenade des intéressés).
- par les images des revues spécialisées dans le domaine de la maison.

Parmi les revues les plus souvent citées dans ce secteur figurent : "Votre Maison", "la Maison de Marie-Claire", "le Journal de la Maison", "Maisons et Décors", et, pour une couche socio-professionnelle plus élevée : "Plaisir de la Maison", "Maison Française" et "Arts et Décoration".

Une des publications présentait un caractère assez intéressant dans la mesure où - d'une part - en raison de sa présentation, de son contenu, et de son coût elle ne s'adressait pas à une clientèle ouvertement bourgeoise, et - d'autre part - elle affichait un point de vue régional en ne donnant que des exemples bretons en un premier temps, étendus par la suite à la région des Pays de Loire et au Sud de la Loire. Il s'agit de la revue "Maison et décor Bretagne-Pays de Loire", publiée depuis 1965.

A l'origine, en 1965, elle s'intitulait "Maisons de l'Ouest". D'orientation un peu technique, elle s'adressait alors à un public masculin pour 2/3 des lecteurs.

La revue s'est ensuite étendue à un public plus large à dominante féminine (2/3 des lecteurs). Cette nouvelle orientation, liée à l'introduction d'articles sur la décoration intérieure, explique le changement de l'intitulé de la revue qui devient "Maisons et décors de l'Ouest" en 1969.

A partir de 1978, paraissent des articles sur le Sud de la Loire et la revue devient "Maisons et Décors Bretagne-Pays de Loire".

Notons qu'il existe deux autres éditions régionales de la revue : Sud-Ouest-Midi-Pyrénées et Méditerranée.

Le tirage de la revue oscille actuellement entre 22 et 25 000 numéros, soit une estimation Sofrès un peu forte à notre avis, de 320 000 lecteurs par tirage (1981).

Une fois rassemblée la collection complète de la revue, le dépouillement a consisté à effectuer pour chaque habitation uni-familiale présentée une fiche format A3 reprenant :

- les photos et plans communiqués,
- des renseignements sur le concepteur, le client, et la construction (localisation, surface habitable, coût, type de construction, matériaux, etc...),
- des extraits de l'article permettant d'avoir une idée de la manière dont les rédacteurs de la revue abordent la présentation de la maison (notamment le libellé de l'article souvent très significatif)

Ex. : "pour l'amour du granit"...

"la Provence en Vendée...", etc...

Ce travail a été fait de manière exhaustive du n° 1 au n° 59 de la fin 1971. Puis, devant le gonflement des modèles présentés, nous avons dû procéder à un échantillonnage de 1 numéro sur trois.

Le dépouillement a permis la constitution d'environ 500 fiches donnant, d'après les contrôles opérés sur les revues non dépouillées, une bonne image du contenu de la publication et, au-delà, une non moins bonne image de ce qui se construit comme maison individuelle dans le territoire régional que nous avons retenu.

C'est donc à partir de ce corpus qu'une classification a été établie pour essayer de voir la manière dont les habitations uni-familiales présentées pouvaient se distribuer et se regrouper. Un tel travail pouvait être fait systématiquement en utilisant une grille de description et un traitement statistique automatisé, technique que nous avons déjà utilisée dans des études antérieures.

Mais nous attachant ici à la dimension symbolique liée à l'aspect et à l'expression architecturale de nos objets, nous avons préféré opérer de manière empirique et intuitive, par classement visuel des familles d'images. En effet, dans ce domaine, l'intervention d'instruments trop complexes et trop affûtés peut détruire une bonne part de la richesse du tissu.

De prime abord, cette classification visuelle nous a permis de distinguer deux grandes tendances :

- l'appartenance au courant régionaliste,
- l'appartenance au courant moderniste.

Ces deux courants sont d'ailleurs repris le plus souvent sous le vocable de traditionnel et contemporain :

- et par les rédacteurs de la revue pour qualifier les modèles présentés,
- et par les utilisateurs lors de leur dialogue avec les architectes conseillers.

Or, les modèles purement contemporains ou purement traditionnels sont loin d'être majoritaires sur l'ensemble du fichier et l'appartenance à l'un ou l'autre des courants n'est pas clairement établie puisque de nombreuses formes hybrides et dérivées ont été mises au jour. Ce sont donc ces interférences et hybridations plus ou moins marquées qui ont finalement servi de trame pour définir la classification.

Cette tentative locale d'adaptation des principes de la modernité est-elle liée à une forte identité culturelle régionale ou s'agit-il d'une hybridation marquée par la volonté des professionnels d'obtenir une certaine adhésion populaire ? La question reste posée.

Après plusieurs essais, les différentes fiches de l'échantillon ont été regroupées sous les rubriques suivantes :

- Domaine de l'ardoise et du chaume au Nord de la Loire :

- . les restaurations
- . le mimétisme régional néo-breton traditionnel
- . les constructions avec des pierres récupérées
- . la bretonité récente
- . l'hybridation modernité-bretonité
- . l'habitat du plus grand nombre (avec indices de bretonité)
- . la maison économique (à bretonité peu marquée)
- . les objets habitables non identifiés
- . la modernité située
- . le chaume et les chaumières

- Domaine de la tuile au Sud de la Loire :

- . le mimétisme régional
- . le décor dans le goût méditerranéen
- . l'hybridation modernité-régionalisme
- . l'habitat du plus grand nombre

- La modernité

Nous donnons ci-après deux à trois modèles significatifs de chacune des rubriques retenues. Ces catégories peuvent être, à leur tour, divisées en sous-catégorie, selon une systématisation qui pourrait donner lieu à d'autres développements.

Nous avançons dès à présent l'hypothèse d'une adhésion des architectes aux références présentées dans les catégories "modernité" et "modernité située" et de manière moins nette dans celle des "restaurations" et des "hybridations". Il faudra bien sûr se donner les moyens de valider celle-ci au terme de la recherche.

DOMAINE DE L'ARDOISE ET DU CHAUME AU NORD DE LA LOIRE

- LES RESTAURATIONS
- LE MIMETISME REGIONAL NEO-BRETON TRADITIONNEL
- LES CONSTRUCTIONS AVEC DES PIERRES RECUPEREES
- LA BRETONITE RECENTE
- L'HYBRIDATION MODERNITE-BRETONITE
- L'HABITAT DU PLUS GRAND NOMBRE AVEC INDICES DE BRETONI
- LA MAISON ECONOMIQUE (A BRETONITE PEU MARQUEE)
- LES OBJETS HABITABLES NON IDENTIFIES
- LA MODERNITE SITUEE
- LE CHAUME ET LES CHAUMIERES

LES RESTAURATIONS



N° 148 - Août-Septembre 1980 - P. 76-77

Article : "PETITS VOLUMES POUR GRANDE MAISON"

Situation : FLOVESCAT - Côtes du Nord

Maître d'oeuvre :

N° 66 - Août-Septembre 1971 - P. 56 à 63

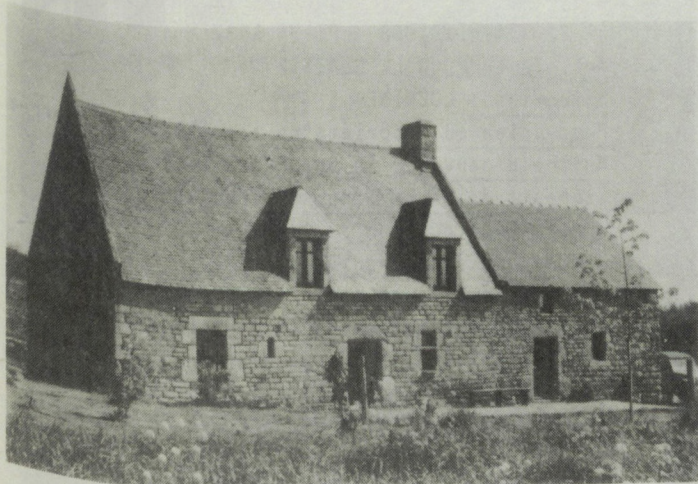
Article : "TROIS CHAUMIERES DIFFERENTES"

Situation : Région de CRACH - MORBIHAN

Maître d'oeuvre :

Nom : CLUB DES CHAUMIERES

Qualité : entreprise spécialisée dans la
réhabilitation



N° 144 - Déc. 1979 - Janvier 1980 - P. 62-63

Article : "UNE ANCIENNE PETITE FERME"

Situation : en pays vannetais

Maître d'oeuvre :

Nom : CLUB DES CHAUMIERES

Qualité : Organisme spécialisé dans la réha-
bilitation

Eléments d'information supplémentaires :

- Restauration d'une ferme datant du XVIIe siècle
- Percement de 5 ouvertures supplémentaires

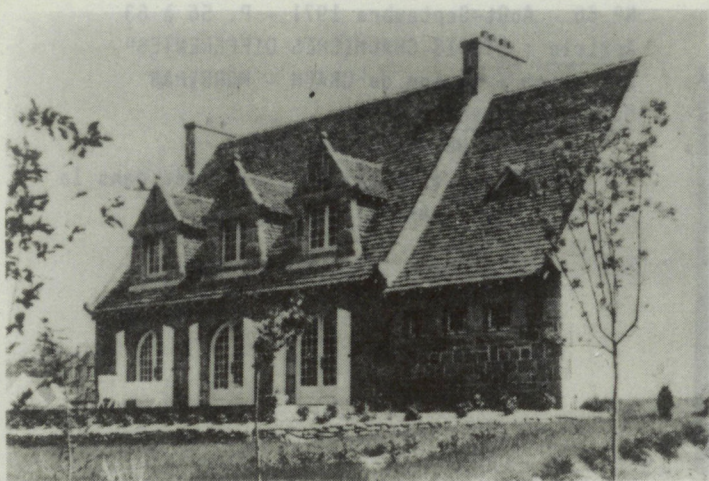
Nom : CLUB DES CHAUMIERES

Qualité : architecte

Adresse : DEBARNENEZ

Eléments d'information supplémentaires :

- Maison sur sous-sol semi-enterré
- Construction à partir de pierres de récupération
- liège au mortier pauvre de chaux
- Couverture en ardoises d'ANGERS posées au clois
- 7 pièces - SH : 127 m²
- Construction réalisée en 1982
- Coût : 150 000 F (1982)



n° 27 - Oct. 1967 - P. 29 à 33

Article : "MAGIE D'UNE TERRASSE : UNE MAISON
EN GRANIT ET ARDOISES RUSTIQUES"

Situation : MORLAIX

Maître d'oeuvre :

Nom : J. LE GOFF

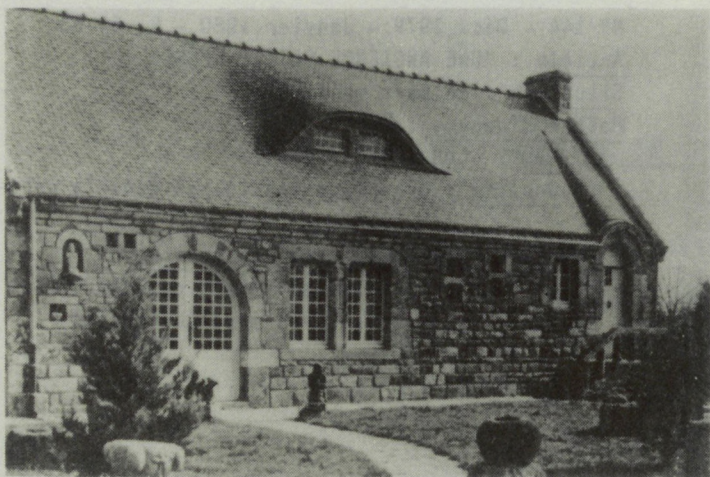
Qualité : Maître d'oeuvre

Adresse : LANDERNEAU

Eléments d'information supplémentaires :

- Réalisation récente en référence au manoir
- Construction traditionnelle en pierre de taille
- Portes-fenêtres en plein cintre
- Menuiseries à petit-bois

"C'est une réminiscence du manoir : elle se pare
des mêmes matériaux, du même granit et d'une
ardoise rustique de récupération".



n° 32 - Avril 1968 - P. 34 à 37

Article : "POUR LE PLAISIR"

Situation : LOCMINE

Profession du propriétaire : tailleur de pierres

Maître d'oeuvre : le propriétaire lui-même

Eléments d'information supplémentaires :

- Auto-construction
- Maçonnerie de granit
- Porte-fenêtre et porte plein cintre

"Cette grande maison de 14 m de façade évoque
dans sa naïveté, la ferme d'antan mais la tou-
relle qui lui est adjointe à l'arrière rappelle
les dispositions plus recherchées de quelque
manoir".

LES CONSTRUCTIONS AVEC DES PIERRES RECUPEREES



n° 148 - Août-Septembre 1980 - P. 76-77

Article : "PETITS VOLUMES POUR GRANDE MAISON"

Situation : PLOUESCAT - Côtes du Nord

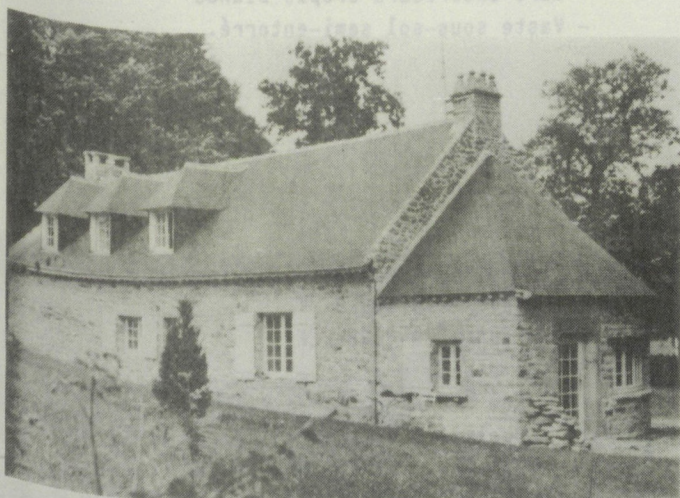
Maître d'oeuvre :

Nom : MEVEL Jean

Qualité : architecte

Éléments d'information supplémentaires :

- Construction en bordure de mer
- Matériaux de récupération (granit et ardoise des montagnes)
- Succession de petits volumes imbriqués (6 volumes différents)
- Décrochements nombreux créant des terrasses-patios bien protégées du vent
- Couverture à coyaux, sans gouttière
- Menuiseries en aluminium
- "Une construction à l'ancienne, mais très actuelle".



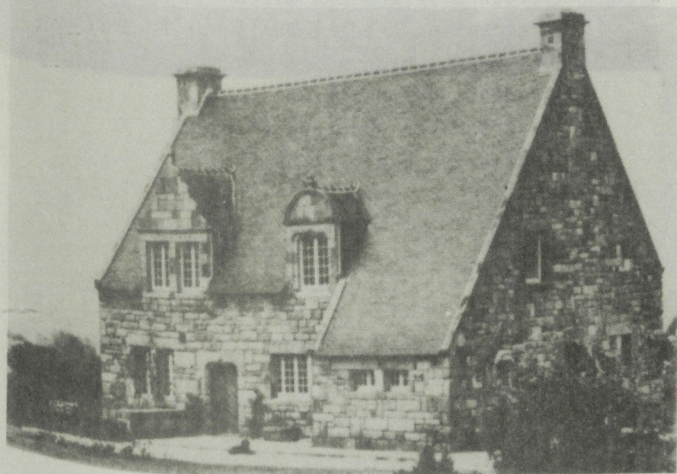
n° 35 - Juillet 1968 - P. 32 à 34

Article : "LE PETIT KERAT"

Situation : Finistère

Éléments d'information supplémentaires :

- Résidence secondaire louée en été
- Maison construite avec des pierres récupérées



n° 17 - Octobre 1966 - P. 26-27

Article : "POUR L'AMOUR DU GRANIT"

Situation : LOCRONAN

Profession du propriétaire : carreleur

Maître d'oeuvre :

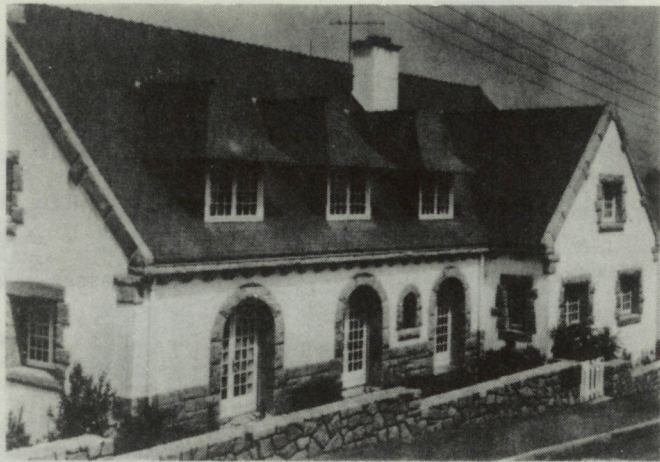
Nom : MONY

Qualité : architecte

Adresse : DOUARNENEZ

Éléments d'information supplémentaires :

- Maison sur sous-sol semi-enterré
- Construction à partir de pierres de récupération liées au mortier pauvre de chaux
- Couverture en ardoises d'ANGERS posée au clou
- 7 pièces - SH : 127 m²
- Construction réalisée en 1962
- Coût : 150 000 F (1962)



n° 58 - Novembre 1970 - P. 50 à 53

Article : "SUR LA COLLINE"

Situation : Côtes du Nord

Maître d'oeuvre :

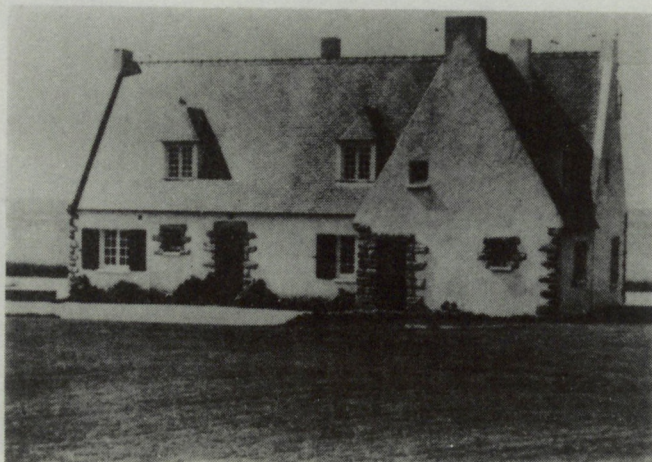
Nom : LEON

Qualité : architecte

Adresse : ST-BRIEUC

Éléments d'information supplémentaires :

- Lucarnes à coyaux
- Grandes ouvertures en plein cintre
- Corbeaux profilés en listel alignés en rang serré supportant un bandeau de pierre parallèle aux gouttières
- Soubassement et encadrement des ouvertures en pierre de taille
- Menuiseries à petits bois
- Murs extérieurs crépis blancs
- Vaste sous-sol semi-enterré.



n° 39 - Décembre 1968 - Janvier 1969 - P. 34 à 41

Article : "PEN AVEL"

Situation : LA TURBALLE

Maître d'oeuvre :

Nom : LAMY B.

Qualité : architecte

Adresse : PARIS

Éléments d'information supplémentaires :

- Résidence secondaire située en bordure de mer
- Construction traditionnelle en équerre
- Murs crépis blancs
- Parements de granit
- Couverture en ardoises d'ANGERS
- Menuiseries à petits bois

L'HYBRIDATION MODERNITE- BRETONITE



N° 3 - Mai 1965 --P. 43

Article : "PETITE MAISON DU FINISTERE"

Situation : Route de Concarneau - QUIMPER

Profession du propriétaire : Plâtrier - Carreleur-
QUIMPER

Maître d'oeuvre :

Nom : TROMEUR

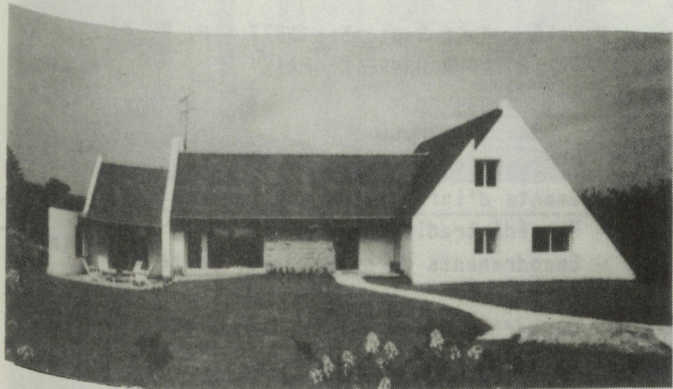
Qualité : Maître d'oeuvre

Adresse : FOUESNANT

Éléments d'information supplémentaires :

- Maison sur sous-sol semi-enterré
- Parements et soubassement en pierre de taille de TREGUNC
- Couverture ardoise

"Cette demeure allie à la fois des formes modernes et un style breton tout à fait classique".



N° 135 - Août-Septembre 1978 - P. 66 à 69

Article : "UNE ARCHITECTURE CLAIRE ET LUMINEUSE"

Situation : Rade de BREST

Maître d'oeuvre :

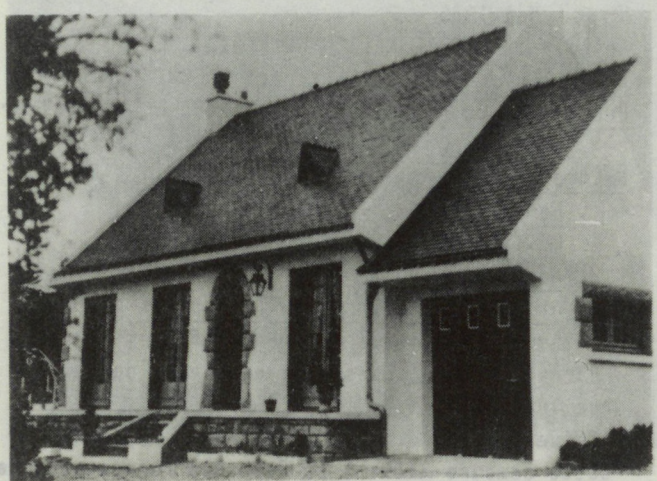
Nom : SIMOTTEL

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- "Construction contemporaine, elle traduit cependant un esprit régional traditionnel dans l'allure même de ses façades et de ses toitures"
- RdC : SH : 154 m²
- Etage : SH : 47 m²
- Maison sur sous-sol partiel (cave et garages)
- Parements en pierre de taille groupés sur un mur
- Grandes baies vitrées en aluminium
- Volumétrie en T.

L'HABITAT DU PLUS GRAND NOMBRE (AVEC INDICES DE BRETONNITE)



de un style breton tout à fait classique.

N° 39 - Décembre 1968 - Janvier 1969 - P. 32-33
 Article : "LA MAISON BRETONNE 100 % FAIT MAIN"
 Maître d'oeuvre :

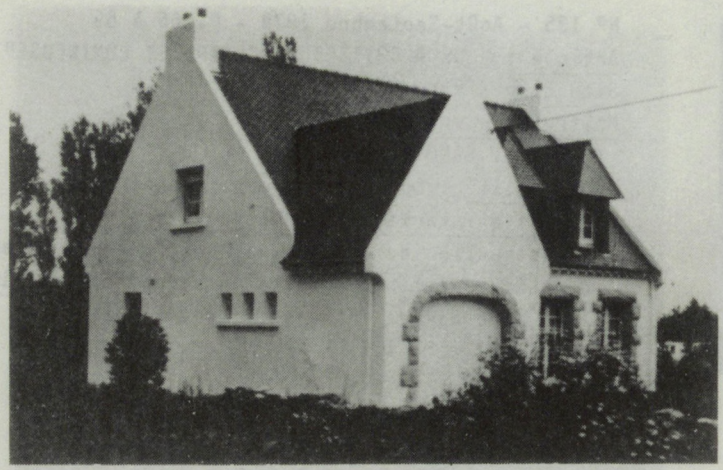
Nom : "LA MAISON BRETONNE"

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Eléments d'information supplémentaires :

- Procédé traditionnel faisant appel aux services d'entreprises sélectionnées à proximité du chantier
- Maisons types réalisées en 7 mois du 3 au 7 pièces
- "Ces maisons peuvent être rattachées à un classicisme régional rassurant".

- Menuiseries à petits bois
- Murs enduits crépis blancs
- Toiture en ardoises espagnoles.



- Grande baie vitrée en aluminium -
- Volantée en T.

N° 126 - Août-Septembre 1977 - P. 82-83
 Article : "UN HAVRE DE PAIX"
 Maître d'oeuvre :

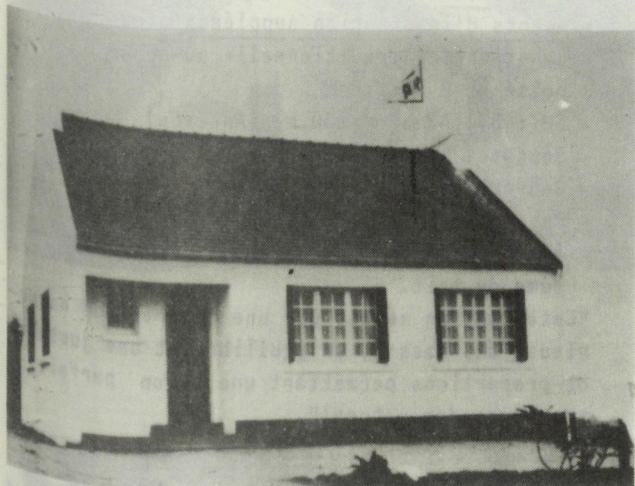
Nom : G.TE.CO

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Eléments d'information supplémentaires :

- Procédé traditionnel
- Encadrements de granit avec porte en plein cintre
- Couverture en ardoises d'Espagne
- SH : 121 m2
- Murs enduits blancs
- Menuiseries à petits bois
- "Cette maison possède la noblesse d'une architecture régionale traditionnelle".

LA MAISON ECONOMIQUE (A BRETONITE PEU MARQUEE)



N° 21 - Mars 1967 - P. 33 à 36

Article : "PROPRIETAIRE POUR LE PRIX MENSUEL D'UN LOYER"

Situation : PORSMILIN - BREST

Maître d'oeuvre :

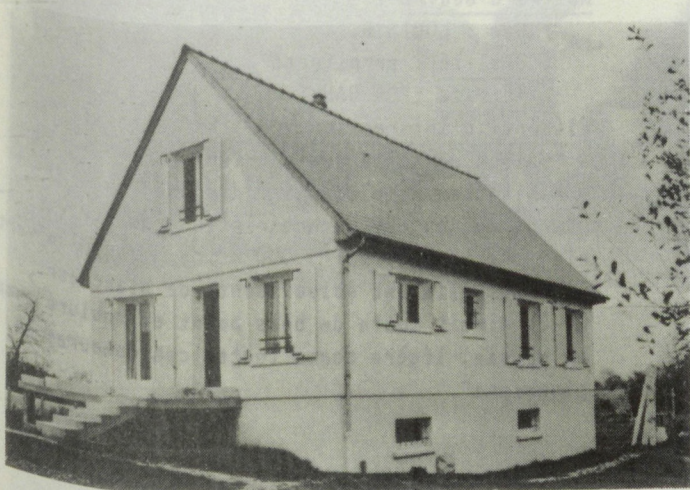
Nom : AGENCE IMMOBILIERE DE LA RADE

Qualité : Société Immobilière de construction

Adresse : LE RELECQ KERHUON

Éléments d'information supplémentaires :

- Pavillon témoin : F4 : 47 000 F sans le garage
- Couverture en ardoises rectangulaires de fibrociment
- Menuiseries à petits bois
- Plans types du F3 au F7



N° 90 - Janvier-Février 1974 - P. 87

Article : "UN PIGNON FACADE"

Situation : VANNES (lotissement)

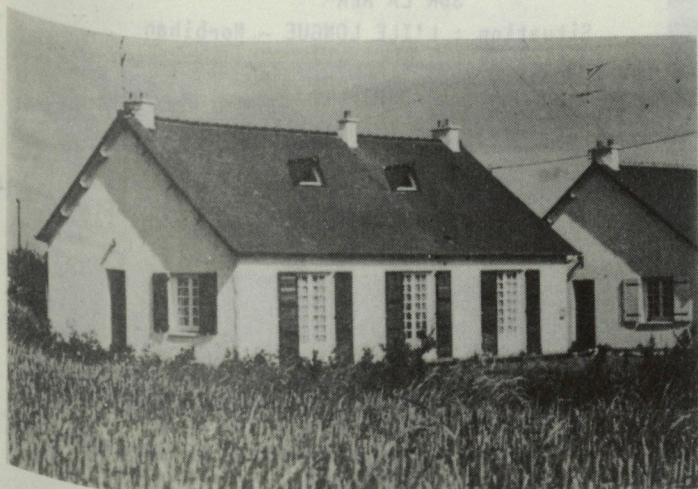
Maître d'oeuvre :

Nom : MAISONS CHALET IDEAL

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- SH : 104 m²
- Maison type à façade principale aménagée en pignon
- Sous-sol semi-enterré
- Combles aménagés
- Volets persiennes en bois ouvrant à la française
- "Cette construction toute simple est implantée dans un décor champêtre avec lequel elle s'accorde fort bien et qui met en valeur son parti architectural épuré".



N° 86 - Août-Septembre 1973 - P. 52-53

Article : "UNE MAISON AUX CHAMPS"

Maître d'oeuvre :

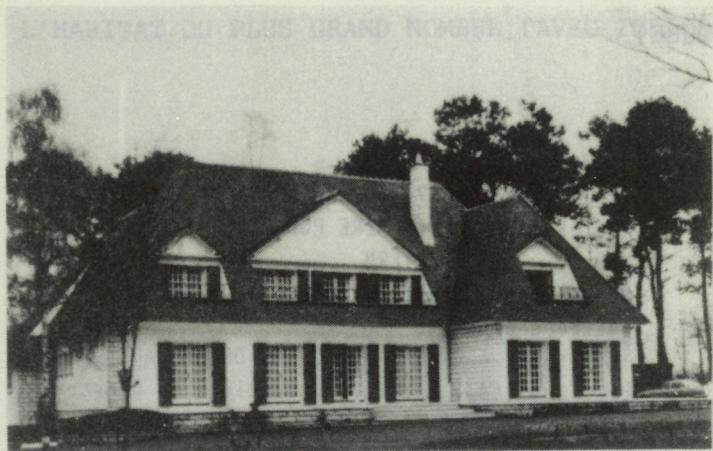
Nom : "PAVILLONS D'ARMOR" (entreprise TRONEL)

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- Modèle préfabriqué
- Type F4 avec garage incorporé
- Construction en béton cellulaire autoclavé siporex
- Couverture 2 pentes en ardoises d'amiante-ciment
- Maison de plain-pied comportant trois portes-fenêtres à petits bois sur la façade principale
- "Type d'habitation à la fois élégant, logeable et d'un prix accessible même pour les petits budgets".

OBJET HABITABLES NON IDENTIFIES



N° 106 - Août 1975 - P. 46
 Article : "UNE BELLE DEMEURE"
 Maître d'oeuvre :

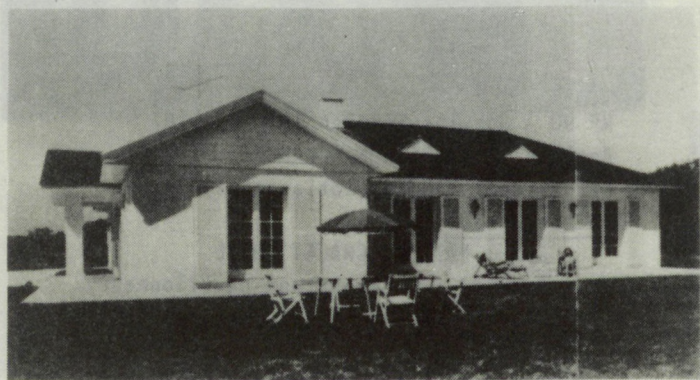
Nom : MAISONS LELIEVRE

Qualité : constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- Construction traditionnelle au coeur d'un parc boisé de 2 hectares
- SH : 371,42 m² + 200 m² (Annexes)
- Sous-sol partiel
- Couverture en tuiles plates
- Parements en pierre de CHAUVIGNY
- Intégration de terrasses-balcons dans le volume du toit.

"Cette maison séduit par une répartition harmonieuse des masses, un équilibre et une justesse de proportions permettant une union parfaite avec le cadre naturel".



N° 49 - Décembre-Janvier 1970 - P. 46 à 49
 Article : "LA MAISON BLANCHE"

Maître d'oeuvre :

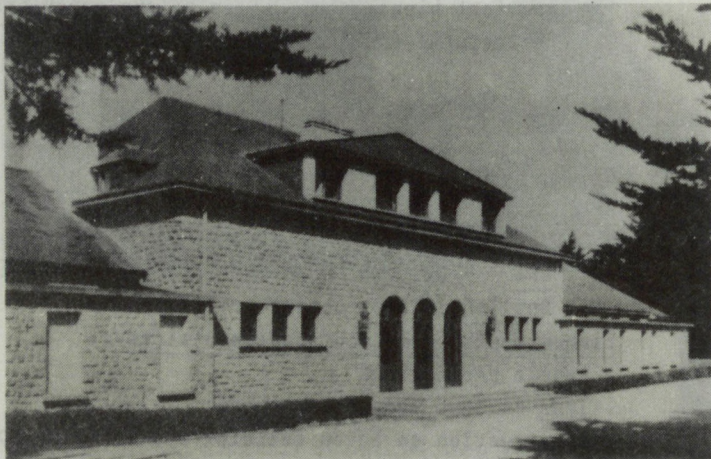
Nom : LOUIS P.

Qualité : architecte

Adresse : LA BAULE

Éléments d'information supplémentaires :

- "Maison de style californien"
 - Habitation de plain-pied disposée en T
- "Cette maison est caractéristique du style colonial américain : sur 5 000 m² de gazon d'un vert anglais, elle est éblouissante de blancheur. On la dirait toute de bois peint et mouluré comme un meuble, légère comme toutes ces demeures de pionniers".



N° 8 - Novembre 1965 - p. 72 à 74

Article : "UNE SORTE DE CABINE BATEAU GEANTE
 ET SYMETRIQUE OUVERTE EN PERMANENCE
 SUR LA MER"

Situation : L'ILE LONGUE - Morbihan

Maître d'oeuvre :

Nom : CAUBERT

Qualité : Architecte

Adresse : VANNES

Éléments d'information supplémentaires :

- Résidence secondaire bâtie sur une île du golfe du Morbihan
- Ile + maison à vendre
- Recueil de l'eau de pluie sur la grande surface de la toiture et stockage dans des citernes de grande capacité.
- Bâtiment central aux lignes rigides et d'une symétrie parfaite, flanqué de deux ailes également symétriques.

LA MODERNITE SITUEE



N° 162 - Déc. 1982 - Janv. 1983 - P. 43 à 45
 Article : "CONSTRUITE POUR PROFITER DE LA VUE"
 Maître d'oeuvre :

Nom : NORMAND M.

Qualité : Maître d'oeuvre

Eléments d'information supplémentaires :

- Volume composé de deux structures triangulaires scindées par une partie basse en toit terrasse
- Implantée sur un terrain très en pente, la construction est orientée vers la mer dont la vue se situe au Nord-Ouest.



N° 142 - Août-Sept. 1979 - P. 36 à 37

Article : "OUVERTE SUR LA NATURE"

Situation : Au pays Bigouden, dans un parc boisé bordé par l'océan.

Maître d'oeuvre :

Nom : LUCAS j;

Qualité : ingénieur E.T.P.

Eléments d'information supplémentaires :

- Grand toit d'ardoises semi-rustiques de couleur gris bleuté
- Parements en granit du pays
- Baies coulissantes en bois
- Maison sur sous-sol enterré.

"Le parti architectural traduit une recherche esthétique évidente et une volonté d'intégration au paysage. La maison est un ample toit d'ardoise, dont la forme discrète et séduisante est particulièrement bien adaptée à la situation du terrain exposé aux vents venant du large. Et pour que ce volume d'allure contemporaine s'harmonise bien avec l'environnement, il a été réalisé avec des matériaux de la région qui lui permettent de mieux se dissimuler dans la végétation".

N° 35 - Juillet 1968 - P. 22 à 29

Article : "MIMETISME/UNE MAISON SANS TOIT"

Maître d'oeuvre ;

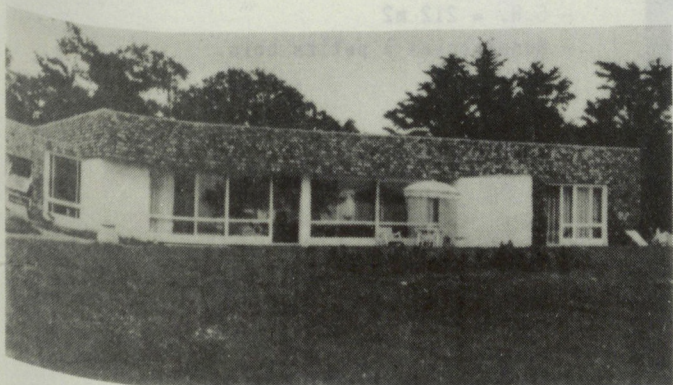
Nom : GUILLOU Yves

Qualité : Architecte

Adresse : VANNES

Eléments d'information supplémentaires :

- Maison à patio avec bandeaux d'ardoises vieilles descendant jusqu'au sol (ardoises de Sizun)
- "La maison moderne est-elle indésirable dans nos régions ? Ne peut-elle pas s'intégrer harmonieusement au site ?"



N° 126 - Août-Septembre 1977 - p. 68 à 71
Article : "UNE MAISON DES CHAMPS"
Situation : Côtes du Nord
Maître d'oeuvre :

LE CHAUME ET LES CHAUMIERES



N° 126 - Août-Septembre 1977 - p. 68 à 71

Article : "UNE MAISON DES CHAMPS"

Situation : Côtes du Nord

Maître d'oeuvre :

Nom : "LES BATISSEURS D'ARMOR"

(NORMAND Michel M.O.)

Qualité : Constructeur-Pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- Couverture en roseau de Hollande
- Enduit ciment taloché
- Menuiseries à petits bois

"Bien que la construction soit située dans les Côtes du Nord, pour sa conception, M. NORMAND est allé chercher l'inspiration dans le Morbihan au pays d'AURAY".

"Si les grandes lignes du parti architectural expriment une fidélité à l'esprit d'antan, il n'a pas été possible, pour des raisons de prix de revient, de conserver les mêmes matériaux".



N° 102 - Avril 1975 - p. 52-53

Article : "DANS UN CADRE RUSTIQUE"

Situation : VIGNEUX DE BRETAGNE

Maître d'oeuvre :

Nom : Entreprise Générale de Bâtiment AR. T.

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- Couverture en roseaux de Camargue ignifugée
- Construction en L avec rez de chaussée + combles aménagés.
- S.H. = 212 m2
- Menuiseries à petits bois.

71

ans les
ORMAND
Morbihan

ctural
an, il
de prix
riaux".

nt AR.12

fugée

+

DOMAINE DE LA TUILE AU SUD DE LA LOIRE

- LE MIMETISME REGIONAL
- LE DECOR DANS LE GOUT MEDITERRANEEN
- L'HYBRIDATION MODERNITE-REGIONALISME
- L'HABITAT DU PLUS GRAND NOMBRE

LE CHAUMÉ ET LES CHAUMIÈRES

LE MIMÉTISME REGIONAL



N° 99 - Déc. 1974 - Janv. 1975 - P. 54 à 57

Article : "LA MARAICHÈRE"

Situation : à proximité de PORNIC

Maître d'oeuvre :

Nom : FERRONNIÈRE

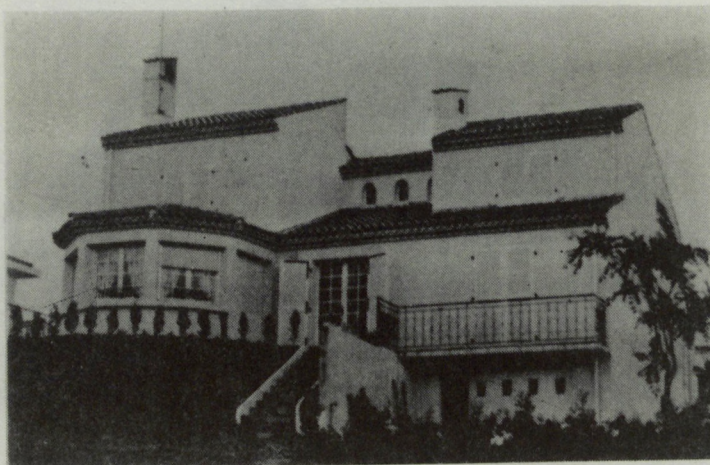
Qualité : architecte

Éléments d'information supplémentaires :

- Couverture en tuile rouge (REDLAND)
- Enduit rustique blanc
- Ouvertures à grands carreaux + baies coulissantes
- Préau en façade Sud
- Petit appentis en pignon Ouest
- SH : 130 m²

"Cette maison reprend dans son ensemble les volumes ainsi que certains détails qui contribuent à faire le charme des petites fermes vendéennes traditionnelles. Les dimensions des vitrages respectent la tradition régionale. En effet, les fenêtres et portes-fenêtres ne sont pas équipées de petits carreaux".

LE DECOR DANS LE GOUT MEDITERRANEEN



N° 90 - Janv.-Févr. 1974 - P. 93

Article : "LA CIGALE"

Maître d'oeuvre :

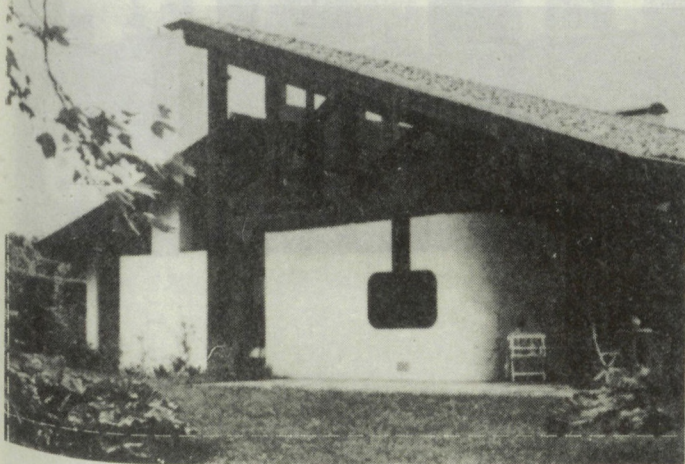
Nom : "CONSTRUCTIONS DE L'ATLANTIQUE"

Qualité : Constructeur-pavillonneur

Éléments d'information supplémentaires :

- Décrochements et jeux de toiture
- Maison sur sous-sol
- Menuiseries extérieures à petits bois en niangon
- Présence d'une rotonde
- Double corniche en génoises

L'HYBRIDATION MODERNITE-REGIONALISME



N° 106 - Août-Septembre 1976 - P. 76 à 81

Article : "ESPACE ET LUMIERE"

Maître d'oeuvre :

Nom : COMBON - NEYR

Qualité : architecte

Eléments d'information supplémentaires :

N° 112 - Avril 1976 - P. 64 à 67

Article : "UNE ARCHITECTURE DE VACANCES"

Maître d'oeuvre :

Nom : LESGOURGUES

Qualité : Architecte

Eléments d'information supplémentaires :

Conçu comme une annexe d'une habitation principale de style traditionnel, c'est un pavillon de détente auquel est associé une piscine découverte.

"Entre la maison traditionnelle et la réalisation contemporaine, l'architecte a su éviter le hiatus et même trouver une certaine harmonie. Car, s'il y a une coupure franche sur le plan architectural, pour donner ce caractère de loisirs tant recherché, il y a aussi analogie dans le choix des matériaux : enduit rustique blanc, bois sombre des poteaux et des poutres, tuiles de récupération, ce qui suffit à établir une harmonie entre les deux constructions, celle d'hier et celle d'aujourd'hui".

Qualité : Architecte

Eléments d'information supplémentaires :

Salon constitué de deux grands vers de pierres
caches s'engouffrant en un de rebord et assurant
une construction contemporaine précieuse.

N° 82 - Avril 1973 - P. 80-87

Article : "EN VENDEE, PRES DE L'OCEAN"

Situation : Vendée

Maître d'oeuvre :

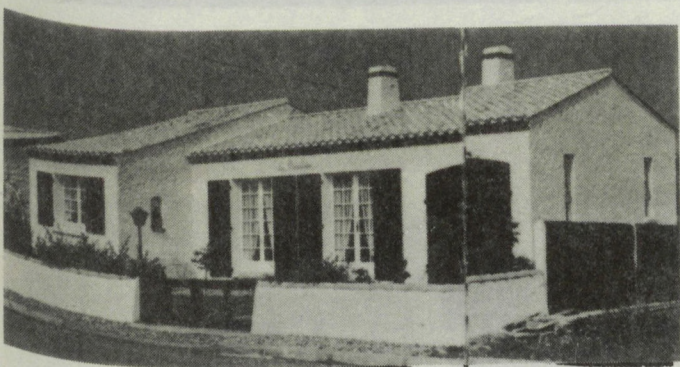
Nom : C.A.B.

Qualité : Groupement d'artisans

Eléments d'information supplémentaires :

- Construction traditionnelle
- Couverture en tuiles vieilles
- Menuiseries à petits bois
- Corniche en "génoises"
- Volets à barres et écharpes
- Crépi rustique blanc.

L'HABITAT DU PLUS GRAND NOMBRE



LA MODERNITE



N° 106 - Août-Septembre 1975 - P. 76 à 81

Article : "ESPACE ET LUMIERE"

Maître d'oeuvre :

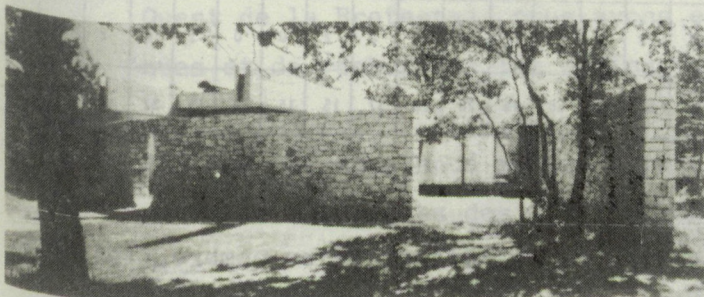
Nom : COUASNON - NEVEUX

Qualité : architectes

Eléments d'information supplémentaires :

- Toiture terrasse soulignant une volumétrie horizontale
- Sous-toiture et planches de rives en navirex
- Menuiseries en duralinox anodisé
- Murs recouverts d'un enduit gratté blanc

"Les traditionnelles façades sont remplacées par une succession de saillies et de retraits qui définissent extérieurement les différentes fonctions et suffisent presque à expliquer l'organisation intérieure. Le parti architectural est sobre, mais agréablement équilibré. Conçu sur un plan horizontal, il se développe en une suite de volumes simples et harmonieux dont la faible hauteur a permis une intégration parfaite".



N° 109 - Décembre-Janvier 1975-1976 - P. 56-59

Article : "A L'ABRI DES REGARDS"

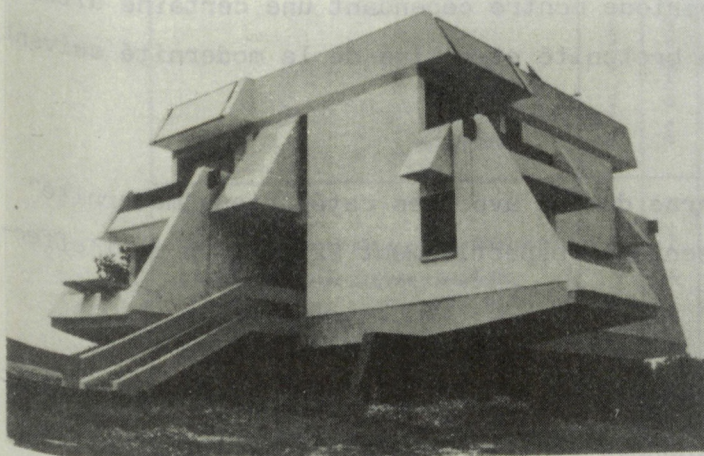
Maître d'oeuvre :

Nom : SAILLOL

Qualité : Architecte

Eléments d'information supplémentaires :

- Maison constituée de deux grands murs de pierres sèches s'enroulant en arc de cercle et masquant une construction contemporaine presque entièrement vitrée.
- Plan en croix délimitant quatre patios intérieurs
- S.H. : 106.96 m²



N° 79 - Déc. 1972 - Janv. 1973 - P. 52 à 55

Article : "UNE PYRAMIDE CONTEMPORAINE"

Maître d'oeuvre :

Nom : GUENIN et GIRARD

Qualité : architectes

Eléments d'information supplémentaires :

- Maison constituée de deux étages reposant sur un sous-sol à niveau
- Volume pyramidal animé par de nombreux balcons "justifiés par la vue".

ANALYSE STATISTIQUE DU CORPUS DES MAISONS PRESENTEES DANS LA REVUE "MAISONS ET DECORS" - Période 1965-1981

- EVOLUTION DES CATEGORIES PAR ANNEE

Années de parution dans la revue "Maisons et Décors de l'Ouest"	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	101
<u>Domaine de l'ardoise et du chaume au Nord de la Loire</u>																		
Restaurations	2	2	0	6	5	4	1	2	1	1	3	1	1	3	4	1	0	37
Mimétisme régional néo-breton traditionnel	2	2	2	4	6	1	1	0	1	0	0	1	0	0	1	2	0	23
Constructions avec pierres récupérées	1	4	1	2	3	1	0	2	2	1	0	0	1	0	1	2	0	21
Bretonité récente	4	2	8	7	10	12	4	4	5	8	1	2	2	3	1	0	1	74
Hybridation modernité/bretonité	2	1	3	5	5	5	1	3	0	3	1	2	2	1	3	4	0	41
Habitat du plus grand nombre (avec indices de bretonité)	0	1	2	4	4	5	4	2	2	4	0	3	5	1	6	0	0	43
Maison économique (à bretonité peu marquée)	2	4	4	9	4	5	0	3	2	3	0	1	0	1	7	1	0	46
Objets habitables non identifiés	3	2	4	1	2	5	1	1	2	2	3	1	0	1	1	2	0	31
Modernité située	5	6	5	13	11	7	1	0	0	3	2	3	3	3	3	3	2	70
Le chaume et les chaumières	1	3	5	3	8	7	2	0	1	1	1	0	1	0	1	0	0	34
<u>Domaine de la tuile au Sud de la Loire</u>																		
Le mimétisme régional									1	2	1							4
Le décor dans le goût méditerranéen		1			1			1		1		2						6
Hybridation modernité-régionalisme			2	1		1			1		1	1	1	2				10
Habitat du plus grand nombre	2			4	1	1				6			1					15
<u>Modernité</u>																		
	7	7	6	4	2	2	1	2	0	2	2	0	0	1	4	2	0	42
	31	35	42	63	62	56	16	20	18	37	15	15	19	16	32	17	3	497

Si l'on excepte les modèles Sud-Loire peu significatifs en nombre, les deux catégories les plus représentatives sont la "bretonité récente" et la "modernité située" qui recouvrent respectivement 16 et 15 % de l'ensemble du fichier Nord-Loire.

Une analyse des dominantes par période montre cependant une certaine alternance entre les influences de la bretonité et celles de la modernité suivant la période considérée.

En 1965 et 1966, le courant moderne domine avec les catégories "modernité" et "modernité située" qui représentent respectivement 22 et 17 % de l'effectif Nord-Loire de cette période.

De 1967 à 1970, on assiste à un rééquilibrage au profit de l'influence régionale puisque les catégories dominantes sont la "bretonité récente" et la "modernité située" qui représentent chacune 17 % de l'effectif. A partir de 1969, l'influence de la catégorie "modernité" devient insignifiante.

La période 1971-1974 est caractérisée par un basculement très net au profit de la "bretonité récente" (27 % de l'effectif).

De 1975 à 1979, il y a toujours prédominance du courant régionaliste, mais, cette fois, c'est au travers de la catégorie "L'habitat du plus grand nombre avec indices de bretonité" (17 %). On observe également la réapparition de la "modernité située" (16 %).

Enfin, en 1980 et 1981, cette dernière tendance à l'hybridation se confirme puisque la "modernité située" passe de 16 à 25 % et qu'elle est suivie d'assez près par la catégorie "hybridation modernité-bretonité" (20 %).

- CROISEMENT VOLUMETRIE - CATEGORIES

En nous appuyant sur la volumétrie, le marquage et la dérive d'éléments traditionnels tels que "le penty" (petite annexe accolée) ou l'apothéis (retour en aile perpendiculaire au corps principal du bâtiment, très limité géographiquement dans l'habitat traditionnel, à l'extrémité Nord-Ouest de la Bretagne), nous avons essayé de redéfinir les catégories retenues et de rechercher les dominantes volumétriques pour chacune de celles-ci.

Ici encore, nous nous sommes limités au Nord de la Loire, excluant également les catégories des "objets habitables non identifiés" et de "la modernité".

Volumétrie	Un seul volume	Une annexe accolée	Volumes décalés	Apothéis et dérivés	Volumétrie complexe	Rotondes et tourelles	Toitures 4 pentes - croupes	Toitures terrasses	Habitat en bande	Maisons non classées	
Restaurations	7	3	2	3	4	5	0	0	13	0	37
Mimétisme régional néo-breton traditionnel	5	2	4	3	4	3	0	0	1	1	23
Constructions avec pierres récupérées	4	5	1	2	7	2	0	0	0	0	21
Bretonité récente	10	8	0	29	18	6	3	0	0	0	74
Hybridation modernité/bretonité	15	1	5	3	11	0	2	0	4	0	41
Habitat du plus grand nombre (avec indices de bretonité)	18	19	1	4	1	0	0	0	0	0	43
Maison économique (à bretonité peu marquée)	20	14	0	0	4	0	7	0	1	0	46
Modernité située	19	2	5	2	19	0	5	10	5	3	70
Le chaume et les chaumières	5	5	1	2	6	7	8	0	0	0	34
TOTAL	103	59	19	48	74	23	25	10	24	4	389
%	26,5	15,2	4,9	12,3	19,0	5,9	6,4	2,6	6,2	1,0	

DOMINANTES VOLUMETRIQUES PAR CATEGORIE :

- "Les restaurations" : habitat en bande avec 35 % des maisons de cette catégorie
- "Le mimétisme régional néo-breton traditionnel" : maison en un seul volume (22 %)
- "Les constructions avec pierres récupérées" : volumétrie complexe (33 %).
Il s'agit généralement d'un assemblage de petits volumes disposés perpendiculairement en L, T ou U.
- "La bretonité récente" : apothéis et dérivés (40 %)
- "L'hybridation modernité/bretonité" : un seul volume (37 %)
- "L'habitat du plus grand nombre avec indices de bretonité : une annexe accolée (44 %) ou un seul volume (41 %)
- "La maison économique à bretonité peu marquée" : un seul volume (43 %)
- "La modernité située" : équilibre entre un seul volume (27 %) et volumétrie complexe (27 %)
- "le chaume et les chaumières" : volumétrie complexe avec rotondes et tonnelles, et surtout toitures à croupes (23 %)

- EVOLUTION DE LA VOLUMETRIE
(toutes catégories confondues - période 1965-1981)

Années	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	TOT.
<u>Volumétrie</u>																		
Un seul volume	8	7	10	8	13	13	2	6	4	5	2	3	5	2	10	5	0	103
Une annexe accolée	2	5	6	11	12	7	2	1	0	4	0	2	1	1	5	0	0	59
Volumes décalés	1	2	1	3	2	0	0	0	1	0	0	2	0	0	3	4	0	79
Apotheis et dérivés	3	0	3	3	7	6	3	2	5	5	2	1	3	3	1	0	1	48
Volumétrie complexe (par exemple en L - en T - U)	3	2	3	8	8	9	4	7	2	6	3	3	3	4	4	3	2	74
Rotondes et tourelles	0	2	2	5	5	3	1	0	1	1	0	1	0	0	2	0	0	23
Toitures 4 pentes - croupes	1	4	2	1	4	6	1	0	0	3	1	1	0	0	1	0	0	25
Toitures terrasses	0	1	2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	10
Habitat en bande	1	1	1	9	3	2	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	0	24
Maisons non classées	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
TOTAL	19	25	30	53	56	47	14	16	14	24	9	13	14	12	27	13	3	389

De 1965 à 1970, la catégorie "un seul volume" domine nettement avec plus de 25 % des projets présentés durant cette période. La catégorie "une annexe accolée" est également bien placée avec 18,7 %

De 1970 à 1975, la catégorie "un seul volume" n'est plus la seule majoritaire puisqu'elle présente le même effectif que "la catégorie volumétrie complexe" (près de 30 % de l'effectif total pour chacune de ces classes). La catégorie "Apotheis et dérivés" est également bien placée pendant cette période (avec plus de 22 %), ce qui est normal puisqu'elle correspond à celle de l'âge d'or de la catégorie "bretonité récente".

A partir de 1976, la catégorie "un seul volume" redevient majoritaire (avec encore plus de 30 % de l'effectif total) et toujours secondée par la catégorie "volumes complexes" (23 %). Les autres catégories sont peu significatives sur l'ensemble de cette période.

- CROISEMENT CATEGORIES/CONCEPTEURS

Dans l'ensemble, près de 40 % des projets présentés dans la revue sont conçus par des architectes qui sont donc nettement majoritaires sur l'ensemble de l'échantillon. Ils sont particulièrement bien représentés dans la catégorie "modernité située" (28 % de leurs interventions) et avec moins de force dans la catégorie "modernité" (17 %)

Ensuite, viennent les constructeurs pavillonneurs (23 % des projets présentés), qui dominent dans les catégories suivantes :

- la maison économique à bretonité peu marquée (30 %)
- l'habitat du plus grand nombre avec indices de bretonité (18 %)
- la bretonité récente.

Les maîtres d'oeuvre, quant à eux, construisent plutôt dans la catégorie "bretonité récente" (19 % de leurs projets). Il en est de même pour les bureaux d'étude et ingénieurs.

Enfin, les "restaurations" sont le fait le plus souvent des particuliers eux-mêmes (prédominance des classes sans mention et particuliers).

	Architectes	Maîtres d'oeuvre + agrées	Bureaux d'étude + ingénieurs	Constructeurs Pavillonneurs	Particuliers eux-mêmes	Sans mention	TOTAL
<u>Domaine de l'ardoise et du chaume au Nord de la Loire</u>							
Restaurations	7	4	1	0	7	18	37
Mimétisme régional néo-breton traditionnel	12	7	1		1	2	23
Constructions avec pierres récupérées	7	2	4	0	3	5	21
Bretonité récente	23	15	6	19	2	9	74
Hybridation modernité/bretonité	19	12	2	6	0	2	41
L'habitat du plus grand nombre (avec indices de bretonité)	2	12	3	20	0	6	43
La maison économique (à bretonité peu marquée)	3	3	1	34	0	5	46
Les objets habitables non identifiés	8	3	1	10	0	9	31
Modernité située	53	7	1	3	1	5	70
Le chaume et les chaumières	12	6	1	6	1	8	34
<u>Domaine de la tuile au Sud de la Loire</u>							
Le mimétisme régional	1	1		1		1	4
Le décor dans le goût méditerranéen		4		1		1	6
Hybridation modernité-régionalisme	7		1			2	10
L'habitat du plus grand nombre	1	2		11		1	15
<u>La modernité</u>	32	1	2	2	2	3	42
%	37,4	15,9	4,8	22,9	3,4	15,5	99,9
TOTAL	186	79	24	114	17	77	497

4 - REFERENCES ET PREFERENCES

- TENTATIVES D'EVALUATION DIRECTE DE L'ECART CONSEILLER/USAGER

La deuxième phase de la mission de recherche qui nous avait été confiée prévoyait un travail d'investigation et d'observation des intervenants architectes et des réactions des utilisateurs dans des situations d'assistance architecturale, de programmation concertée ou de conception associant le futur usager.

Pour rester dans le cadre des moyens relativement réduits mis à notre disposition, il n'apparaissait pas possible de trop s'éloigner de la région nantaise. En conséquence, il fallait trouver dans les périodes précises du calendrier de la recherche, des exemples significatifs de chacune des situations de référence retenues.

Disons d'entrée que cette quête n'a pas donné les résultats escomptés dans les délais contractuels qui avaient été fixés. Seule pouvait être retenue au plan local, l'expérience de la BUGALLIERE. Dans cette Z.A.C. CHALENDON, le C.E.R.M.A. continuait de travailler à la programmation et à la définition de projets d'équipement et d'aménagement en associant de manière systématique les habitants aux différentes prises de décisions nécessaires à la réalisation des projets. Après la deuxième tranche d'un équipement socio-culturel de quartier, c'est le réaménagement de l'avenue centrale de la Z.A.C. qui faisait l'objet de la dernière expérience en ce sens.

A part cette opération, où nous avons le grave inconvénient d'être observateur et observé, on ne trouvait dans l'environnement que de timides tentatives d'information ou de recueil d'avis ne dépassant que rarement les techniques de l'exposition ou de la réunion d'information-débat.

Dans le même temps, l'office public d'H.L.M. de la ville de NANTES lançait bien une opération participative, mais il s'agissait d'actions de réhabilitation d'ensembles dont les caractéristiques architecturales étaient déjà fortement déterminées.

C'est en conséquence par défaut que nous nous sommes penchés sur la situation de conseil architectural. Ce repli est peut-être en lui-même significatif du tarissement d'un courant de faveur et d'intérêt pour les expériences participatives. Il serait cependant hâtif de tirer des conclusions en ce sens, au vu de la seule expérience locale et en l'absence d'une analyse plus complète du phénomène.

Nos efforts s'étant portés sur le Conseil architectural, c'est effectivement en regard du projet initial d'élucidation des différences entre références "populaires" et "savantes" une relative restriction. Il nous est apparu, au terme, notamment, de la partie bibliographique du travail, que ces activités de conseil architectural représentaient un lieu de confrontation privilégié entre les références d'architecture des utilisateurs (que sont les pétitionnaires du permis de construire), et les architectes qui ont leur philosophie propre et formulent avis, conseils et souvent corrections.

L'analyse bibliographique et les premiers entretiens avec les architectes conseillers, ont permis de formuler quelques hypothèses qui sont rapportées comme suit.

La première hypothèse ressortit au fait que la confrontation entre les références du non professionnel et celles du professionnel trouve un révélateur privilégié dans le domaine de la maison individuelle uni-familiale si possible isolée.

C'est à propos de ce type de maison, et de préférence à tout autre construction, que le profane a le plus à dire et c'est en regard de ce problème que l'on pourra le mieux enregistrer les références qui sous-tendent ses goûts et ses aspirations.

De façon générale, l'habitat collectif est connoté de manière négative, le discours sur la ville et sur l'urbain est considéré comme trop abstrait et n'est pas perçu dans toutes ses dimensions, faute d'exemples probants suffisamment connus ; enfin, la critique de l'espace pavillonnaire n'est pas partagée par cette large couche de population représentant les "accédants à la propriété" et qui est constituée par un spectre étendu des tranches de classifications socio-professionnelles.

C'est cette frange qui est en contact avec les conseillers d'architecture. Ceux-ci estiment que les catégories habituelles de l'analyse sociologique sont à utiliser en la matière avec précaution et circonspection. De nombreuses distorsions liées à des héritages, à de l'auto-construction, à des choix de mode de vie, empêchent d'affecter de manière trop stricte un type d'habitat à un groupe social donné.

La seconde hypothèse correspond au constat que les références d'architecture ne naissent pas par génération spontanée dans la tête et dans l'oeil du profane. Une genèse de celles-ci, leur mise au jour et l'étude de leurs conditions de communication est possible.

Le Conseil Architectural est un observatoire précieux pour dépister les éléments qui constituent les références du non-professionnel, en un couple "image/discours".

Les témoignages de conseillers faisant état de la visite de pétitionnaires munis d'une image, d'une photo, découpées dans une revue ou une plaquette sont nombreux. En regard, on peut également faire l'hypothèse concomitante que les conseillers, qui représentent pour le profane les tenants des références de l'architecture savante, sont eux-mêmes sous influence d'un ensemble d'images et de préceptes qui constituent un corpus de références.

Pour affiner cette proposition, il faut préciser que parmi les conseillers rencontrés, certains contestaient cet héritage et adhéraient par conviction idéologique, par goût du paradoxe ou pour d'autres raisons sur lesquelles il faudra s'interroger, aux références de leurs interlocuteurs.

Ces remarques conduisent à penser qu'il est sans doute plus efficace de rechercher systématiquement les références dans les supports véhiculant habituellement les images et les préceptes d'architecture, que de procéder à des enquêtes ponctuelles sur le type précis d'image retenu dans tels ou tels cas.

L'investigation auprès des conseillers a montré que certains supports étaient régulièrement mis en avant ou montrés. Nous avons acquis la conviction qu'un travail d'exploitation de ceux-ci posséderait un caractère plus général qu'une enquête, limitée fatalement à un petit nombre de consultations.

Enfin, une dernière hypothèse, qui ressemble vraisemblablement plus à un choix a priori, a été faite pour structurer cette phase du travail. Elle correspond à la nécessité que nous avons volontairement retenue, de ne pas poser ce problème de l'écart entre références architecturales populaires et savantes hors d'un contexte situé.

Les questions de l'identité, et la prise de conscience régionale ou locale traversent en effet les couches de la petite bourgeoisie et des franges

hautes des milieux paysans et ouvriers. Celles-ci constituent grossièrement la clientèle la plus nombreuse du conseil architectural.

Pour inscrire notre démarche dans un territoire précis, nous avons retenu en un premier temps, les départements de Loire-Atlantique et de Vendée, qui présentaient l'avantage d'être marqués, l'un par le modèle de la maison latine, l'autre par celui de la maison celte (1).

En regard de la vingtaine d'architectes conseillers qui interviennent dans les deux départements, nous avons établi un échantillon portant sur cinq d'entre eux. Ce choix a été fait de manière empirique en prenant en compte :

- des considérations géographiques ; en gros : le Nord et le Sud de la Loire
- des considérations idéologiques : profil de "professionalistes" traditionnels ou de "travailleurs sociaux", avec des nuances intermédiaires,
- des considérations pratiques : meilleures commodités pour travailler avec des conseillers proches de NANTES.

Les cinq architectes conseillers retenus ont reçu la charge de réaliser une dizaine de fiches à partir des instructions ci-après :

"Dans le cas particulier du Conseil architectural (ex-consultance), il serait utile de recueillir une série d'informations sur des interventions de conseillers confrontés à la demande de personnes désireuses de faire construire une maison.

Le champ est donc celui de l'habitat individuel généralement péri-urbain.

Pour consigner et interpréter cette information, le conseiller établira pour chaque intervention, une fiche comportant si possible :

- *La photo du projet ou le croquis initial (en son absence, ou à son appui, l'image ou le type d'image qui est communiqué),*

(1) - GROLEAU D. - "L'intégration climatique de l'habitat traditionnel rural en Loire-Atlantique et ses possibilités de transposition - CERMA, NANTES (1980)

- La teneur du discours de présentation,
- La teneur des observations faites par le conseiller, le cas échéant les croquis modificatifs,
- De manière extensive (mais peut-être un peu lourde et ambitieuse) la photo de la réalisation construite.

Il serait nécessaire de recueillir pour chaque conseiller une dizaine de ces fiches pour des interventions qu'il jugerait lui-même - d'une part - les plus caractéristiques de son intervention en terme statistique (les plus usuelles) - d'autre part - les plus significatives de l'écart entre les références mises en avant par le pétitionnaire et ses propres références de conception architecturale.

Ces fiches seront analysées par le C.E.R.M.A. de manière à recaler les informations recueillies avec les dominantes référentielles mises au jour dans la phase analytique, tant au niveau de l'architecture populaire qu'à celui de l'architecture savante."

Nous présentons ci-après quelques exemples des fiches établies lors de cette phase. Précisons, tout de suite, qu'elle s'est malheureusement traduite par un relatif échec. Celui-ci était sans doute prévisible, en raison de certaines lacunes méthodologiques que l'on peut principalement situer à deux niveaux : elles concernent d'abord le peu de poids statistique de l'opération - ensuite la liberté laissée à chaque architecte conseiller de définir lui-même son échantillonnage.

EXEMPLE DE FICHE -

TYPE DE PROJET : Construction d'une maison d'habitation de type néo-breton
avec retour en L et parements de granit - maison de série.

Secteur : AUDIERNE



façade Nord

OBSERVATIONS DE L'ARCHITECTE CONSULTANT :

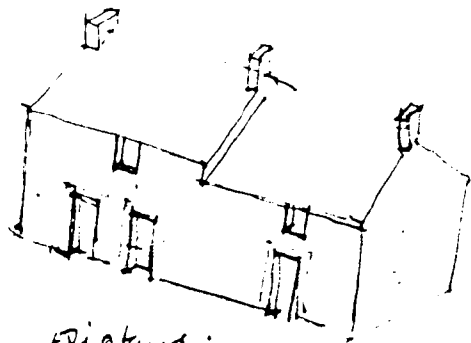
Avis défavorable pour les raisons suivantes :

- . avancée non justifiée
- . mauvaises proportions
- . mauvais percements
- . échantillonnage d'ouvertures en toiture
- . mauvaise orientation en plan masse

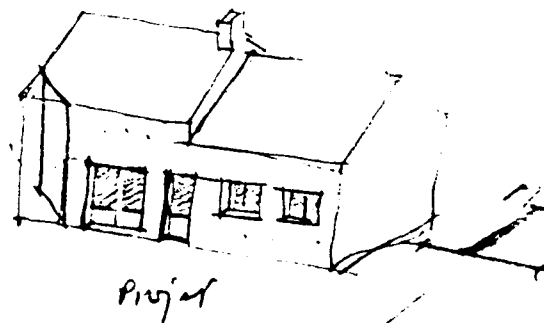
EXEMPLE DE FICHE -

TYPE DE PROJET : Rénovation d'une ancienne ferme dans un village - Couple âgé retraité.

Secteur : Nord de la Loire-Atlantique



Existant.



Projet

DISCOURS DE PRESENTATION :

- démarche avant la demande de permis de construire
- est déjà venu au C.A.U.E. présenter une construction neuve pour l'un de ses enfants.
- projet dessiné par le pétitionnaire lui-même.

RELATIONS AVEC L'ARCHITECTE-CONSEILLER :

- dimension des baies
- règlement sanitaire
- enduit extérieur
- végétation.

EXEMPLE DE FICHE -

TYPE DE PROJET : Construction d'une maison d'habitation en U- à rez-de-chaussée + combles - toiture à croupe - pour un jeune couple.

Secteur : Nord de la Loire-Atlantique.



DISCOURS DE PRESENTATION

- Présentation avec l'auteur du projet (société de construction) du dossier de permis de construire avant le dépôt de façon à "avoir l'accord du C.A.U.E. sur le projet et ne pas avoir de problème avec l'équipement."
- Référencée en tant que maison classique, hors du "commun" et du "régional", faisant "belle maison".

RELATIONS AVEC L'ARCHITECTE-CONSEILLER

- Refus de l'auteur du projet de fournir un travail supplémentaire allant dans le sens d'une collaboration : "Le projet ne supporte aucune modification et est à accepter tel qu'il est"

OBSERVATIONS DE L'ARCHITECTE-CONSEILLER

- Décision de renvoyer le projet devant l'architecte conseil du département.

La faiblesse quantitative ne permettait pas de mettre en évidence les dominantes et les régularités autorisant la mise en évidence de différences d'appréciation et d'écart significatifs dans les corpus de référence respectifs.

L'indétermination du choix des architectes conseillers laissait de manière incontrôlée chacun d'entre eux infléchir sa contribution vers tel type d'intervention ou tel type d'interlocuteur. En toute bonne foi certains cherchaient à rapporter les cas les plus caractéristiques de l'écart entre les aspirations de leur interlocuteur et leurs propres aspirations. Ils constituent ainsi une collection de propositions tirant vers le monstrueux. D'autres ne retenaient à l'inverse du mot d'ordre de double sélection que nous avons donné que le premier critère et ne présentaient que les interventions assez anodines correspondant à la dominante de leurs prestations.

Pour ces raisons, les informations contenues dans ces fiches n'ont pas été exploitées systématiquement. L'ensemble des fiches présentées par un conseiller et qui constituait un résumé significatif à ses yeux, de son intervention, n'a été utilisé que comme support pour un entretien visant à mettre en évidence les références qui entraient en jeu.

Celles-ci prenaient la forme d'images, de mots clefs, de formules toutes faites dont il fallait ensuite essayer de comprendre la signification et de déterminer l'origine.

Précisons que de l'avis des conseillers, dans la discussion à propos des projets soumis, les éléments déterminants que représentent les contraintes objectives de fonctionnement, de programme, de distribution, sont globalisés par le budget.

Ce fonctionnement interne et la mise en relation avec les contraintes du site et du terrain ne sont pas facilement dissociés d'un modèle stéréotypé de distribution de fonctions domestiques pour un groupe social donné.

Dans la hiérarchie, une fois cet élément financier surdéterminant établi, ce ne sont pas les arguments de commodité ou d'agrément qui prévalent, mais le plus souvent, la question de l'aspect de la maison. Les conseillers dans leurs fiches, rapportent les termes employés pour justifier le choix d'un type :

- ce qui se donnera à voir

- "faire rustique",
- "faire régional",
- "faire classique",
- "faire moderne",
- etc...

- ou ce qui qualifiera la maison

- une maison solide
- une grande ou une petite maison
- une belle maison
- une maison avec du cachet
- etc...

quelquefois, mais plus rarement, une "maison pratique".

A l'appui de ces dires, les pétitionnaires, interlocuteurs du conseiller, viennent parfois avec une revue ou, lorsqu'on les interroge sur la provenance de la silhouette du croquis qu'ils présentent, renvoient à des images vues et appréciées dans la presse spécialisée ou dans la publicité.

De la même façon, lorsqu'on s'enquiert de demander aux conseillers quelle est la provenance de leurs interventions (voire de leurs corrections lorsqu'ils en font), quels sont les modèles auxquels plus ou moins consciemment ils se réfèrent, trouve-t-on généralement des images, des photos, des réalisations véhiculées par la presse - mais la presse spécialisée cette fois.

li,
mais
dans
'un

Par une extension, qui constitue une hypothèse importante de ce travail, nous avons assimilé les situations de consultance ou de conseil architectural à des opérations de projetation. Il apparaît, en effet, que c'est beaucoup plus en intervenant potentiel dans l'élaboration d'un projet qu'en contrôleur analyste ou évaluateur que se pose le conseiller. Entre le conseil, et la correction, il y a un nuancier d'interventions professionnelles et d'attitudes idéologiques assez large. Mais la situation de référence est toujours celle de la modification d'un projet dans une phase de production passant par la représentation dessinée, moment où la modification est encore possible, où le bâtiment n'est pas "durcifié".

Mises à part les quelques réflexions qui précèdent, nous restons sur l'échec que représente la tentative de cerner de façon plus précise l'écart entre les références architecturales sinon populaires, tout au moins profanes et celles du professionnel instrumentées dans le cadre du Conseil d'Architecture. Nous avons attribué cet échec à la faiblesse numérique des expériences prises en considération. L'administration des "preuves" nécessaires à toute procédure de validation scientifique exigeait des effectifs plus conséquents et des conditions de recueil d'information mieux contrôlées.

- ANALYSE INDIRECTE DES PREFERENCES VEHICULEES PAR LA PRESSE

L'analyse des éléments déterminant les préférences nous intéresse moins ici que la seule désignation de la préférence. Nous attachons, en effet, la désignation de la préférence à la procédure du projet, dans la mesure où ce type d'énonciation globalisante - "d'implication" affirmée - est caractéristique des raccourcis, des choix, des éliminations qui marquent la phase de projection. Cela ne signifie pas que ces moments défont l'analyse et relèvent de la magie (1). Ils correspondent à des temps de condensation d'informations qui s'inscrivent, eux-mêmes, dans le temps complexe et densifié de l'élaboration du projet.

Le passage par l'exploitation des revues populaires et savantes a permis de révéler des catégories homogènes autorisant la constitution de classes référencées et donne, de la même manière, une image approximative de la façon dont différents groupes de population vont adhérer à l'une ou l'autre de ces classes, mais il n'apporte pas encore de garanties suffisantes.

Ainsi, l'on peut admettre que ce qui est publié dans une revue telle que "Maisons et Décors" correspond, dans une large mesure, aux références architecturales auxquelles souscrivent les acheteurs de la revue ; on constate cependant que la variété qui caractérise les modèles présentés - si elle touche commercialement une clientèle aux aspirations diversifiées - ne permet pas, en revanche, d'avoir une idée de la manière dont se structure la préférence pour tel ou tel type de construction, telle ou telle catégorie d'une classification architecturale même sommaire de l'ensemble des maisons publiées.

(1) - Dans la conclusion de son ouvrage sur la distinction, P. BOURDIEU (*) définit le goût comme une disposition à marquer des différences par une opération de "distinction". Il insiste sur le fait que cette reconnaissance n'est pas une connaissance des traits distinctifs de l'objet ainsi distingué. Ce type de procédure est situé au niveau de ce que le sociologue appelle "l'habitation". Les mécanismes de celui-ci fonctionnent en deçà de la conscience et du discours, et P. BOURDIEU ajoute "pratiquement hors des prises de l'examen et du contrôle volontaire". Ce défi aux approches analytiques et aux descriptions explicatives, caractérise la double problématique de mise au jour des préférences architecturales et d'émergence de ces préférences comme références de conception. Il ne signifie pas que les agents qui formulent les préférences ou les utilisent ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'analyse sociologique mettant en évidence la manière dont les préférences recourent d'autres descripteurs ou révèlent les différences et les affrontements de la dynamique sociale.

(*) BOURDIEU P. - "La distinction, critique sociale du jugement" - Ed. de Minuit, PARIS (1979)

L'analyse des préférences nous aurait entraîné dans un travail beaucoup trop lourd. Il aurait fallu procéder à une enquête différentielle suivant des catégories géographiques et socio-professionnelles distinctes et convenablement échantillonnées. Toutes ces opérations dépassaient de loin les moyens mis à notre disposition.

Cependant, nous avons trouvé quelques indications dans des sondages effectués par les responsables de la revue auprès de leurs lecteurs. Ces sondages sont l'occasion pour eux de mieux connaître, à la fois, la répartition socio-professionnelle de ceux-ci et leurs préférences en matière de type d'information, mais également, en terme de modèles de la maison.

Les préférences mises au jour par les sondages de la revue "MAISONS ET DÉCORS"

A ce titre, trois sondages significatifs ont été effectués en avril 1974, en mai 1977, et en juin-juillet 1982, ainsi qu'une enquête SOFRES en 1981. Nous avons reproduit ci-après quelques unes des réponses à ces sondages

SONDAGE D'AVRIL 1974

GAGNEZ 3 NUMÉROS en répondant à ce sondage

Amis lecteurs, répondez nombreux à notre Sondage-Exprès ci-dessous. Ainsi pourrions-nous orienter notre contenu rédactionnel vers les sujets que vous préférez.

Trois numéros de votre choix, dont la liste figure en bas de page, récompenseront toutes les personnes qui auront envoyé leur réponse avant le 15 Avril 1974. Ne portez une croix que dans les cases qui vous intéressent et expédiez votre feuille-réponse à "MAISONS ET DÉCORS de l'Ouest" - B.P. 180 - 56104 - LORIENT.

M

Profession

Age

Adresse

souhaite que les articles des prochains numéros portent principalement sur les sujets suivants :
(mettre une croix dans les cases des articles souhaités).

ARCHITECTURE

- Contemporaine
 Classique

- Ancienne
 Petites maisons de vacances

- Maisons moyennes
 Maisons de bon standing

DÉCORATION INTÉRIEURE

- Contemporaine

- Rustique

- Style Lequel...

ARTICLES SPÉCIALISÉS

- Cuisines
 Salles de bains
 Revêtements muraux
 Carrelages
 Arts ménagers

- Moquettes et tapis
 Piscines
 Saunas
 Séjour
 Sièges et salons

- Cheminées
 Chambres
 Blancs
 Bureaux
 Aménagement des combles

JARDINS

- Aménagements et plans
 Plantations saisonnières

- Mobilier de jardin
 Outillage de jardin

- Herbler
 Travaux du mois

TECHNIQUES

- Chauffage
 Isolation

- Toitures
 Fermetures

- Techniques de construction
 Techn. de fabr. de produits

FORMALITÉS

- Prêts
 Allocations logements

- Achats de terrains
 Co-propriété

- Permis de construire
 La réglementation

ARTS

- Présentations de peintres et sculpteurs et de leurs œuvres
 Régionaux

- Nationaux
 Les métiers d'arts (céramistes, potiers, tisserands...)

- Les Expositions

Critiques ou suggestions éventuelles :

Combien de personnes en moyenne lisent chez vous chaque numéro de M.O. ?

Ayant répondu à ce sondage, je désire que vous m'expédiez 3 numéros choisis dans la liste ci-dessous :

- MO 83 MO 84 MO 85 MO 87 MO 88 MO 89

ANALYSE DES REPONSES AU SONDAGE D'AVRIL 1974 :

Caractéristiques de l'échantillon

Population totale : environ 700 personnes

Hommes : 67 %

Femmes : 33 %

<u>Age</u> :	Hommes	50 % entre 20 et 30 ans
		25 % entre 30 et 40 ans
		25 % plus de 40 ans
	Femmes	47 % entre 20 et 30 ans
		27 % entre 30 et 40 ans
		26 % plus de 40 ans

Soit une population à dominante masculine et une population très jeune puisqu'environ 50 % de l'effectif a entre 20 et 30 ans.

Analyse des professions :

Secrétaires, employés, ouvriers	20 %
Cadres	19 %
Fonctionnaires et administratifs divers	12 %
Enseignants	12 %
Commerçants	10 %
Agriculteurs	3 %
Non mentionnés ou non classés	24 %

On constate une sous-représentation dans la catégorie agriculteurs et une sur-représentation des enseignants (dissociés de la catégorie fonctionnaires). Il nous a été communiqué également le pourcentage de professionnels du bâtiment, de l'immobilier, etc... qui représente plus de 11 % de la population enquêtée.

Souhaits concernant les articles des prochains numéros de la revue :

Rubrique "architecture" :

- architecture "ancienne"	45 %
- architecture "contemporaine"	25 %
- architecture "classique" (en fait néo-breton)	23 %
- "maisons moyennes"	40 %
- "maisons de bon standing"	26 %
- "petites maisons de vacances"	20 %

Rubrique "décoration intérieure" :

- "rustique"	69 %		
- "contemporaine"	27 %		
- "style"	25 %	Louis XV	35 %
		Louis XVI	30 %
		Louis XIII	18 %
		Empire	11 %
		Anglais	10 %

Rubrique "techniques" :

- "isolation"	55 %
- "chauffage"	37 %
- "techniques de construction"	35 %
- "fermetures"	29 %
- "toitures"	28 %
- "techniques de fabrication de produits"	10 %

Rubrique "formalités" :

- "prêts"	49 %
- "réglementation"	44 %
- "autres catégories" : non significatives	

En 1974, la tendance des lecteurs se dessine nettement en faveur de l'architecture dite ancienne (près de la moitié des souhaits formulés). Cette tendance est confortée par les souhaits exprimés en faveur d'une décoration rustique (69 %). En ce qui concerne les techniques, l'isolation est également le principal sujet "porteur" révélé par le sondage (55 %)

L'ENQUETE SOFRES 1981

L'enquête SOFRES 1981 montre le net virage de la revue vers une population à dominante féminine. En effet, les pourcentages mis en évidence lors du sondage d'avril 1974 (67 % hommes - 33 % femmes) sont inversés en 1981 (35 % hommes - 65 % femmes). Les responsables de la revue nous ont confirmé cet état de fait et apporté un élément d'explication : d'orientation technique au préalable et donc d'audience masculine, la revue s'est ensuite adressée à un public beaucoup plus large et essentiellement féminin (introduction d'articles sur la décoration - changement de l'intitulé de la revue de "Maisons de l'Ouest" en "Maisons et Décors de l'Ouest"). La tranche d'âge la plus significative révélée par le sondage SOFRES est celle des 35 à 49 ans, soit une population également plus âgée qu'en 1974.

L'AUDIENCE DE MAISONS ET DECORS

- Méditerranée 413 000 lecteurs
- Bretagne/Pays de Loire 320 000 lecteurs
- Sud-Ouest/Midi-Pyrénées..... 296 000 lecteurs

- Sexe en %

	Lecteurs	Ensemble français
Ensemble	100	100
Hommes	35	48
Femmes	65	52

Une audience à dominante légèrement féminine.

- Age en %

	Lecteurs	Ensemble français
Ensemble	100	100
15 à 24 ans	20	20
25 à 34 ans	25	20
35 à 49 ans	31	22
50 à 64 ans	15	20
65 ans et plus	9	18

Une meilleure représentation dans les catégories 25 à 34 ans et 35 à 49 ans que dans l'ensemble de la population française.

- Catégorie socio-professionnelle du chef de famille en %

	Lecteurs	Ensemble français
Ensemble	100	100
Agriculteur	4	7
Artisan, petit patron	8	5
Affaire, cadre supérieur	16	10
Cadre moyen	15	14
Employé	12	8
Ouvrier	29	30
Inactif	16	26

Une sur-représentation des lecteurs de MAISONS ET DECORS dans les catégories affaire, cadre supérieur et artisan, petit patron.

ANALYSE DES REPONSES AU SONDAGE DE JUIN-JUILLET 1982 :

Caractéristiques de l'échantillon :

Femmes : 55 %

Hommes : 45 %

Age : 48 % entre 25 et 34 ans

27 % entre 35 et 44 ans

25 % au-dessus de 45 ans

Catégories socio-professionnelles :

. petits patrons, artisans : 10 %

. cadres moyens : 39 %

. cadres supérieurs 17 %

Conjoints exerçant chacun un emploi : 59 %

Résidence en maison individuelle : 65 %

Propriétaires de leur résidence : 60 %

Faute de place, nous n'avons pu reproduire dans le cadre de ce document l'exposé des questions et réponses aux multiples rubriques contenues dans ce sondage. Signalons toutefois que la répartition est équilibrée entre les partisans intéressés :

- par la construction de maisons neuves : 50 %

- par la restauration de maisons anciennes : 50 %.

En ce qui concerne le style des constructions neuves, la quasi-unanimité est favorable au "rustique classique strictement fidèle au caractère régional". Cette tendance est confortée par le choix, dans une liste de 15 articles différents de "trois articles préférés" portant sur des restaurations ou des constructions à l'identique avec pierres récupérées, ce qui montre une préférence très marquée des lecteurs pour l'habitat traditionnel, tandis que les trois articles les moins aimés sont ceux présentant une volumétrie très nettement contemporaine se rattachant aux catégories "modernité" ou "modernité située".

Enfin, il convient de signaler que 76 % des demandes portent sur des reportages concernant des maisons plus modestes.

• Le support des concours du "TELEGRAMME DE BREST"

Devant les indéterminations qui demeuraient, c'est également une méthode d'analyse de préférences que nous avons retenue à partir des résultats de la série des concours de maisons du journal le "TELEGRAMME DE BREST", concours organisés en 1965, 1966, 1967, 1972 et 1978.

Par une nouvelle restriction, ce choix présentait une limitation supplémentaire puisque le territoire couvert par le quotidien correspond au Finistère, aux Côtes du Nord et à des parties des départements limitrophes. Cet inconvénient doublé de l'utilisation de statistiques "toutes catégories de population confondues", était compensé par la valeur en grandeur de ce référendum, intéressant certaines années jusqu'à 80 000 lecteurs du journal.

Une analyse sociologique des lecteurs du "TELEGRAMME DE BREST" et peut-être, de manière plus fine, une analyse sociologique des lecteurs participant au concours aurait été expérimentalement plus satisfaisante dans l'hypothèse où la répartition de la première population soit distincte de la seconde. Elle se heurtait, on le devine, à de nombreuses impossibilités et sortait de toute façon de nos compétences. Sur cet ensemble de données, le thème références architecturales et différences sociales devrait faire l'objet d'investigations interdisciplinaires de complément.

Nous avons, en un premier temps, retenu les résultats des classements comme tels et nous avons cherché à confronter les préférences exprimées lors des concours à celles, portant sur le même corpus, des architectes-conseillers des départements du FINISTERE, MORBIHAN, COTES DU NORD, LOIRE-ATLANTIQUE. Ceux-ci représentent une population de 25 personnes auxquelles nous avons soumis les images qui avaient été publiées lors des concours.

Il est utile de rappeler, d'une part, les conditions de ceux-ci ; d'autre part de faire figurer in-extenso le matériel sur lequel portait l'expression des préférences, que ce soit pour les lecteurs du journal ou pour les conseillers.

Nous donnons ci-après avec un court texte de présentation, les reproductions des projets et réalisations soumises au choix des uns et des autres.

Pour mettre en cohérence les diverses parties de notre travail, nous avons assorti chaque projet d'une affectation dans les catégories établies lors du classement des maisons de la revue "MAISONS ET DECORS". Ainsi, pour

chacun des projets sélectionnés pour les concours, nous avons repris une photographie de la maison, le plan ou l'axonométrie du rez-de-chaussée, et la grille de renseignements suivante (plus ou moins complète suivant les documents disponibles) :

- numéro d'ordre du concours - intitulé du projet
- nom de l'architecte
- lieu d'exercice
- surface habitable
- classification du corpus de maisons selon les rubriques déjà retenues lors du dépouillement de la revue "Maisons et Décors Bretagne - Pays de Loire".

Modalités des concours des maisons préférées de 1965, 1966 et 1967 :

Le TELEGRAMME DE BREST a publié pendant un mois, à raison d'un projet par numéro, trente projets de maisons individuelles conçues par des architectes du Finistère, des Côtes du Nord et du Morbihan.

Il s'agissait, pour les concurrents, de désigner trois maisons :

En premier, celle qu'ils préféreraient ; en second, celle qu'à défaut de la première, ils auraient choisie ; en troisième, celle qu'à défaut des deux premières, ils auraient choisie.

La maison ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, en réponse à la première question, a été classée première maison préférée, les deuxième et troisième maisons préférées étant celles ayant obtenu respectivement le plus grand nombre de suffrages en réponse à la première question.

La liste type des trois maisons préférées résulte donc des réponses à la première question, les gagnants du concours étant d'abord ceux ayant désigné dans l'ordre les trois maisons. Trois questions subsidiaires concernant le nombre de voix obtenues respectivement par chacune des trois maisons de la liste type devaient départager les concurrents.

Pour un tirage d'environ 150 000 exemplaires, la participation (nombre de réponses parvenues au journal) a été de 50 à 60 000 réponses selon l'année, soit une participation d'un peu plus du tiers des lecteurs.

Nous présentons ci-après la liste exhaustive (à une ou deux maisons près), des trois concours : 1965 - 1966 - 1967

18

rs

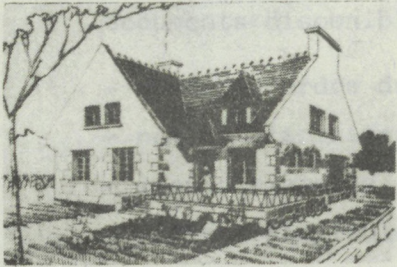
".

s

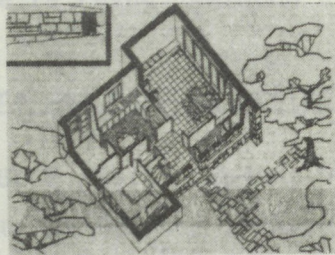
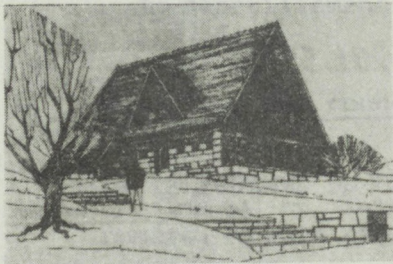
né

PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1965

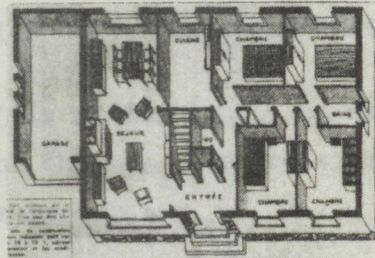
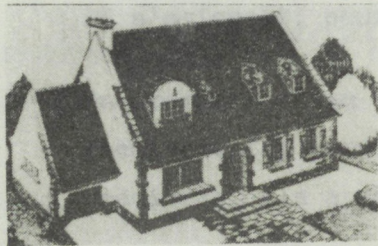
chacun des projets sélectionnés pour les concours, nous avons repris une photographie de la maison, le plan ou l'axonométrie du rez-de-chaussée, et la grille de renseignements suivants (plus ou moins complète suivant les



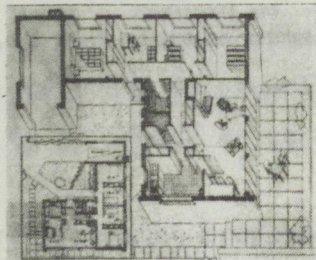
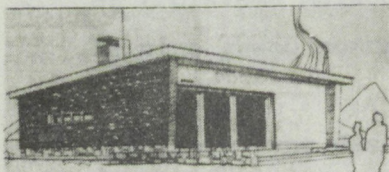
1 - "LE NID"
Arch. : ROUSSEAU
LANNION
SH :
Bretonité récente
Volumétrie complexe (en L)



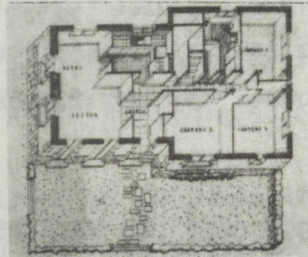
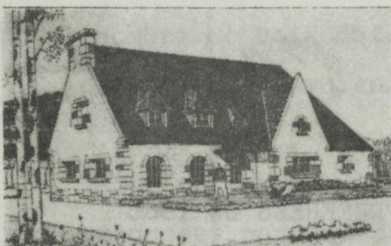
2 - "LE TRIDENT"
Arch. : E. et J. MOCAER
BREST
SH : 149 m²
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



3 - "HEOL-BREIZ"
Arch. : ROLLAND
ST-BRIEUC
SH : 87 m²
Bretonité récente
Une annexe accolée

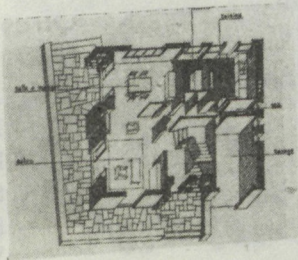
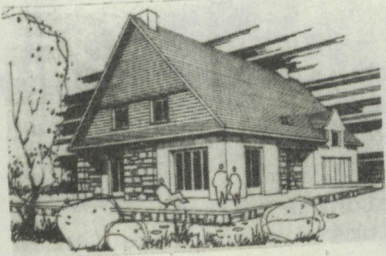


4 - "PLAIN-PIED"
Arch. : YVINEC
QUIMPER
SH : 108 m²
Modernité
Toiture terrasse

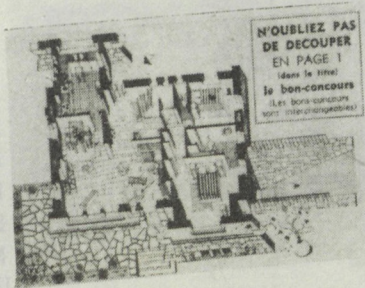


5 - "KERLAN"
Arch. : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER
SH : 132 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés

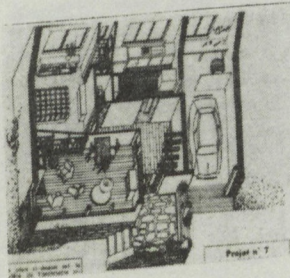
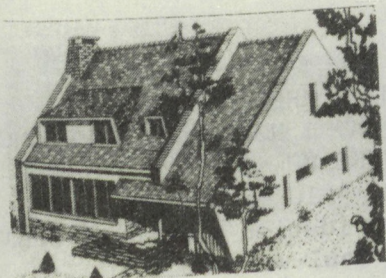
soit une participation d'un peu plus du tiers des lecteurs.
nous présentons ci-après la liste exhaustive (à une ou deux maisons près),
des trois concours : 1965 - 1966 - 1967



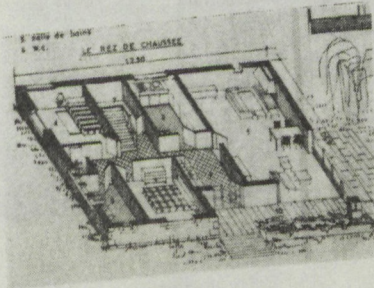
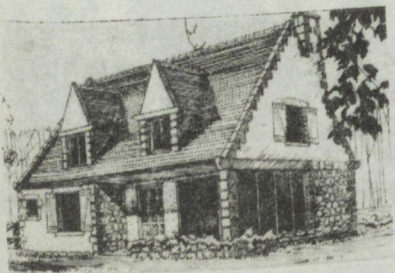
6 - "KERNEVEL"
Arch. : ROMUALDO - HAUTEFAGE -
PRONOST
LORIENT
SH : 150 m²
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



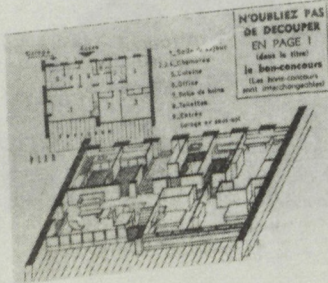
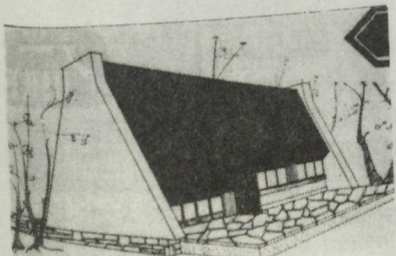
7 - "LA BIGORNE"
Arch. : PENTHER
QUIMPER
SH : 149 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



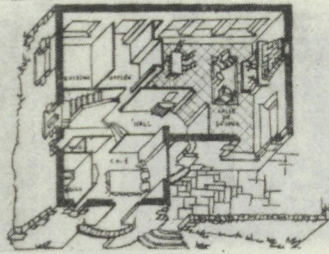
8 - "LES CHARMILLES"
Arch. : CORTELLARI
BREST
SH : 100 m²
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés



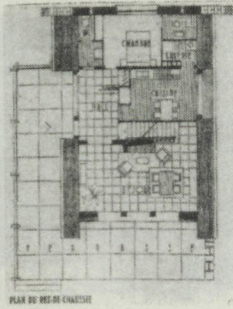
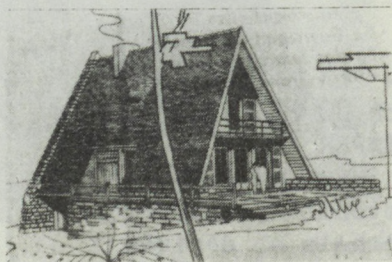
9 - "LA GODELAINE"
Arch. : GROSS-QUELEN
YANN - FAUNY
ST-BRIEUC
SH : 131 m²
Bretonité récente
Un seul volume



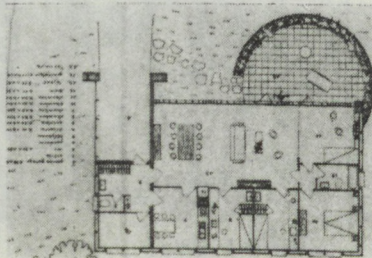
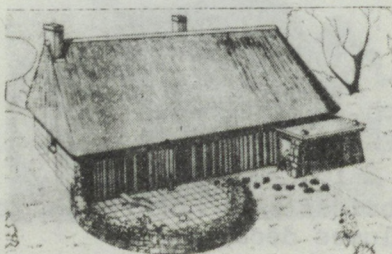
10 - "DOEN VRAS"
Arch. : DEYROLLE-RENARD
CONCARNEAU
SH : 93 m²
Modernité située
Un seul volume



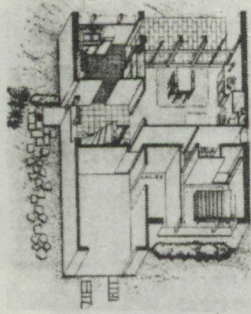
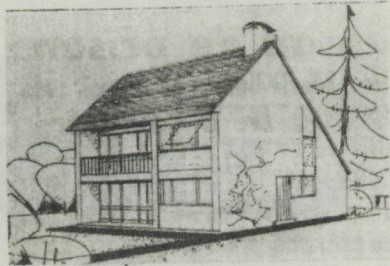
11 - "COAT PIN"
Arch. : DE LAFOREST - HEUZE -
LEJANNE
MORLAIX
SH : 123 m²
Bretonité récente
Volumétrie complexe (en L)



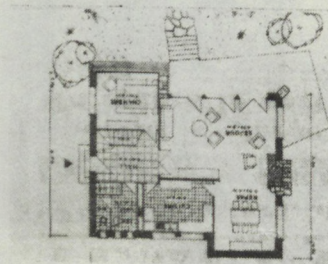
12 - "MON TOIT"
Arch. : GOARANT
BREST
SH : 111 m²
Modernité située
Un seul volume



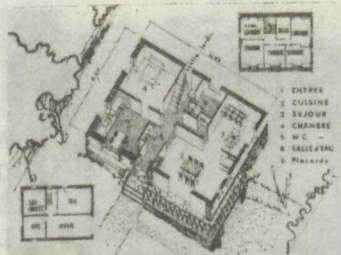
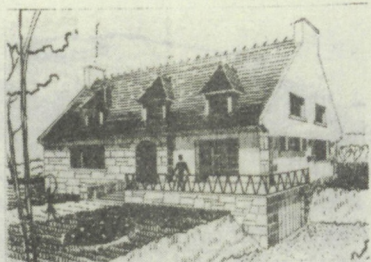
13 - "KRENEGELLEC"
Arch. : NOVELLO - LE FLANCHEC
GUINGAMP
SH : 110 m²
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



14 - "LARMOR"
Arch. : LE SAINT
LORIENT
SH : 100 m²
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



15 - "NAUTILUS"
Arch. : HODBOURG
MORLAIX
SH : 103 m²
Modernité située
Un seul volume



16 - "LA COQUILLE"

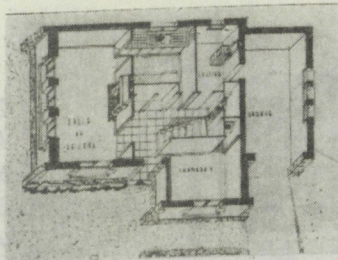
Arch. : ROUSSEAU

LANNION

SH : 150 m²

Bretonité récente

Un seul volume



17 - "STANGALA"

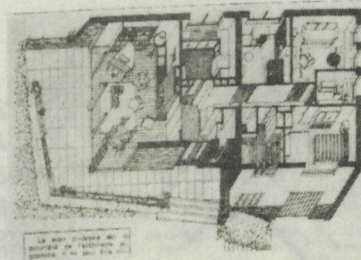
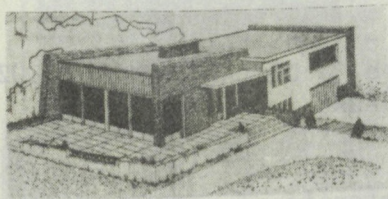
Arch. : MEVEL-LEMOINE

QUIMPER

SH : 108 m²

Bretonité récente

Apotheis et dérivés



18 - "NOUVELLE VAGUE"

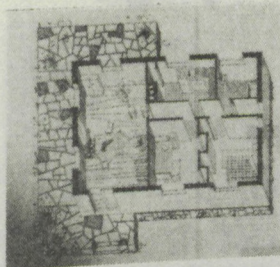
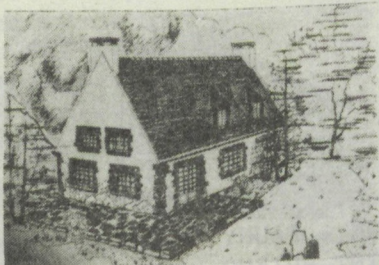
Arch. : CORTELLARI

BREST

SH : 103 m²

Modernité

Toiture terrasse



19 - "HON TY BIHAN"

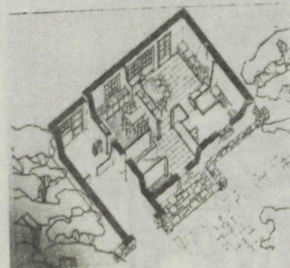
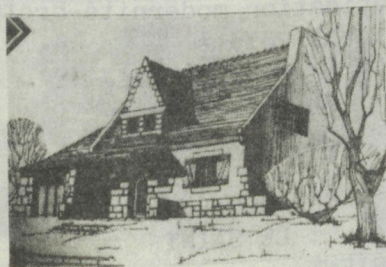
Arch. : PENTHER

QUIMPER

SH : 103 m²

Bretonité récente

Un seul volume



20 - "LE CAP"

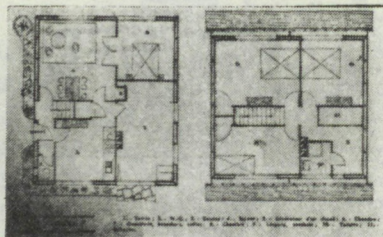
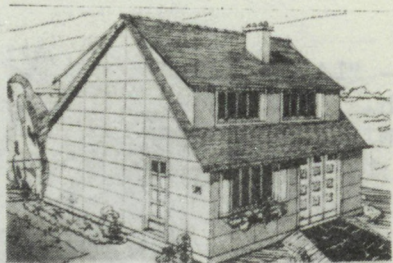
Arch. : E. et J. MOCAER

BREST

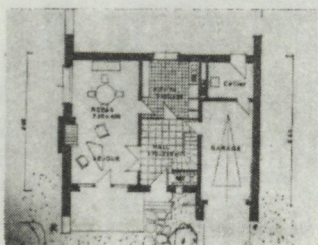
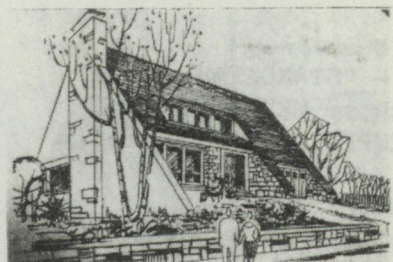
SH : 128 m²

Bretonité récente

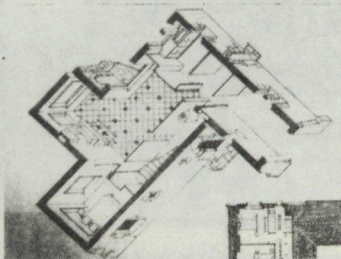
Une annexe accolée



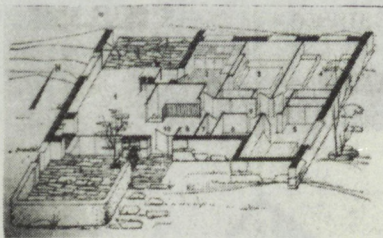
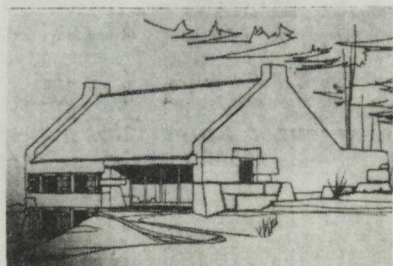
21 - "F5 H.L.M."
 Arch. : NOVELLO
 GUINGAMP
 SH : 82 m²
 La maison économique
 Un seul volume



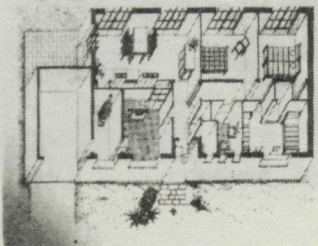
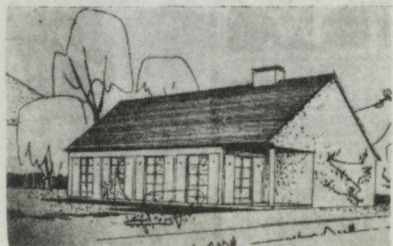
22 - "LA MARMOTTE"
 Arch. : HODBOURG
 MORLAIX
 SH : 105 m²
 Hybridation modernité-bretonité
 Un seul volume



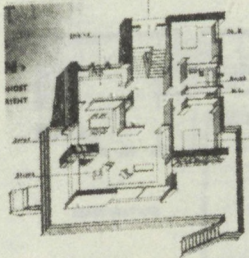
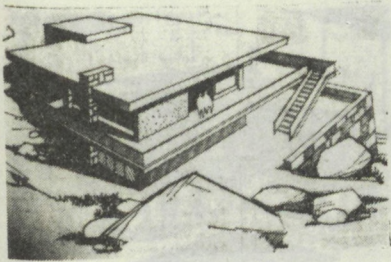
23 - "PORSTREIZ"
 Arch. : DE LAFFOREST - HEUZE -
 LEJANNE
 MORLAIX
 SH : 112 m²
 Bretonité récente
 Volumétrie complexe



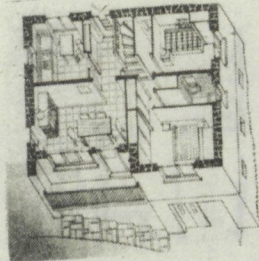
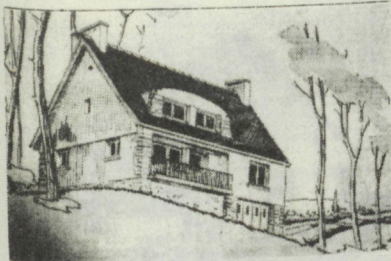
24 - "FALAISE"
 Arch. : GROSS-QUELEN -
 YANN - FAUNY
 SAINT-BRIEUC
 SH : 115 m²
 Hybridation modernité-bretonité
 Un seul volume



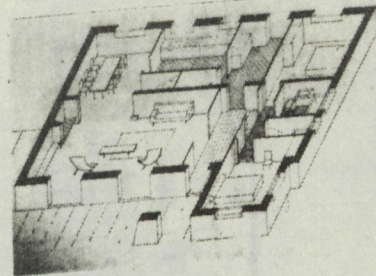
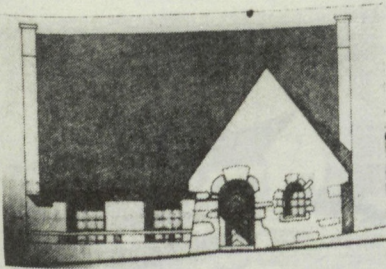
25 - "KERROCH"
 Arch. : LE SAINT
 LORIENT
 SH :
 Habitat du plus grand nombre
 Un seul volume



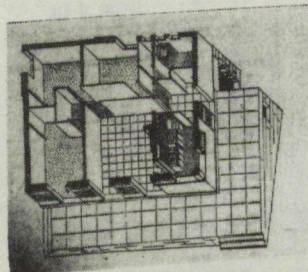
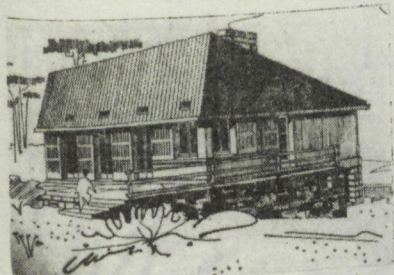
26 - "ARMEN"
Arch. : HAUTEFAGE - PRONOST
LORIENT
SH : 112 m²
Modernité
Toiture terrasse



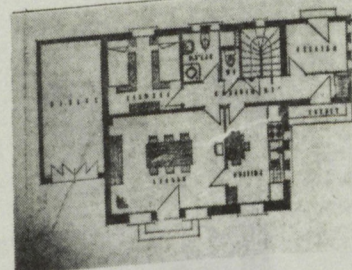
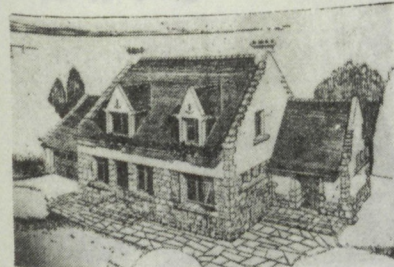
27 - "A FLANC DE COTEAU"
Arch. : YVINEC
QUIMPER
SH : 114 m²
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



28 - "ROSPICO"
Arch. : DEYROLLE - RENARD -
CONCARNEAU
SH : 86 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés

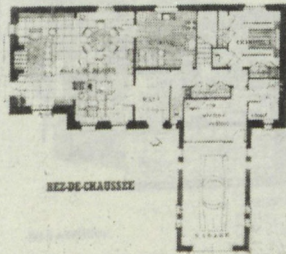
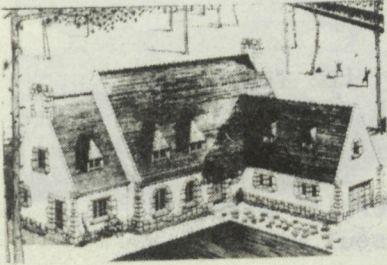


29 - "CHEZ-NOUS"
Arch. : GOARANT
BREST
SH : 90 m²
Modernité située
Un seul volume

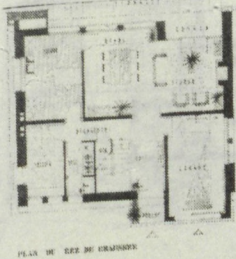
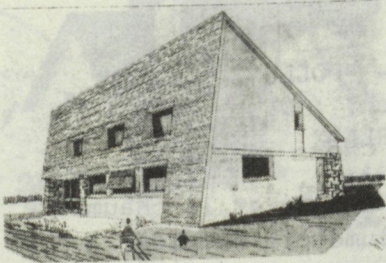


30 - "TY MA ZADOU"
Arch. : ROLLAND
ST-BRIEUC
SH : 91 m²
Bretonité récente
Annexes accolées

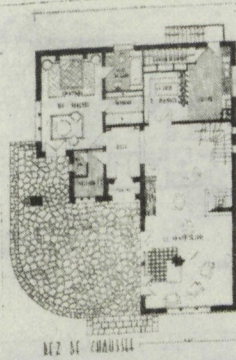
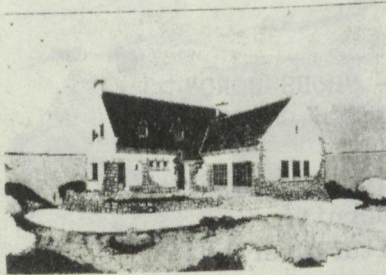
PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1966



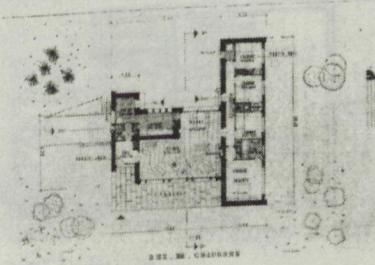
1 - "KERYSEL"
Arch. : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER
SH : 149 m²
Bretonité récente
Volumétrie complexe (en T)



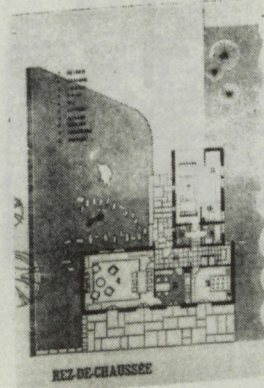
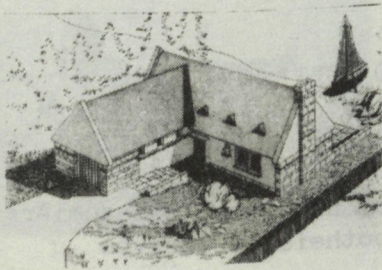
2 - "GRAND LARGUE"
Arch. : GUEZOU
MORLAIX
SH : 122 m²
Modernité située
Un seul volume



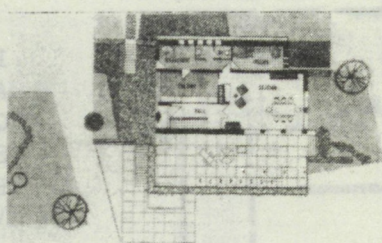
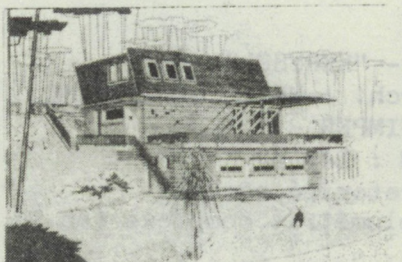
3 - "ARVOR BEPRED"
Arch. : ROLLAND - MORTREUIL
SAINT-BRIEUC
SH :
Bretonité récente
Volumétrie complexe (en L)



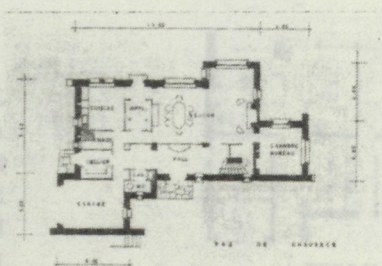
4 - "LE BALUCHON"
Arch. : PENTHER
QUIMPER
SH : 146 m²
Modernité située
Volumétrie complexe (en T)



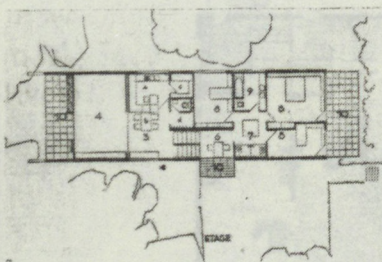
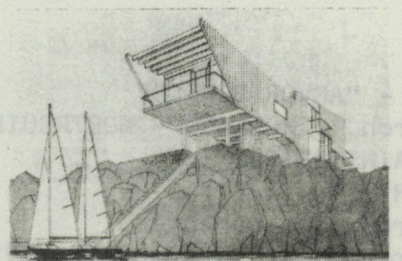
5 - "AVEN"
Arch. : DEYROLLE - RENARD
CONCARNEAU
SH : 136 m²
Hybridation modernité-bretonité
Volumétrie complexe (en T)



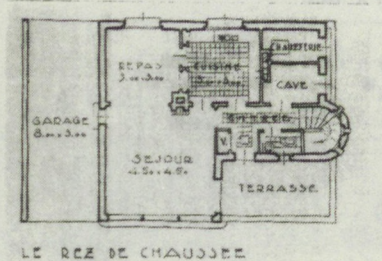
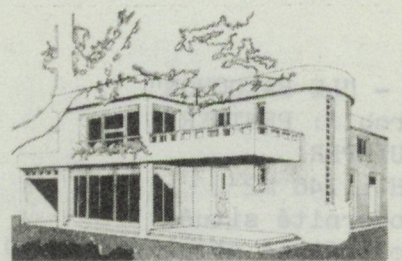
6 - "LES TERRASSES"
Arch. : GOARANT
BREST
SH : 186 m²
Modernité située
Un seul volume



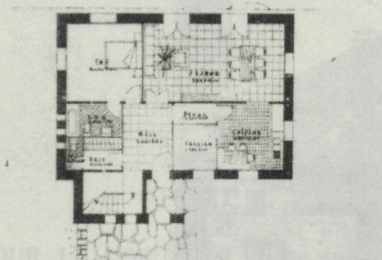
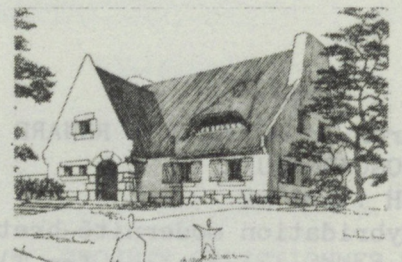
7 - "POLLUX"
Arch. : DE LAFFOREST
MORLAIX
SH :
Le chaume et la chaumière
Volumétrie complexe



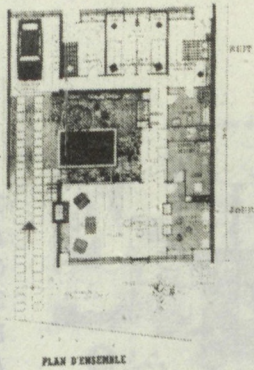
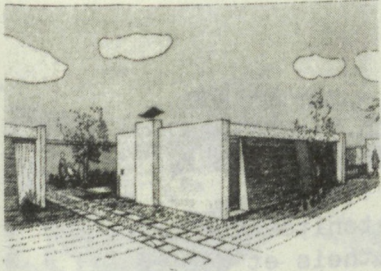
8 - "HORS-BORD"
Arch. : CORTELLARI
BREST
SH : 152 m²
Modernité
Toiture terrasse



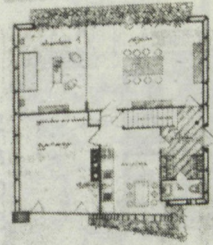
9 - "PRINTEMPS"
Arch. : BADEUF
LORIENT
SH :
Modernité
Rotondes et tourelles



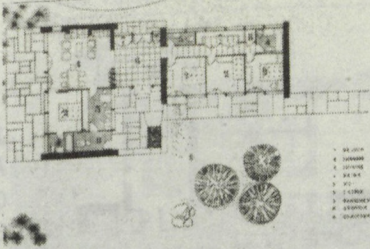
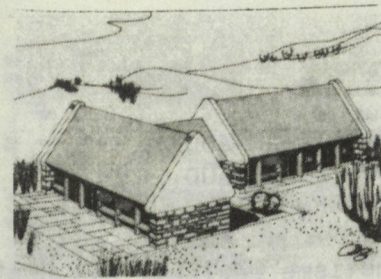
10 - "TI KOANTIK"
Arch. : E. et J. MOCAER
BREST
SH : 139 m²
Le chaume et la chaumière
Apotheis et dérivés



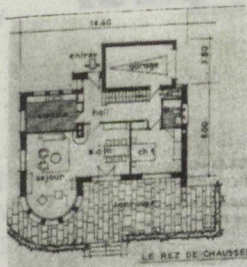
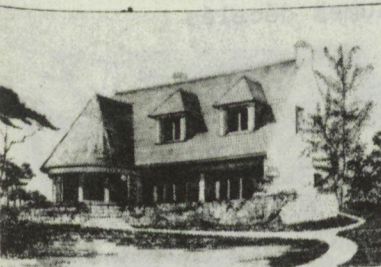
11 - "HORIZON 66"
Arch. : CHASSEPIED - DENIC
QUIMPER
SH : 117 m²
Modernité
Toiture terrasse



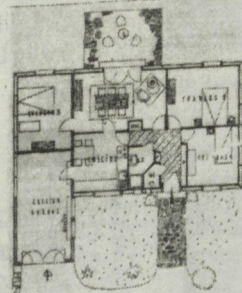
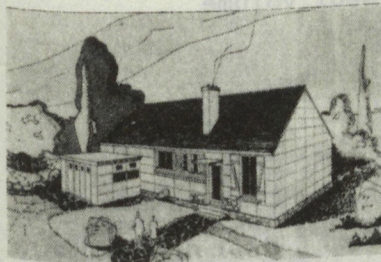
12 - "BARGEDENN"
Arch. : NOVELLO
GUINGAMP
SH : 112 m²
Habitat du plus grand nombre
Un seul volume



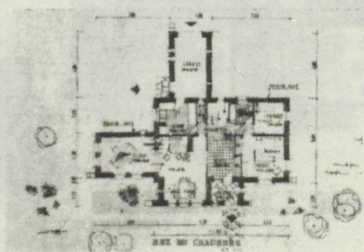
13 - "EN DEUX TEMPS"
Arch. : DEYROLLE - RENARD
CONCARNEAU
SH : 123 m²
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés



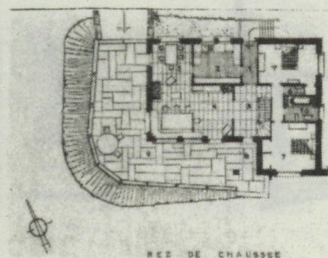
14 - "TYPHAINE"
Arch. : FAUNY
ST-BRIEUC
SH : 174 m²
Hybridation modernité-bretonité
Rotondes et tourelles



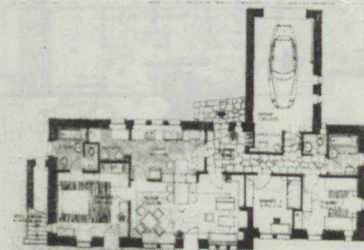
15 - "CADOLAN"
Arch. : NOVELLO
GUINGAMP
SH : 67 m²
La maison économique
Une annexe accolée



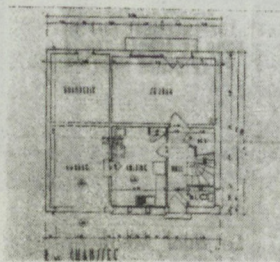
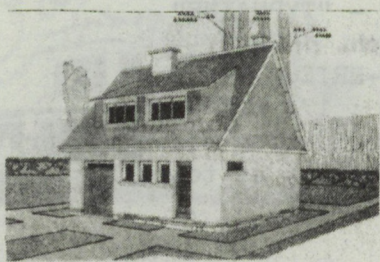
16 - "TY MELEN"
Arch. : PENTHER
QUIMPER
SH : 134 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivé



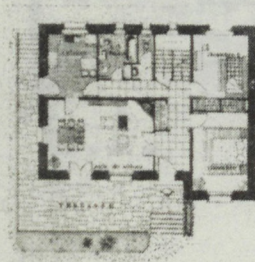
17 - "BEG MEIL"
Arch. : YVINEC
QUIMPER
SH : 136 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



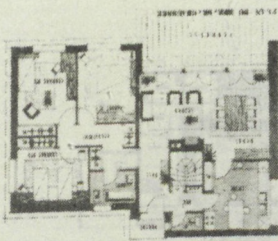
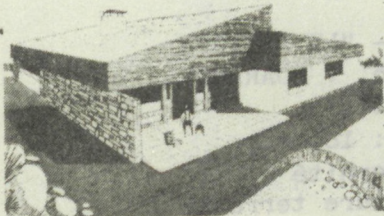
18 - "TI-AM-AOD"
Arch. : LACHAUD
QUIMPER
SH :
Mimétisme régional néo-breton
traditionnel
Volumes décalés



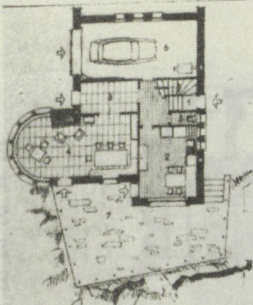
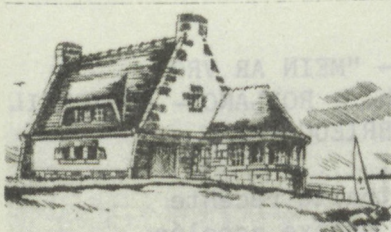
19 - "DELPHINE"
Arch. : REGLAIN
LORIENT
SH. :
La maison économique
Un seul volume



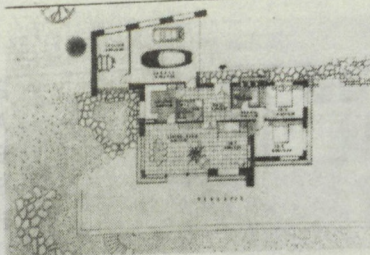
20 - "TI GAEL"
Arch. : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER
SH : 122 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



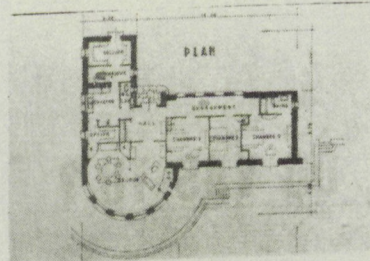
21 - "DAOU TOEN"
Arch. : GUEZOU
MORLAIX
SH : 100 m²
Modernité située
Volumes décalés



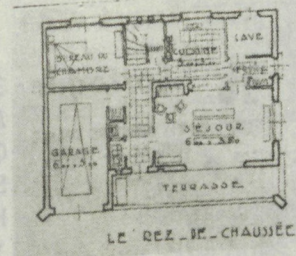
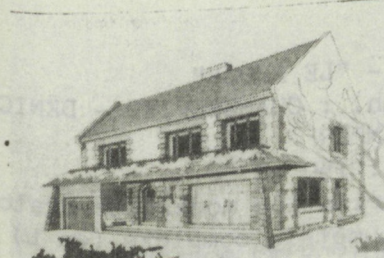
22 - "AVEL VRAS"
Arch. : YVINEC
QUIMPER
SH : 124 m²
Bretonité récente
Rotondes et tourelles



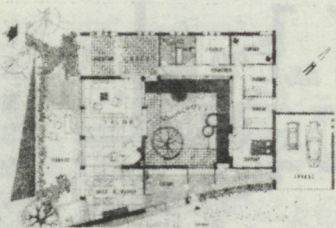
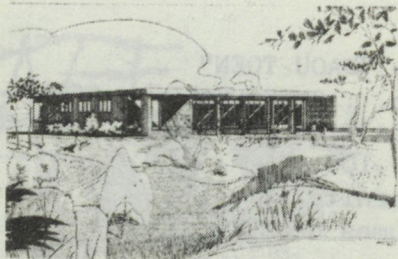
23- "ROC-TREVEZEL"
Arch. : E. et J. MOCAER
BREST
SH : 101 m²
Modernité
Annexe accolée



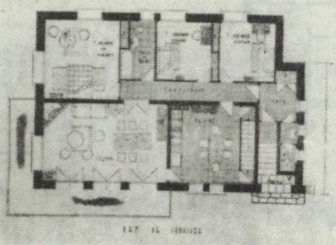
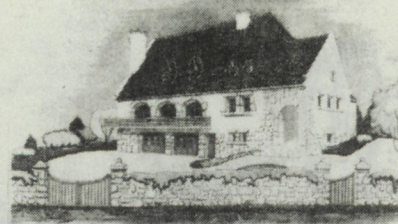
24 - "POLLY"
Arch. : DE LAFFOREST
MORLAIX
SH :
Le chaume et la chaumière
Rotondes et tourelles



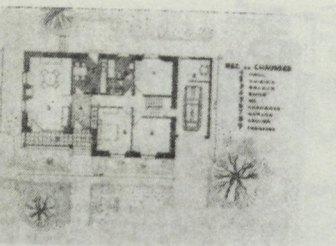
25 - "AUTOMNE"
Arch. BADUEL
LORIENT
SH :
Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume



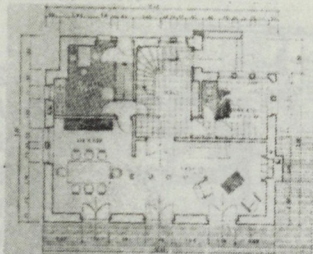
26 - "LE PATIO"
Arch. : GOARANT
BREST
SH : 185 m²
Modernité
Toiture terrasse



27 - "MEIN AR VRO"
Arch. : ROLLANO - MORTREUIL
ST-BRIEUC
SH :
Bretonité récente
Une annexe accolée



28 - "BRENNIG"
Arch. : CORTELLARI
BREST
SH : 159 m²
Hybridation modernité-bretonité
Toiture à croupe



30 - "LE FRUGY"
Arch. : CHASSEPIED - DENIC
QUIMPER
SH : 150 m²
Hybridation modernité-bretonité
Volumétrie complexe (en L)

JIL

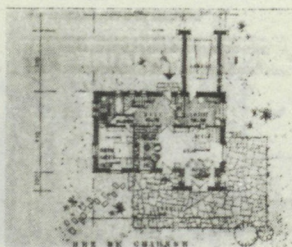
tonité

IC

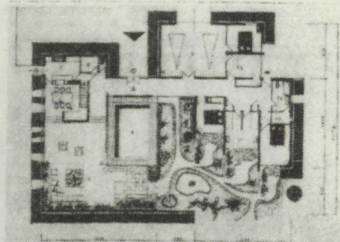
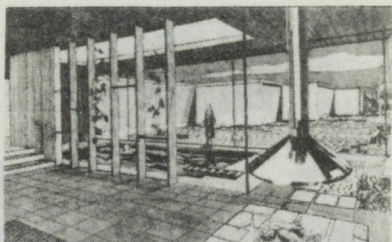
tonité

)

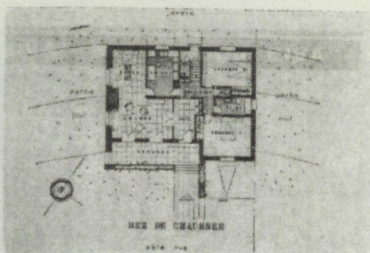
PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1967



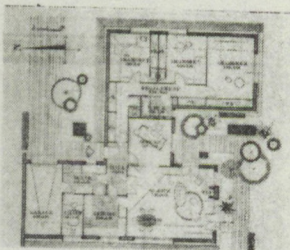
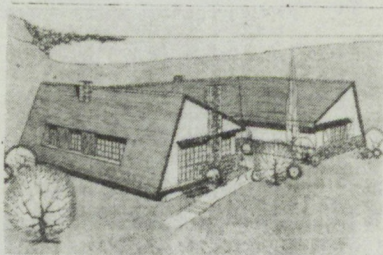
1 - "RUN ROUZ"
Arch. : PENTHER
QUIMPER
SH : 149 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



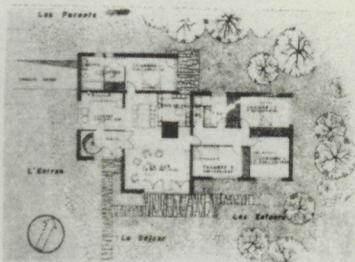
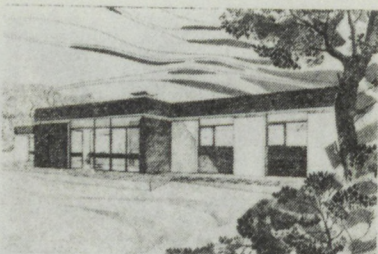
2 - "MESCRAN"
Arch. : DENIC - CHAUSSEPIED
QUIMPER
SH : 222 m²
Modernité
Toiture terrasse



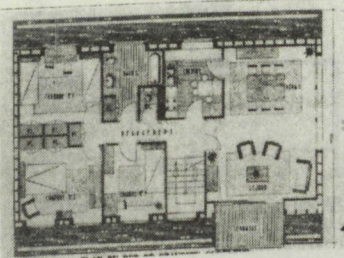
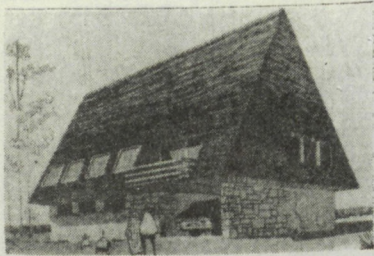
3 - "OBELIX"
Arch. : LE CORRE
LANNION
SH : 145 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



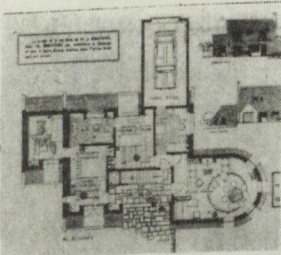
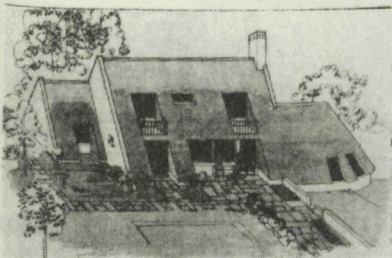
4 - "GLAED AR AVEUL"
Arch. : SIMEON
ST-BRIEUC
SH : 144 m²
Modernité située
Volumétrie complexe (en U)



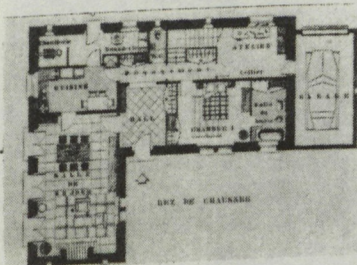
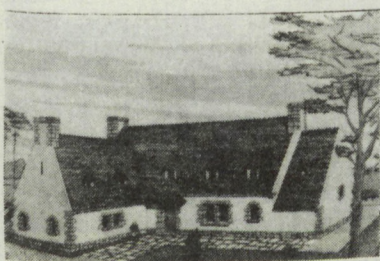
5 - "LITTLE CAT"
Arch. : QUEINNEC
ST-BRIEUC
SH :
Modernité
Toiture terrasse



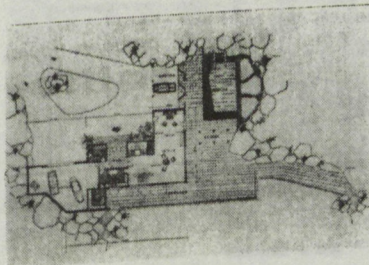
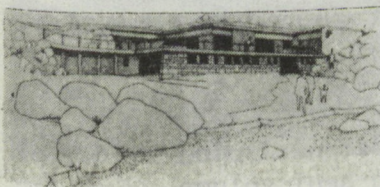
6 - "LA HUNE"
Arch. : GUEZOU
MORLAIX
SH : 100 m²
Modernité située
Un seul volume



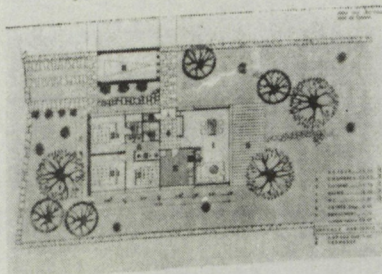
7 - "MEN GLAS"
Arch. : LACHAUD
QUIMPER
SH :
Modernité située
Volumes décalés



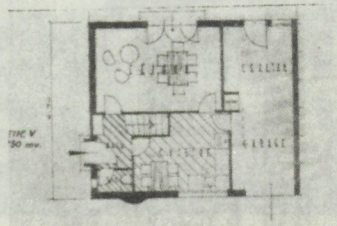
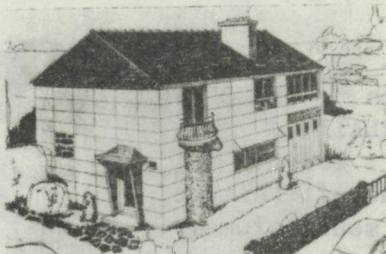
8 - "KER DOUR"
Arch. : MEVEL - LEMOINE
QUIMPER
SH : 149 m²
Bretonité récente
Volumétrie complexe (en L)



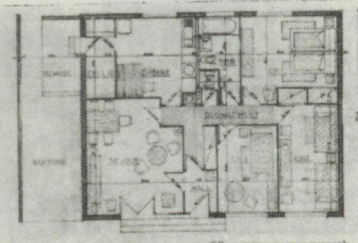
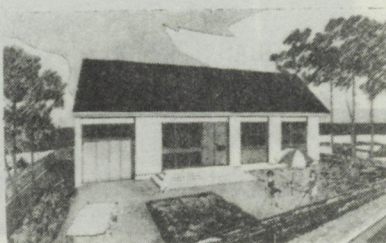
9 - "AMERIX"
Arch. : MOCAER
BREST
SH : 268 m²
Modernité
Toiture terrasse



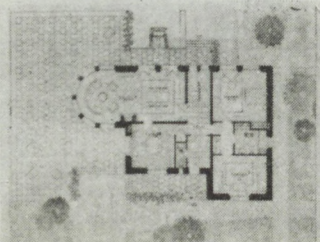
10 - "FREGATE"
Arch. : DEYROLLE - RENARD
CONCARNEAU
SH :
Modernité située
Une annexe accolée



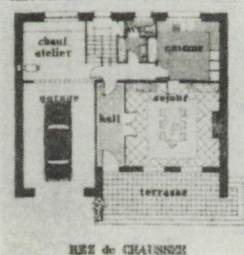
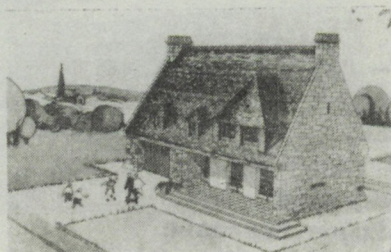
11 - "JEUX 4-5"
Arch. : NOVELLO
GUINGAMP
SH : 76 m²
La maison économique
Un seul volume



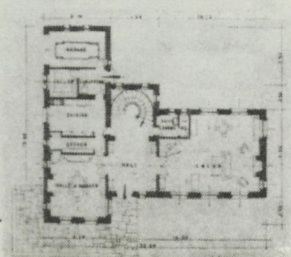
12 - "KORRIGANE IV"
Arch. : MORTREUIL - ROLLAND
ST-BRIEUC
SH :
Habitat du plus grand nombre
Un seul volume



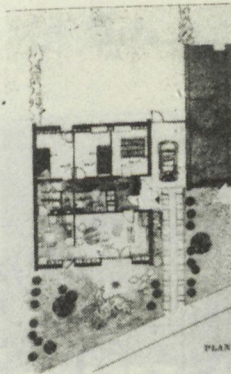
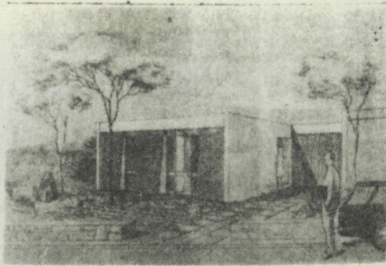
13 - "TY KORN"
Arch. : CORTELLARI
BREST
SH : 230 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés
Rotondes et tourelles



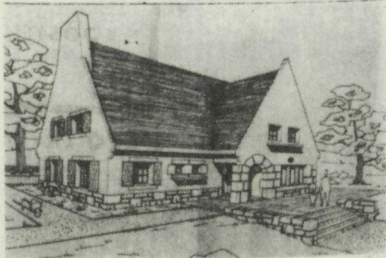
14 - "FINISTERE"
Arch. : GOARANT
BREST
SH : 202 m²
Bretonité récente
Un seul volume



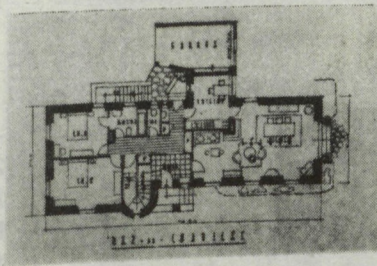
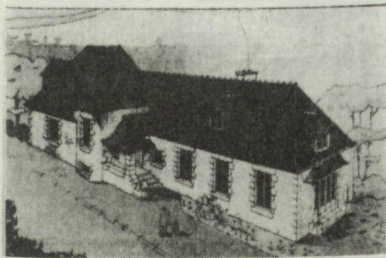
15 - "LA PIAULE"
Arch. : DE LAFFOREST
MORLAIX
SH :
Bretonité récente
Toiture à croupes



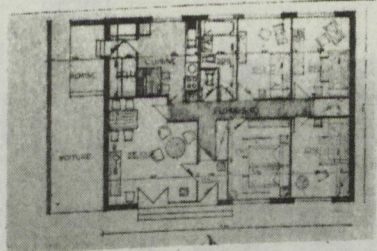
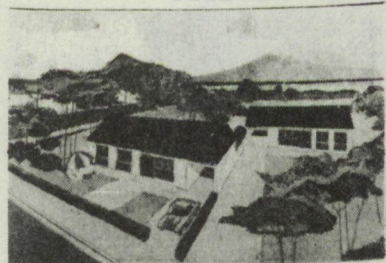
16 - "KER MOYZAN"
Arch. : CHASSEPIED
QUIMPER
SH : 75 m²
Modernité
Toiture terrasse



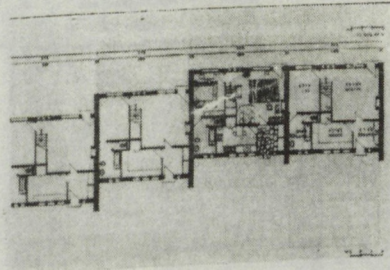
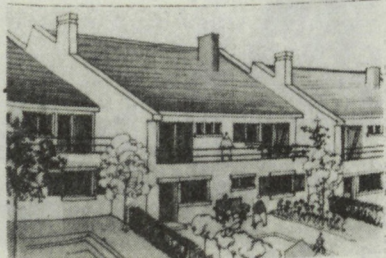
17 - "ASTERIX"
Arch. : MOCAER
BREST
SH : 210 m²
Bretonité récente
Apotheis et dérivés



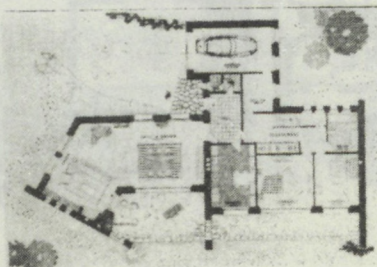
18 - "VUG 66"
Arch. : NOVELLO
GUINGAMP
SH : 144 m²
Bretonité récente
Toiture à croupe



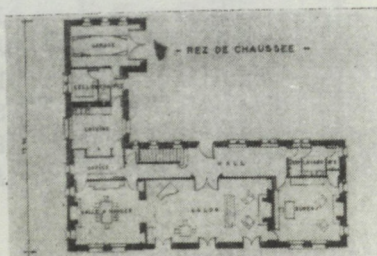
19 - "KORRIGANE 5"
Arch. : ROLLAND
ST-BRIEUC
SH :
Habitat du plus grand nombre
Un seul volume



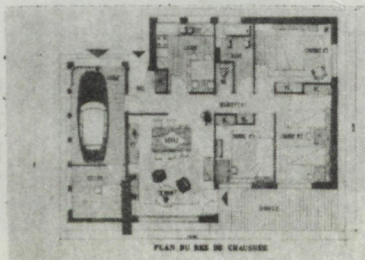
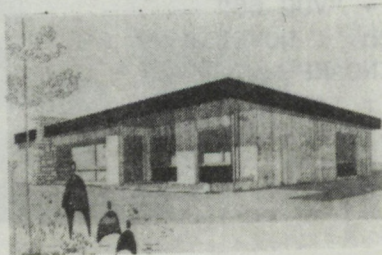
20 - "MINIZUP"
Arch. : LACHAUD
QUIMPER
SH :
Habitat du plus grand nombre
Habitat en bande



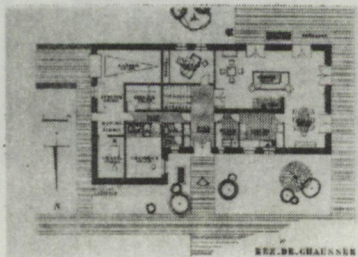
21 - "TY DI DROUZ"
 Arch. : CORTELLARI
 BREST
 SH : 278 m²
 Le chaume et la chaumière
 Volumes décalés



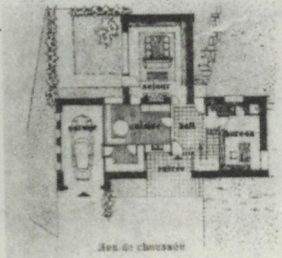
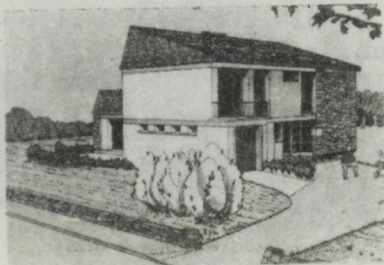
22 - "LA TURNE"
 Arch. : DE LAFFOREST
 MORLAIX
 SH :
 Objet habitable non identifié
 Toiture à croupe



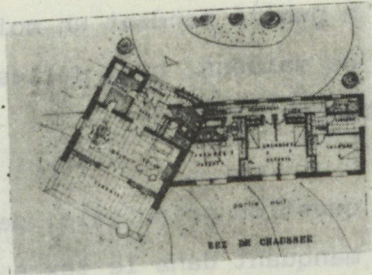
23 - "PANORAMIX"
 Arch. : GUEZOU
 MORLAIX
 SH : 85 m²
 Modernité
 Toiture terrasse



24 - "LA FAUVE"
 Arch. : SIMEON
 PLELO
 SH : 203 m²
 Le chaume et la chaumière
 Toiture à croupes



25 - "COTES D'ARMOR"
 GOARANT
 BREST
 SH : 156 m²
 Hybridation modernité-bretonité
 Volumétrie complexe (en T)



26 - "CLARA"

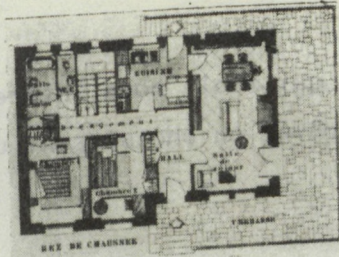
Arch. : LE CORRE

LANNION

SH : 143 m²

Hybridation modernité-bretonité

Volumes décalés



27 - "TI-GWENN"

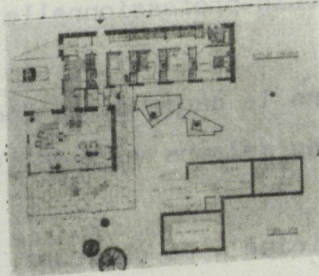
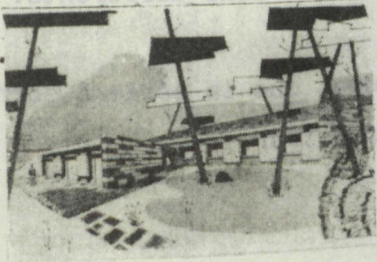
Arch. : MEVEL et LEMOINE

QUIMPER

SH : 138 m²

Bretonité récente

Apotheis et dérivés



28 - "CHAL AH DICHAL"

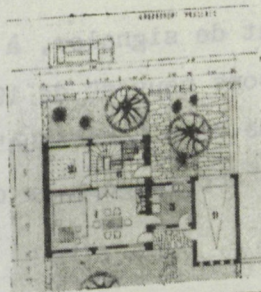
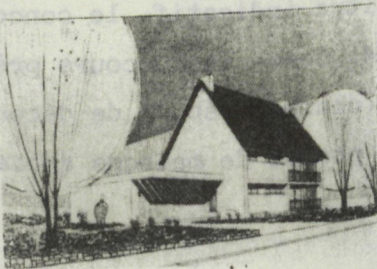
Arch. : PENTHER

QUIMPER

SH : 160 m²

Modernité située

Volumes décalés



29 - "BARBARA"

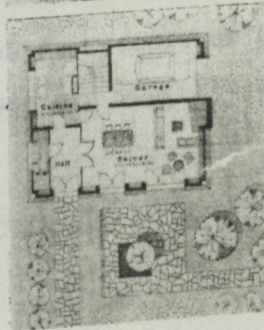
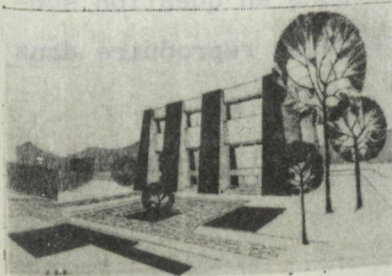
Arch. : DEYROLLE - RENARD

CONCARNEAU

SH : 105 m²

Hybridation modernité-bretonité

Une annexe accolée



30 - "LITTLE DOG"

Arch. : QUEINNEC

QUIMPER

SH :

Modernité située

Un seul volume

Modalités du concours de Ker Rebus de 1972 :

Le TELEGRAMME DE BREST a publié pendant un mois, à raison d'un modèle par jour, cinq projets de maisons, cinq salles de séjour, cinq chambres, cuisines et salles de bains.

Il s'agissait, pour la question principale, de découvrir les 30 rébus correspondant à un mot manquant dans le texte accompagnateur de chaque photo.

La question subsidiaire, qui seule nous intéresse, était la suivante : "bâtir la maison de vos rêves en choisissant une photo dans chacune des six séries".

La maison idéale type a été constituée par un jury de 21 lecteurs du Télégramme de catégorie socio-professionnelle, âge et sexe différents.

Nous n'avons reproduit dans le cadre de ce document que la série A correspondant aux cinq photos des maisons vues de l'extérieur.

80 667 personnes ont participé à ce concours.

Nous nous permettons également de signaler, à titre indicatif, le concours "des vieilles pierres et maisons neuves" de 1974. Comme le concours précédent, il s'agissait, à l'aide d'un "charabus" (charade rébus) de découvrir le mot manquant dans un texte accompagnateur de photos de maisons anciennes ou de maisons neuves.

Ce concours ne comportait pas de classement de maisons en question subsidiaire. Aussi, n'avons nous pas jugé nécessaire de le reproduire dans le présent document.

141

e
res,

s
ue

:
des

s.

orres-

acours
récé-
ouvrir
iennes

b-
ns

PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS KER REBUS DE 1972

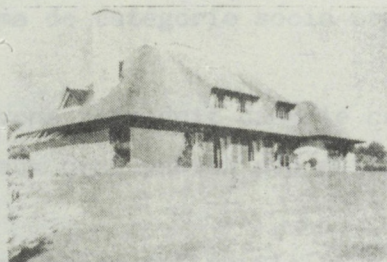
Modalités du concours de Ker Rebus de 1972

Le TELEGRAMME DE BREST a publié pendant un mois, à raison d'un modèle par jour, cinq projets de maisons, cinq salles de séjour, cinq chambres, cuisines et salles de bains.

Il s'agissait, pour la question principale, de découvrir les 30 rébus correspondant à un mot manquant dans le texte accompagnateur de chaque photo.

La question subsidiaire, qui nous paraît intéressante, était la suivante : "bâtit la maison de vos rêves en choisissant une photo dans chacune des six séries".

La maison idéale type a été constituée par un jury de 21 lecteurs du Télégramme de Brest, catégorie sociale professionnelle, âge et sexe différents.

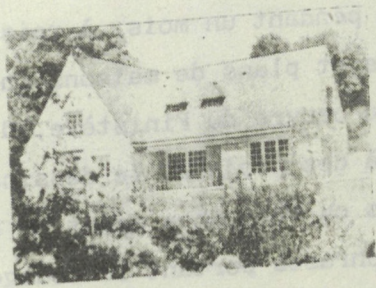


UN EXEMPLE (hors concours) :
"CHAUMIERE DE REVE"
Arch. : BRILHAUT - GOBAILLE -
GUILLOT
Le chaume et la chaumière

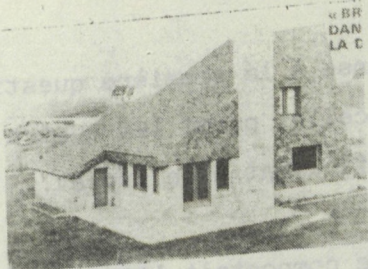
Nous nous permettons également de signaler, à titre indicatif, le concours "des vieilles pierres et maisons neuves" de 1974. Comme le concours précédent, il s'agit, à l'aide d'un "charade rebus" (charade rebus) de découvrir le mot manquant dans un texte accompagnateur de photos de maisons anciennes ou de maisons neuves.

Ce concours ne comportait pas de classement de ses participants en question subsidiaire. Aussi, nous ne jugeons pas nécessaire de le reproduire dans le présent document.

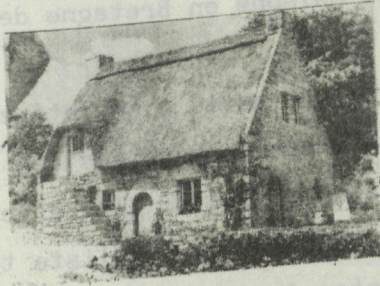
PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS KER REBUS DE 1972



1 - "DANS LE LIT DE LA RIVIERE"
Arch. : COSSOU
RENNES
SH : 223 m2
Bretonité récente
Maison en T



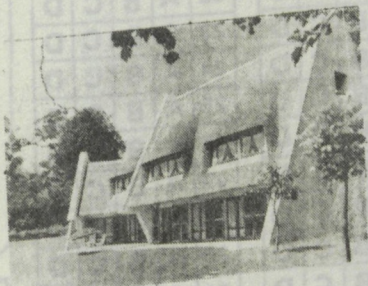
2 - "LA MAISON BRETONNE DANS LA DUNE"
Arch. : HODBOURG
RENNES
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés



3 - "LE CLUB DES CHAUMIERES"
Restauration
Un seul volume



4 - "SUR LE THEME DU TRIANGLE"
Arch. : PERRIN et MARTIN
RENNES
SH : 140 m2
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés



5 - "CHAUME ET BETON"
Arch. : CORTELLARI
BREST
Le chaume et la chaumière
Volumes décalés

Modalités du concours des maisons en Bretagne de 1978

Le TELEGRAMME DE BREST a publié pendant un mois, à raison d'un projet par numéro, trente photographies et plans de maisons individuelles conçues par des architectes ou maîtres d'oeuvre du Finistère, des Côtes du Nord et du Morbihan ; parallèlement à ces projets, le dessinateur R. CURSAT a illustré 30 proverbes, maximes ou sentences ayant un rapport avec la maison ou l'habitation. Quatre phrases portant le codage A.B.C.D. étaient proposées à l'ingéniosité des lecteurs.

Il s'agissait donc pour la réponse à la première question, de découvrir en s'aidant de l'illustration, celle, parmi les quatre proposées avec chaq^u projet, qui correspondait effectivement à ce projet.

La première question subsidiaire comportait l'indication du nombre de réponses exactes au concours des maisons en Bretagne de 1978.

La deuxième question subsidiaire, qui seule nous intéresse, consistait à choisir cinq maisons parmi les trente présentées, en tenant compte des critères "aspect extérieur", "plans", "photos d'intérieurs" et de les classer par ordre de préférence décroissant. La liste type résultante a été établie en fonction des votes des mille concurrents classés en tête.

75 888 lecteurs ont participé à ce concours.

CONCOURS « MAISONS EN BRETAGNE » BULLETIN RÉPONSE				
Identité du concurrent <small>(En capitales d'imprimerie)</small>				
Nom Prénom Date de naissance Profession (facultatif) Adresse : n° rue Code postal Ville Signature (obligatoire)				
Marquez d'une croix votre arrondissement				
Bret	Morb	Finist	C.N. Morb.	
St-Brieuc	Guémen	Lorient	Lorient	

1	A	B	C	D	11	A	B	C	D	21	A	B	C	D
2	A	B	C	D	12	A	B	C	D	22	A	B	C	D
3	A	B	C	D	13	A	B	C	D	23	A	B	C	D
4	A	B	C	D	14	A	B	C	D	24	A	B	C	D
5	A	B	C	D	15	A	B	C	D	25	A	B	C	D
6	A	B	C	D	16	A	B	C	D	26	A	B	C	D
7	A	B	C	D	17	A	B	C	D	27	A	B	C	D
8	A	B	C	D	18	A	B	C	D	28	A	B	C	D
9	A	B	C	D	19	A	B	C	D	29	A	B	C	D
10	A	B	C	D	20	A	B	C	D	30	A	B	C	D

Comment utiliser le bulletin-réponse

En face de chaque jeu quotidien les jeux seront numérotés dans l'ordre de publication de 1 à 301 nous avons dessiné 4 cases désignées de A à D.
 Découpez ce bulletin-réponse suivant le pointillé et envoyez-le le mardi 7 mars 1978 dernier délai (le cachet de la poste portant la date faisant foi).
 Chaque réponse doit être expédiée parfaitement orthographiée avec 30 francs-concours dans une enveloppe fermée suffisamment affranchie ne contenant aucune correspondance à l'adresse suivante

« Concours du Télégramme »
B.P. 118, 29267 Brest Cedex

Le tout sous peine de nullité

1^{re} question subsidiaire

Combien enregistrerons-nous de réponses exactes ou non au concours « Maisons en Bretagne » ?

2^e question subsidiaire

Choisissez cinq maisons parmi les trente qui ont été présentées dans le concours « Maisons en Bretagne » et classez-les par ordre de préférence décroissant en inscrivant le numéro correspondant à chaque maison choisie dans l'une des cases prévues à cet effet ci-dessous

14

ques

d

ent

r

chaqu

les

front du
BOI nous
sécurité et
d'acier (le
) ment or-
the group
britannique

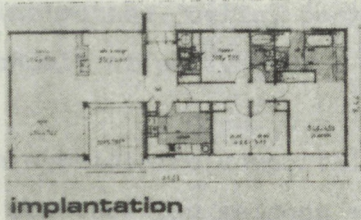
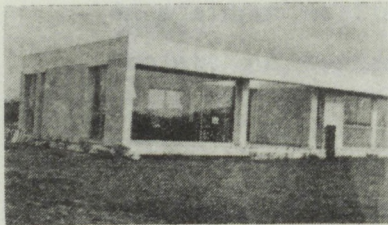
le que
rs en
rence
ant à
évues

PROJETS SELECTIONNES POUR LE CONCOURS DES MAISONS EN BRETAGNE DE 1978

Modalités du concours des maisons en Bretagne de 1978

Le TELEGRAMME DE BREST a publié pendant un mois, à raison d'un projet par numéro, trente photographies et plans de maisons individuelles conçues par des architectes ou maîtres d'œuvre du Finistère, des Côtes du Nord et du Morbihan ; parallèlement à ces projets, le dessinateur R. CURSAT a illustré 30 proverbes, maximes ou sentences ayant un rapport avec la maison ou l'habitation. Quatre phrases portant le codage A.B.C.D. étaient proposées à l'ingéniosité des lecteurs.

Il s'agissait donc pour la réponse à la première question, de découvrir



Un exemple (hors concours) : "UNE MAISON OUVERTE A LA NATURE" Arch. : PERON et HUEBER BREST Modernité du nombre de Toiture terrasse

La deuxième question subsidiaire, qui seule nous intéresse, consistait à choisir cinq maisons parmi les trente présentées, en tenant compte des critères "aspect extérieur", "plans", "photos d'intérieurs" et de les classer par ordre de préférence décroissant. La liste type résultante a été établie en fonction des votes des mille concurrents classés en tête.

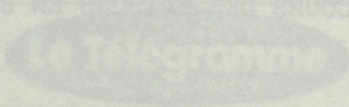
75 585 lecteurs ont participé à ce concours.

CONCOURS « MAISONS EN BRETAGNE » BULLETIN RÉPONSE

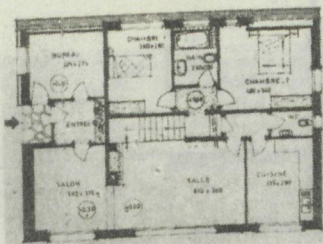
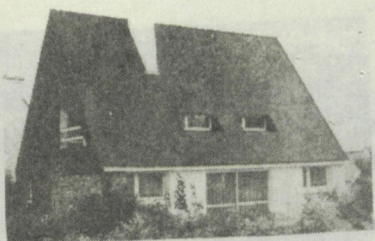
Identity of competitor form with fields for Name, Surname, Date of birth, Profession, Address, City, and Signature.

Grid of 30 numbered boxes (1-30) for marking answers A, B, C, or D.

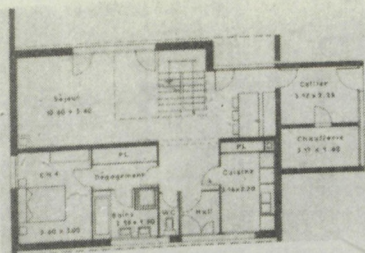
Instructions for the competition, including contact information for the Telegramme de Brest office.



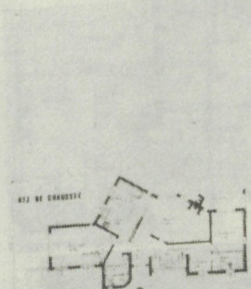
Additional form fields for marking answers and providing contact information.



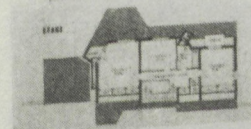
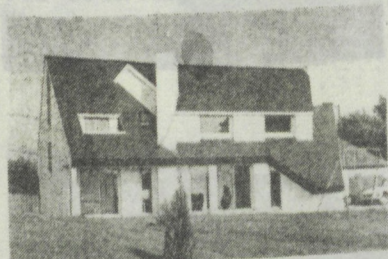
1 - "UNE DISTRIBUTION ORIGINALE"
 Maître d'oeuvre : AUDO
 MORBIHAN
 Hybridation modernité-bretonité
 Un seul volume



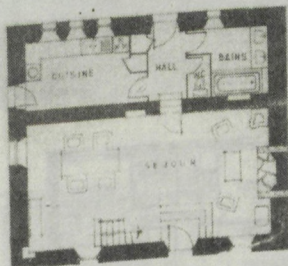
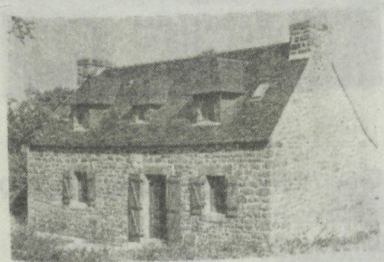
2 - "DISCRETE AVANT TOUT"
 Arch. : LE LANN
 BREST
 Hybridation modernité-bretonité
 Une annexe accolée



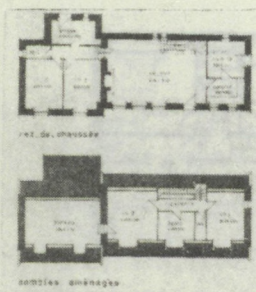
3 - "A LA PORTEE DE TOUS"
 Arch. : BIDEAU
 LANNION
 Modernité située
 Un seul volume



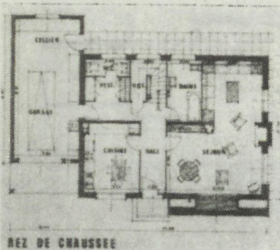
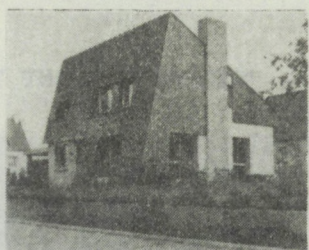
4 - "ESPACE, LUMIERE ET LIBERTE"
 Arch. : BIGNAN
 QUIMPERLE
 Modernité située
 Un seul volumes



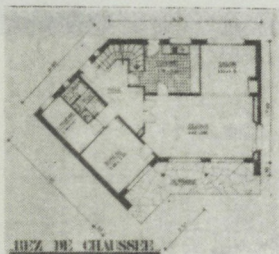
5 - "SIMPLE ET LUXUEUSE"
 Arch. : BAUDOUX
 DOUARNENEZ
 Restauration
 Un seul volume



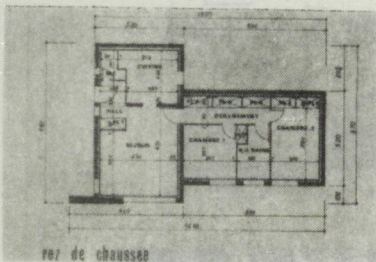
6 - "DANS LA TRADITION"
Maître d'oeuvre : CLOAREC
LANDIVISIAU
Mimétisme régional néo-breton
traditionnel
Volumes décalés



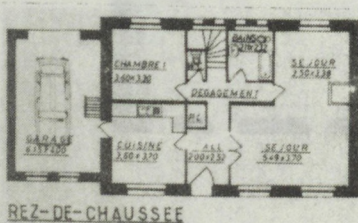
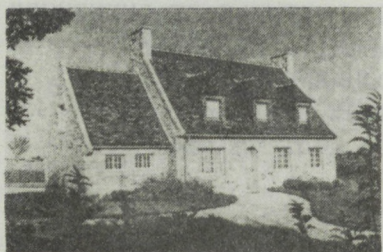
7 - "EVITER LA BANALITE"
Arch. : COIGNAT
CARHAIX
Modernité située
Une annexe accolée



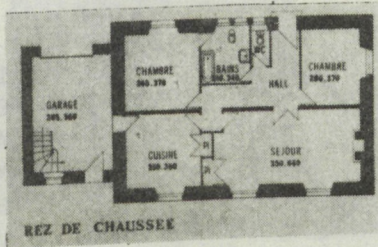
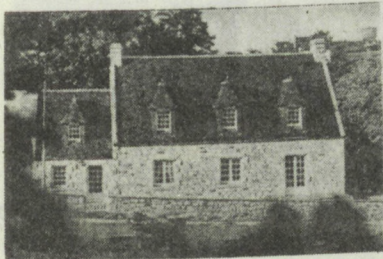
8 - "UNE DISTRIBUTION INGENIEUSE"
Maître d'oeuvre : STEPHAN
LANDIVISIAU
Hybridation modernité-bretonne
Volumétrie complexe (en L)



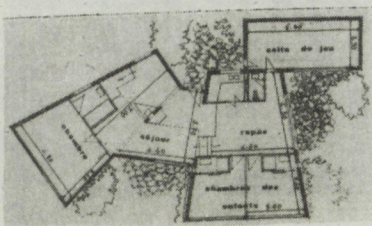
9 - "SIMPLE ET PRATIQUE"
Arch. : COULOMBEAU
PERROS-GUIREC
Hybridation modernité-bretonne
Volumes décalés



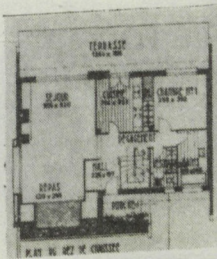
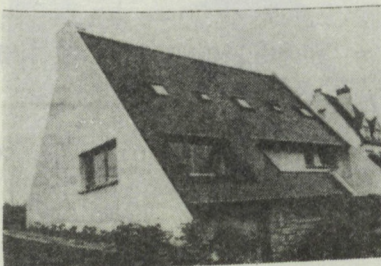
10 - "UNE ASSURANCE TRANQUILLE"
Maître d'oeuvre : FLOCH
PLABENNEC
Mimétisme régional néo-breton
traditionnel
Une annexe accolée



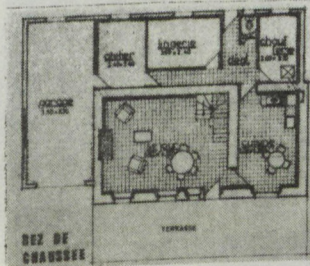
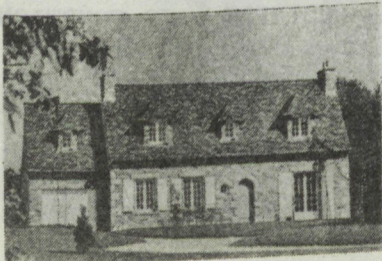
11 - "CLASSIQUE ET SIMPLE"
 Maître d'oeuvre : FLOCH
 PLABENNEC
 Mimétisme régional néo-breton
 traditionnel
 Une annexe accolée



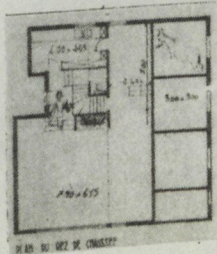
12 - "UNE MAISON FAITE POUR
 LES LOISIRS"
 Arch. : FOLLEZOU
 SAINT-BRIEUC
 Modernité située
 Volumes décalés



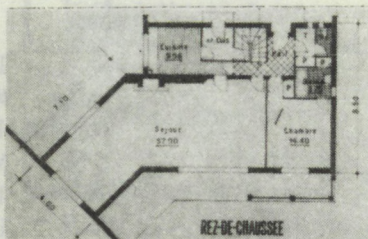
13 - "UNE HABITATION QUI
 S'ACCROCHE AU TERRAIN"
 Arch. : GUEZOU
 MORLAIX
 Hybridation modernité-bretonité
 Un seul volume



14 - "DISCRETE ET INTIME"
 Maître d'oeuvre : GUYONVARCH
 ROSPORDEN
 Mimétisme régional néo-breton
 traditionnel
 Une annexe accolée



15 - "LA MAISON DES HOMMES ET
 DES ANIMAUX"
 Arch. : HELARY
 SAINT-BRIEUC
 Modernité située
 Un seul volume

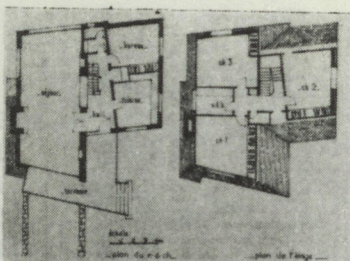


16 - "POUR LE SOLEIL ET
CONTRE LE VENT"

Arch. : HEUZE

MORLAIX

Hybridation modernité-bretonité
Volumétrie complexe

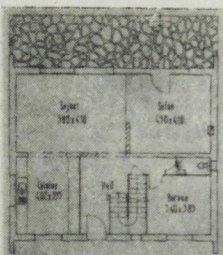


17 - "FACE AU GRAND LARGE"

Arch. : JAMET

RIEC-SUR-BELON

Hybridation modernité-bretonité
Volumétrie complexe (en L)

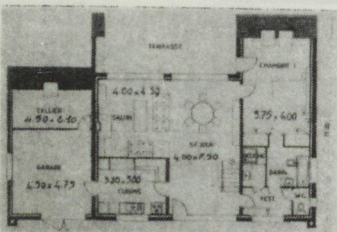
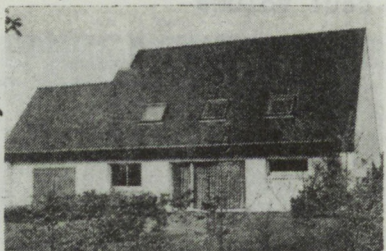


18 - "RESOLUMENT FONCTIONNELLE"

Maître d'oeuvre : JAN

DOUARNENEZ

Hybridation modernité-bretonité
Un seul volume

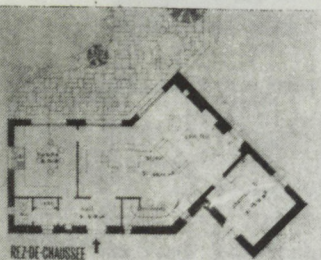
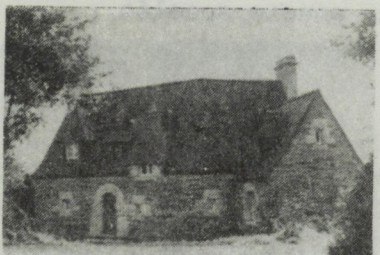


19 - "SIMPLE MAIS FONCTIONNELLE"

Maître d'oeuvre : LE BOT

MOELAN/MER

Hybridation modernité-bretonité
Une annexe accolée



20 - "DEUX FACADES, DEUX MAISONS"

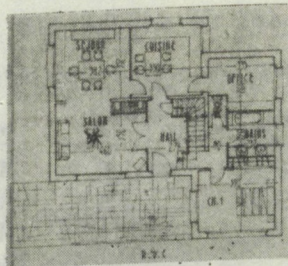
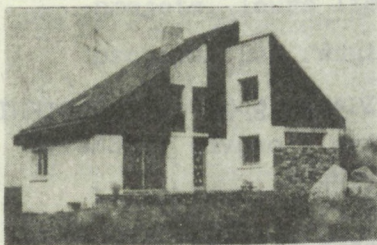
Maître d'oeuvre : LE GUERN

CHATEAULIN

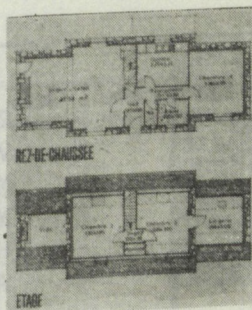
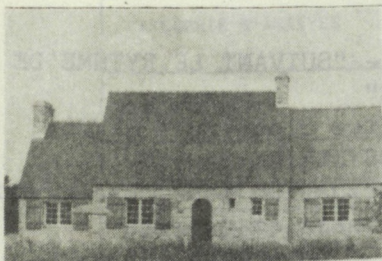
Mimétisme régional néo-breton
traditionnel
Volumétrie complexe

Analyse statistique de l'œuvre de quelques auteurs bretons

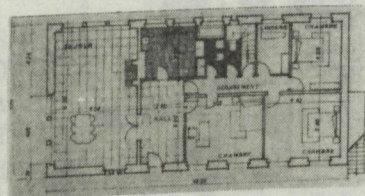
Pour exploiter le plus possible le corpus ainsi constitué, nous avons effectué différents groupements en fonction des



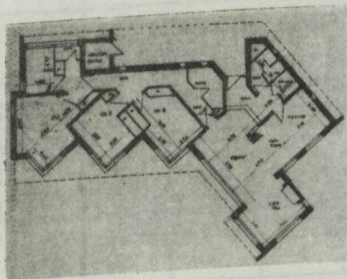
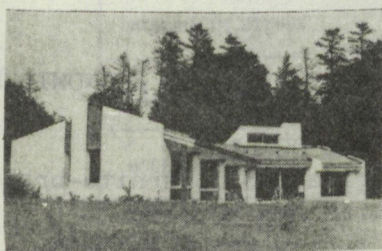
21 - "PAS DE LUXE INUTILE"
Maître d'oeuvre : LE LUDEC
HENNEBONT
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés



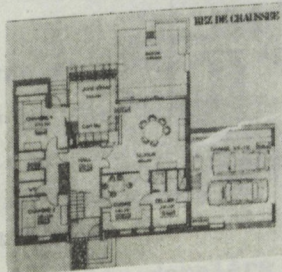
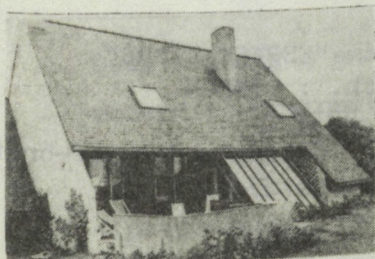
22 - "POUR AMATEUR DE VIEILLES
PIERRES"
Arch. : MEVEL
ST-EVARZEC
Mimétisme régional néo-breton
traditionnel
Volumes décalés



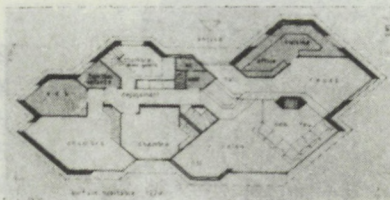
23 - "CONFORT ET CHARME DISCRET"
Arch. : OLIVIER
LORIENT
Bretonité récente
Un seul volume



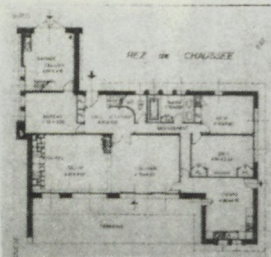
24 - "UNE MAISON OUVERTE AU
PAYSAGE"
Arch. : PENTHER
QUIMPER
Modernité située
Volumétrie complexe



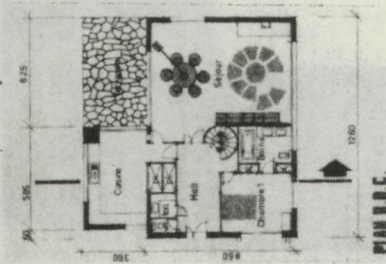
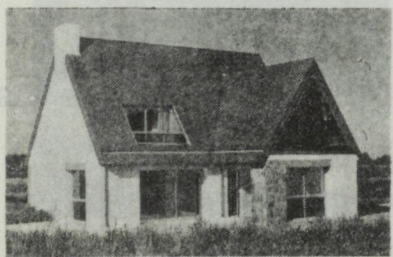
25 - "DANS UNE CERTAINE
TRADITION"
Arch. : PETTON
BREST
Hybridation modernité-bretonité
Une annexe accolée



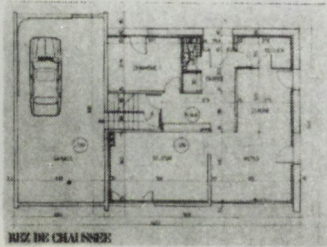
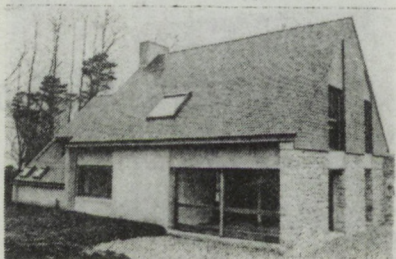
26 - "LE REPOS ET LA DETENTE"
Maître d'oeuvre : RENEVOT
ROSPORDEN
Modernité
Toiture terrasse



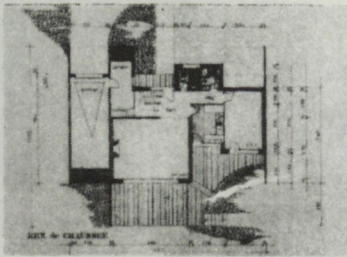
27 - "SUIVANT LE RYTHME DE LA VIE"
Maître d'oeuvre : REVOL
MOUSTERLIN
Hybridation modernité-bretonité
Apotheis et dérivés



28 - "TRADITIONNELLE ET POURTANT CONTEMPORAINE"
Arch. : ROHNER
LANNION
Hybridation modernité-bretonité
Apotheis et dérivés



29 - "TYPIQUE ET ECONOMIQUE"
Arch. : HENRY
ST POL DE LEON
Hybridation modernité-bretonité
Une annexe accolée



30 - "ESPACE LIBRE"
Arch. : SIMEON
ST-BRIEUC
Hybridation modernité-bretonité
Volumes décalés

Analyse statistique du corpus des maisons des concours

Pour exploiter le plus complètement possible le corpus ainsi constitué, nous avons effectué différents croisements intéressant les auteurs des projets, leurs lieux d'exercice et les catégories référentielles de leurs projets. Les résultats qui n'ont qu'une valeur indicative de ces tableaux sont donnés ci-après.

Le tableau ci-dessous regroupe les statistiques des projets sélectionnés par catégorie d'analyse et par année.

CATEGORIE D'ANALYSE	ANNEES					TOTAL
	1965	1966	1967	1972	1978	
RESTAURATION				1	1	2
MIMETISME REGIONAL NEO-BRETON TRADITIONNEL		1			6	7
CONSTRUCTIONS AVEC PIERRES RECUPEREES						
BRETONITE RECENTE	13	7	9	1	1	31
HYBRIDATION MODERNITE- BRETONITE	8	6	3	2	15	34
HABITAT DU PLUS GRAND NOMBRE (avec indices de bretonité)	1	1	3			5
LA MAISON ECONOMIQUE (bretonité peu marquée)	1	2	1			4
OBJETS HABITABLES NON IDENTIFIES			1			1
MODERNITE SITUEE	4	4	6		6	20
LE CHAUME ET LA CHAUMIERE		3	2	2		7
MODERNITE	3	5	5		2	15
TOTAL	30	29	30	6	31	126

Deux classes d'analyse se détachent de l'ensemble, à savoir : "hybridation modernité-bretonité" et "bretonité récente", avec cependant une évolution dans le temps :

- prédominance de la classe "bretonité récente" pour la période 1965-1967 (effectif de 29 pour cette dernière contre 17 pour la première)
- net détachement de la classe "hybridation modernité-bretonité" dans la décennie suivante (effectif de 17 pour celle-ci au lieu de 2 pour l'autre).

En troisième position vient la "modernité située" avec un effectif total de 20 projets ; la "modernité" est également correctement représentée avec un effectif total de 15 projets mais il faut signaler qu'elle est en nette régression en 1978.

Tableaux des architectes et maîtres d'oeuvre ayant participé à la sélection

ARCHITECTES	LIEU D'EXERCICE	NOMBRE DE PROJETS PRESENTES EN					TOTAL
		1965	1966	1967	1972	1978	
BADEUF	LORIENT		1				1
BADUEL	LORIENT		1				1
BAUDOUX	DOUARNENEZ					1	1
BIDEAU	LANNION					1	1
BIGNAN	QUIMPERLE					1	1
BRILHAUT-GOBAILLE-GUILLOT				1			1
*CHAUSSEPIED-DENIC	QUIMPER		2	2			4
COIGNAT	CARHAIX					1	1
*CORTELLARI	BREST	2	2	2	1		7
COSSOU	RENNES				1		1
COULOMBEAU	PERROS-GUIREC					1	1
*DE LAFOREST-HEUZE-LEJANNE	MORLAIX	2	2	2		1	7
DEYROLLE-RENARD	CONCARNEAU	2	2	2			6
*FAUNY	ST-BRIEUC		1				1
FOLLEZOU	ST-BRIEUC					1	1
GOARANT	BREST	2	2	2			6
*GROSS-QUELEN-YANN-FAUNY	ST-BRIEUC	2					2
*GUEZOU	MORLAIX		2	2		1	5
HELARY	ST-BRIEUC					1	1
HENRY	ST-POL-DE-LEON					1	1
*HODBOURG	MORLAIX	2			1		3
JAMET	RIEC/BELON					1	1
*LACMAUD	QUIMPER		1	2			3
LE CORRE	LANNION			2			2
LE LANN	BREST					1	1
*LE SAINT	LORIENT	2					2
*MEVEL ET LEMOINE	QUIMPER	2	2	2		1	7
*MOCAER E. et J.	BREST	2	2	2			6
*NOVELLO - LE FLANCHEC	GUINGAMP	2	2	2			6
OLIVIER	LORIENT					1	1
*PENTHER	QUIMPER	2	2	2		1	7
*PERON - HUEBER	BREST					1	1
*PERRIN - MARTIN	RENNES				1		1
*PETTON	BREST					1	1
QUEINNEC	ST-BRIEUC			2			2
*REGLAIN	LORIENT		1				1
ROHNER	LANNION					1	1
*ROLLAND-MORTREUIL	ST-BRIEUC	2	2	2			6
ROMUALDO-HAUTEFARGE-PRONOST	LORIENT	2					2
ROUSSEAU	LANNION	2					2
SIMEON	ST-BRIEUC			2		1	3
YVINEC	QUIMPER	2	2				4
TOTAL		30	29	30	5	19	113

MAITRES D'OEUVRES	LIEU D'EXERCICE	ANNEE DU CONCOURS
AUDO		1
CLOAREC	LANDIVISIAU	1
FLOCH	PLABENNEC	2
GUYONVARCH	ROSPORDEN	1
JAN	DOUARNENEZ	1
*LE BOT	MOELAN/MER	1
LE GUERN	CHATEAULIN	1
*LE LUDEC	HENNEBONT	1
RENEVOT	ROSPORDEN	1
REVOL	MOUSTERLIN	1
STEPHAN	LANDIVISIAU	1

TOTAL 12

On retrouve dans la sélection du "TELEGRAMME DE BREST" la plupart des architectes déjà mentionnés lors de la constitution du fichier de la revue "MAISONS ET DECORS DE L'OUEST" (environ 60 %). Nous avons signalé ces architectes par un astérisque, mais ce constat n'a qu'une valeur indicative, le dépouillement de la revue n'ayant pas été effectué de façon exhaustive.

Dans les trois premiers concours (1965-1966-1967). Ce sont les mêmes architectes qui ont été généralement sélectionnés, chacun d'entre eux présentant le plus souvent deux projets par an.

Nous avons également effectué l'analyse des catégories référentielles des projets présentés par les architectes fréquemment présents dans la sélection (au moins quatre fois).

Parmi ces derniers, 35 % sont situés dans la catégorie "bretonité récente" tandis que les catégories "hybridation modernité/bretonité", "modernité située" et "modernité", représentent chacune environ 15 %

Si certains architectes montrent une adhésion très nette aux stéréotypes de la bretonité, ainsi DE LAFFOREST, MEVEL et LEMOINE, ROLLAND et MORTREUIL ou à ceux de la modernité, ainsi CHAUSSEPIED et DENIC, GOARANT, GUEZOU, d'autres comme MOCAER, PENTHER, DEYROLLE ou CORTELLARI n'ont pas de tendance affirmée, allant même parfois jusqu'à présenter un modèle de chaque catégorie la même année.

Nous arrêterons là nos commentaires, n'ayant pu obtenir que de vagues éléments d'information sur les modes :

- de sélection des architectes et de leur projet par les journalistes responsables des concours,
- de sélection des projets par les architectes eux-mêmes.

Les projets sélectionnés sont-ils représentatifs de la production des architectes mentionnés ou bien, compte-tenu de l'impact publicitaire évident d'une telle parution, notamment pour les maisons qui seront primées, est-il permis de se demander :

- si les architectes ont sélectionné leurs projets de manière à être primés (choix d'un projet qui serait situé dans la norme classique "néo-bretonne" en vigueur à l'époque), allant même jusqu'à présenter pendant six ans pratiquement le même modèle ;
- ou s'ils ont plutôt essayé de montrer leur capacité d'adaptation à différents courants (variété de la production la même année) ou ont adapté leur production aux modèles primés les années précédentes ;
- ou enfin s'ils ont choisi au contraire de se démarquer de la production habituelle en présentant des projets nettement en dehors de "la norme", autre moyen possible de faire valoir tout en sachant qu'il n'avaient aucune chance d'être primés.

aire

. Les préférences populaires à travers les résultats des concours

me

;

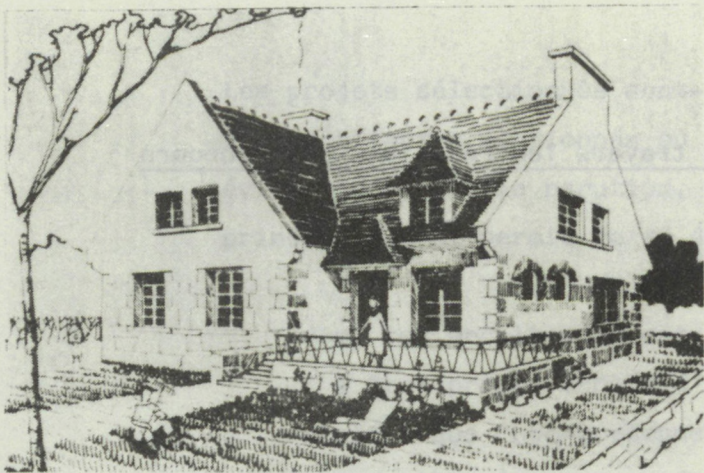
tion

) ou

é-

but

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1965
(classement établi à partir du nombre de voix accordées à la première maison préférée)



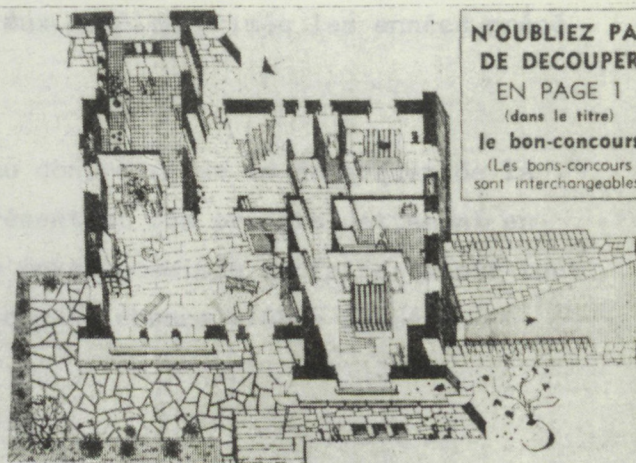
1 - "LE NID"
Bretonité récente
Volumétrie complexe en L

16 888 voix
Architecte : ROUSSEAU
LANNION



2 - "LA BIGORNE"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé

8 398 voix
Architecte : PENTHER
QUIMPER

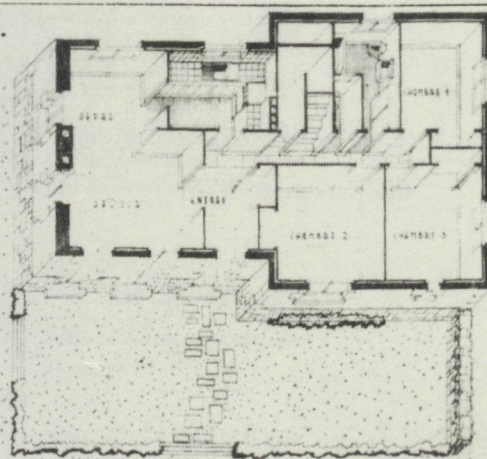


**N'OUBLIEZ PAS
DE DECOUPER
EN PAGE 1**
(dans le titre)
le bon-concours
(Les bons-concours
sont interchangeables)



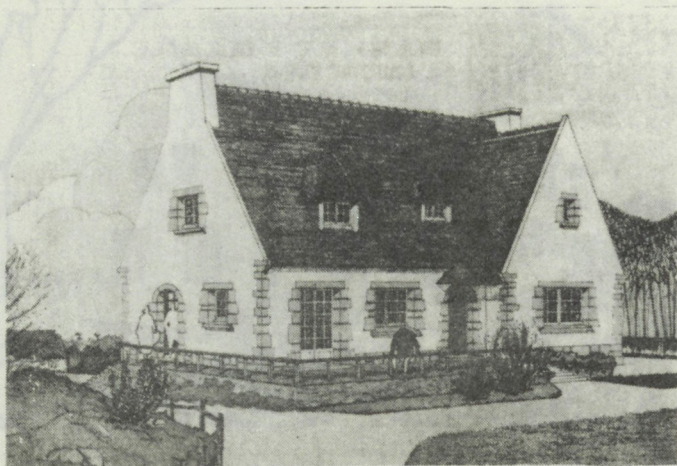
3 - "KERLAN"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé

3 083 voix
Architecte : MEVEL - LEMOINE
QUIMPER

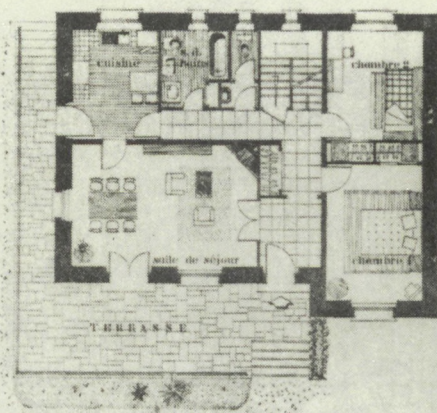


PAS
UPER
E I
re:
COURS
COURS
eables)

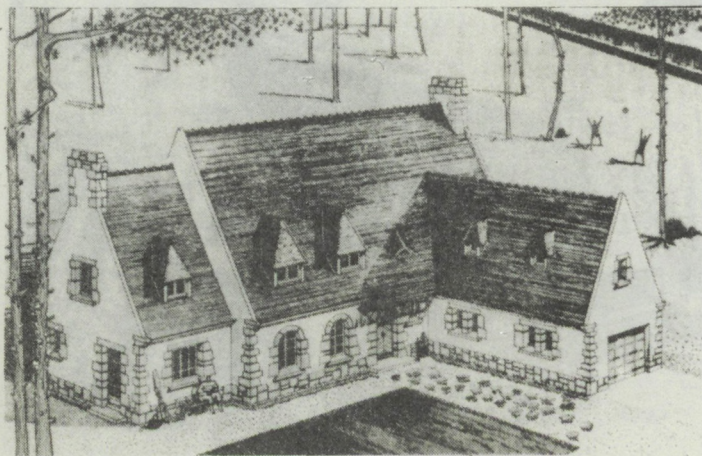
RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1966
(classement établi à partir du nombre de voix accor-
dées à la première maison préférée)



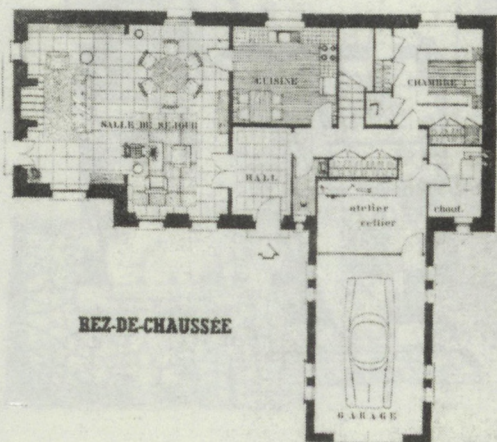
1 - "TI GAEL"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé



18 806 voix
Architectes : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER



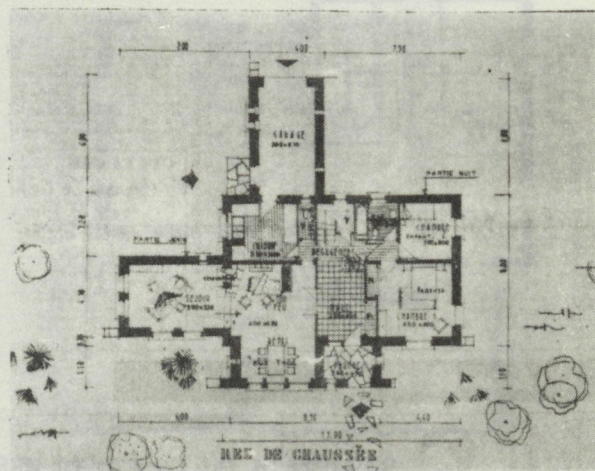
2 - "KERYSEL"
Bretonité récente
Volumétrie complexe en T



15 938 voix
Architectes : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER



3 - "TY MELEN"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé



2 794 voix
Architecte : PENTHER
QUIMPER

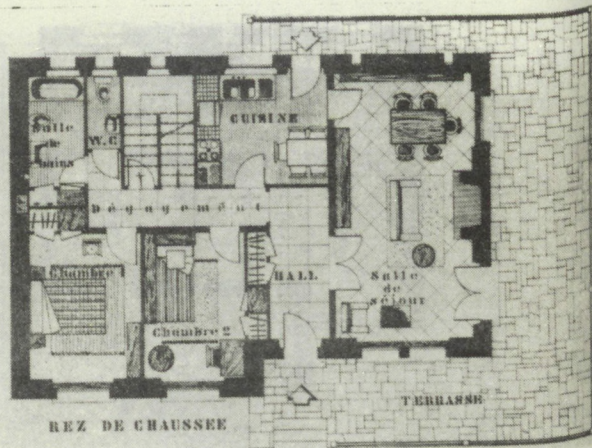
DINE

COINE

RESULTAT DU CONCOURS DES MAISONS PREFEREES DE 1967
(Classement établi à partir du nombre de voix
accordées à la première maison préférée)



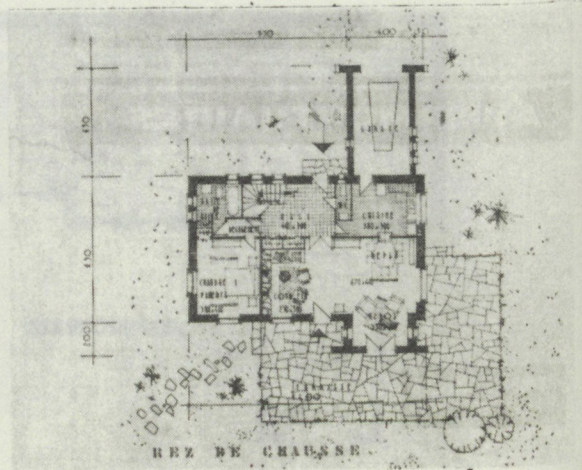
1 - "TI-GWENN"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé



36 790 voix
Architecte : MEVEL et LEMOINE
QUIMPER



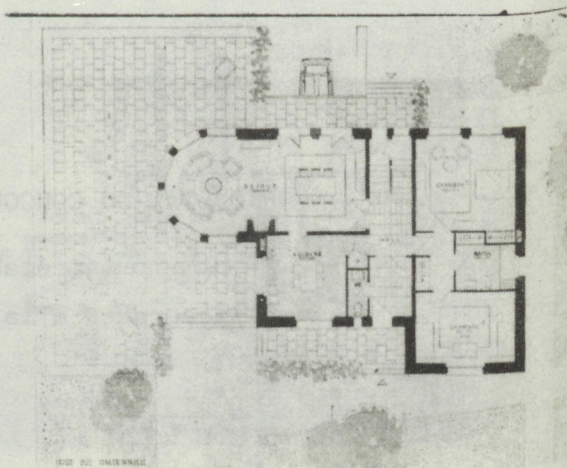
2 - "RUN ROUZ"
Bretonité récente
Apotheis et dérivé



5 413 voix
Architecte : PENTHER
QUIMPER



3 - "TY KORN"
Bretonité récente
Rotondes et tourelles

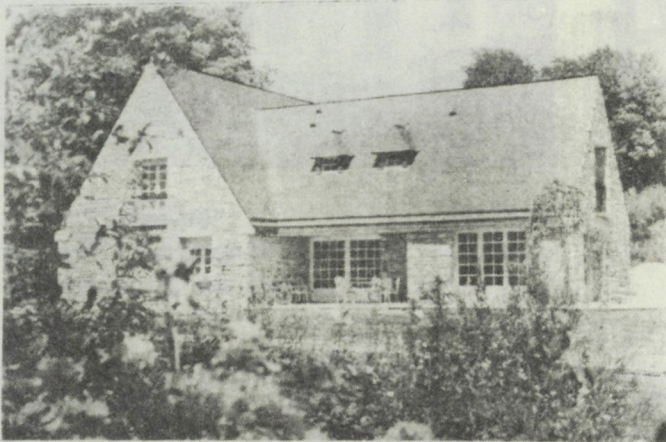


5 223 voix
Architecte : CORTELLARI
BREST



DINE

RESULTATS DU CONCOURS KER REBUS DE 1972
(Sélection par jury représentatif des
lecteurs du TELEGRAMME)



1 - "DANS LE LIT DE LA RIVIERE"

Architecte : COSSOU
RENNES

Bretonité récente
Volumétrie complexe en T

36 790 volx

Architectes : NEVEL et LENOIRE
QUIMPER

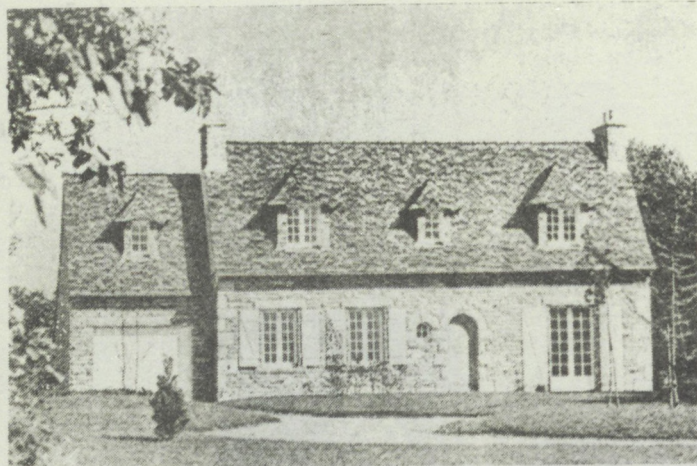
5 413 volx

Architecte : FENTHER
QUIMPER

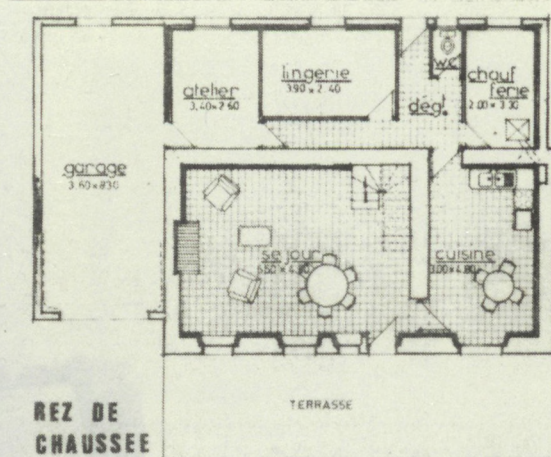
5 223 volx

Architectes : COSTELLARI
BREST

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS EN BRETAGNE DE 1978
(représentant le vote des mille concurrents classés
en tête)



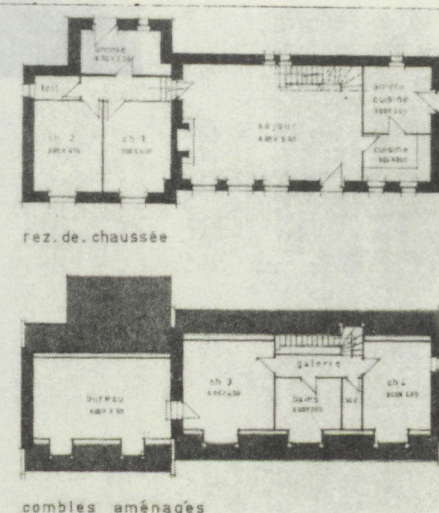
1 - "DISCRETE ET INTIME"
Mimétisme régional
néo-breton traditionnel
Une annexe accolée



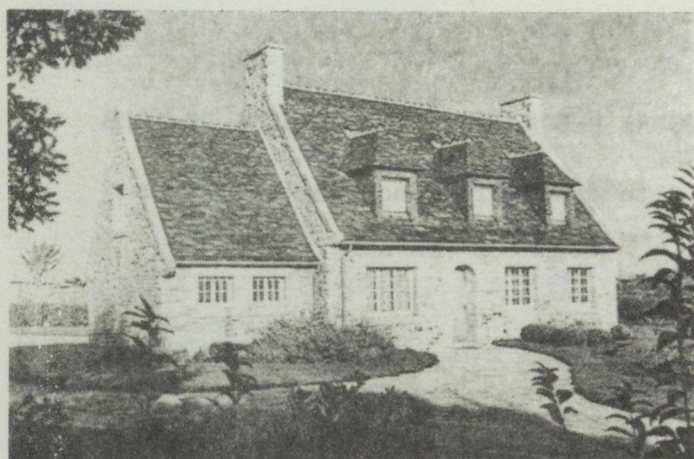
Maître d'oeuvre : GUYONVARCH
ROSPORDEN



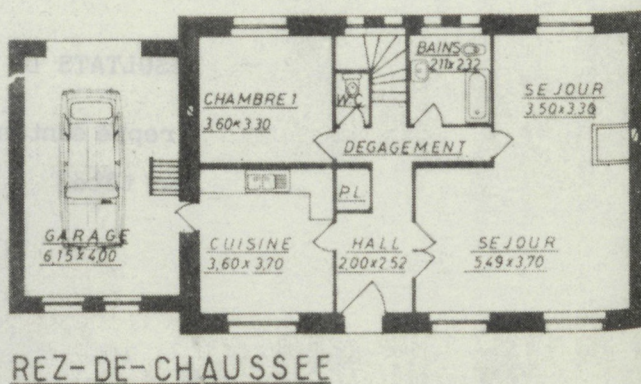
2 - "DANS LA TRADITION"
Mimétisme régional
néo-breton traditionnel
Volumes décalés



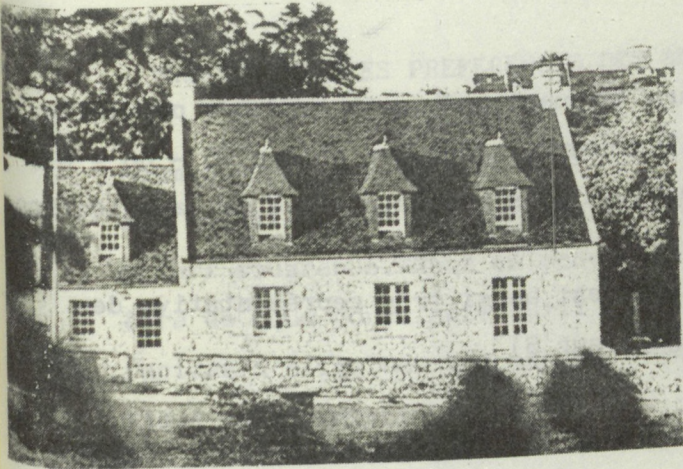
Maître d'oeuvre : CLOAREC
LANDIVISIAU



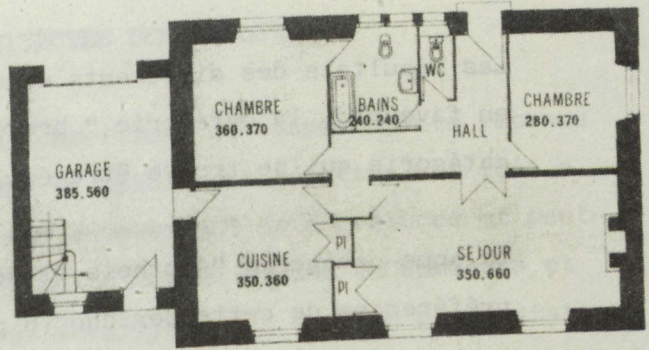
3 - "UNE ASSURANCE TRANQUILLE"
Mimétisme régional
néo-breton traditionnel
Une annexe accolée



Maître d'oeuvre : FLOCH
PLABENNEC

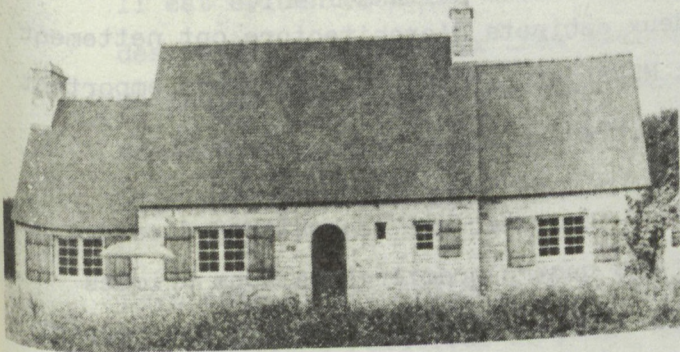


4 - "CLASSIQUE ET SIMPLE"
 Mimétisme régional
 néo-breton traditionnel
 Une annexe accolée

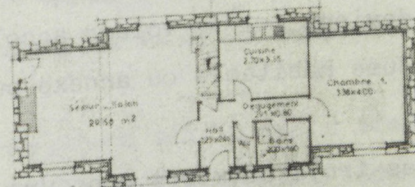


REZ DE CHAUSSEE

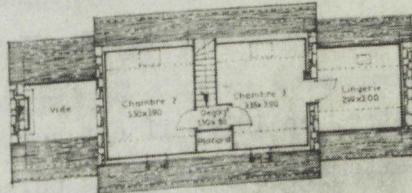
Maître d'oeuvre : FLOCH
 PLABENNEC



5 - "POUR AMATEUR DE VIEILLES PIERRES"
 Mimétisme régional
 néo-breton traditionnel
 Volumes décalés



REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

Architecte : MEVEL
 ST-EVARZEC

Les résultats des différents concours marquent une nette tendance populaire en faveur de la catégorie " bretonité récente" pour les années 65 - 66 - 67, catégorie qui se trouve être également la plus représentative de la sélection.

La sous-catégorie "Apotheis et dérivés" est aussi très représentative des préférences de cette période (6 projets sur 8)

En 1978, les préférences sont centrées sur la catégorie "mimétisme régional néo-breton traditionnel" puisque les cinq maisons primées appartiennent à cette dernière alors qu'elle n'est pas la plus représentative de la sélection (de loin, en seconde position après la catégorie "hybridation - modernité bretonité " et à égalité avec la "modernité située"). La sous-catégorie dominante devient ici "le volume accolé et décalé", qu'il soit utilisé en tant que volume habitable ou annexe pure et simple.

Dans les trois premiers concours, deux cabinets d'architecture ont nettement la faveur des lecteurs : PENTHER et MEVEL et LEMOINE. Ces derniers emportent même en 1966 et 1967 plus de 75 % des voix.

Par contre, en 1978, il est curieux de constater que les maîtres d'oeuvre sont nettement majoritaires puisque les quatre premières maisons primées leur sont dues alors qu'ils sont minoritaires dans la sélection par rapport aux architectes (12 au lieu de 19 pour ces derniers).

- ENQUETE SUR LES PREFERENCES DES ARCHITECTES CONSEILLERS

Soumettre la quarantaine d'architectes conseillers des départements retenus aux conditions du concours du TELEGRAMME DE BREST peut paraître une idée a priori saugrenue. Nous en convenons, tout en essayant de convaincre et peut-être de nous convaincre qu'il n'y avait pas d'autres moyens économiques et rapides d'effectuer une analyse comparée des préférences avec un poids statistique suffisant.

Nous ne reviendrons pas sur les lacunes théoriques qui résultent, dans cette perspective, du choix du concours du TELEGRAMME, nous en avons précédemment signalé les principales. Nous allons, en revanche, donner d'entrée quelques unes des réserves que nous pouvons nous mêmes formuler sur le deuxième volet de l'enquête, et, a fortiori, sur les conditions de la comparaison.

Il est évident que les architectes-conseillers sollicités n'étaient pas dans des conditions de choix très claires. Devaient-ils réagir, face aux collections de photos des projets que nous leur soumettions, en conseiller chargé d'une mission technique et sociale en regard d'un candidat constructeur ou en individu exprimant son goût pour tel ou tel projet à titre personnel ?

Devaient-ils prendre en compte uniquement l'aspect de l'habitation ou intégrer les questions relatives au plan, au fonctionnement ? Ce problème de l'adaptation au programme pouvait-il, au demeurant, se poser en l'absence d'un véritable interlocuteur ?

Pouvait-on sérieusement apprécier la pertinence d'une forme architecturale hors de toute contrainte de site, de toute indication sur la localisation, de toute donnée contextuelle ? N'y avait-il pas eu écart dans le temps trop grand, avec, notamment, les concours de 65, 66, 67. Est-ce que les lecteurs du TELEGRAMME DE BREST opèreraient toujours les mêmes choix en 82 ?

Nous nous étions fait avant l'expérience ce type d'objections. Il nous paraissait cependant difficile de donner dès le début de l'entretien la clé de l'opération, d'annoncer qu'il s'agissait de comparer des préférences professionnelles et profanes. Cette situation ambiguë de confrontation pouvait, en effet, conduire à des infléchissements, en un sens imprévisible, des réponses.

Caractéristiques de l'échantillon :

Nombre : 25 architectes conseillers ou consultants

Non réponse : 2

Répartition par département :

- . Finistère : 5
- . Morbihan : 6
- . Côtes du Nord : 6
- . Loire-Atlantique : 8

Intervention mensuelle : de 4 à 8 jours par mois

Ancienneté dans le conseil :

- . Moins d'un an : 4
- . De 1 à 2 ans : 4
- . De 2 à 3 ans : 5
- . 4 ans : 8
- . 6 ans ou plus : 2

Moyenne d'âge : 35 ans

Originaires du département d'affectation : 6 conseillers sur 23

Originaires de la région Bretagne/Pays de Loire : 17 conseillers sur 23

Etudes d'architecture :

- . U.P. de NANTES : 11
- . U.P. de RENNES : 3
- . PARIS : 6
- . Autres : 3

Exercice libéral en parallèle (à l'exception de deux architectes salariés)

Lieu de l'exercice libéral de la profession :

- . dans le département d'intervention : 15 conseillers sur 23
- . dans la région Bretagne - Pays de Loire : 21 conseillers sur 23

Nous avons pris le parti de situer dès le départ le problème en terme de choix personnel du conseiller pour un projet représenté sur des collections d'images. Ce n'est qu'une fois les choix établis que l'enquêteur annonçait qu'il s'agissait des projets du concours du TELEGRAMME. Les enquêtés ont accepté ces conditions et ont été très coopératifs puisque sur la totalité des conseillers des quatre départements, deux seulement ont refusé de se prêter à l'opération : l'un par hostilité de principe aux enquêtes et à la recherche en général ("la recherche se fait à la planche à dessin"); le second par désaccord avec l'absence de contexte.

Pour les cinq collections de maison des concours de 1965, 1966, 1967, 1972 et 1978, nous donnons ci-après les tableaux des résultats exprimant les préférences. Pour pallier à la faiblesse de l'effectif des réponses, nous avons retenu une codification pondérée. Nous demandions à chaque conseiller de classer dans l'ordre les trois maisons préférées et le résultat était inscrit avec la pondération inverse de l'ordre de préférence.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
LISTE I Concours 1965		2	1			2				2	1	15	22	10				2	3	3	1		4	27	11	11		3		4
LISTE II Concours 1966	1			5	3	2	7	21	24		4	5	22	1	1		17				3		1				11			
LISTE III Concours 1967		28		1	9	2	11		17	13					2	4			1	2	2	6	5			4		5	11	
LISTE IV Concours 1972	6	21	42																											
LISTE V Concours 1978		4	48	1	16	4			4		4	43	3	5				1		6		20	4	37	49	25	1	14	11	30

TABLEAU PONDERE DES PREFERENCES DES ARCHITECTES CONSEILLERS

Parallèlement à l'indication de préférence équivalente à la manière dont se posaient les questions du concours, nous avons noté les arguments et, de manière plus générale, le discours qui, dans beaucoup de cas, justifiait le choix ou le rejet des projets. La présence de cette information complémentaire est, à l'évidence, un nouveau facteur de différenciation des deux modalités d'enquête.

Nous continuons d'ignorer, en regard, sur quels arguments, principes ou préceptes s'appuyaient les lecteurs du TELEGRAMME DE BREST pour effectuer leurs choix.

Pour chacun des concours, les choix statistiques des conseillers sont donnés dans l'ordre de préférence et sont assortis des commentaires correspondants. Le code qui suit chaque intitulé indique le département dans lequel intervient le conseiller.

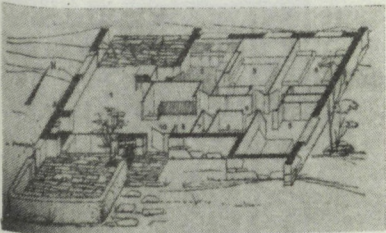
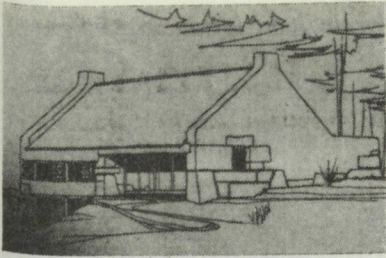
PREMIERE LISTE (CONCOURS 1965)

N° 24 27 points

"FALAISE"

Arch. : GROSS-QUELEN

YANN - FAUNY



22 a - "L'ancrage au sol... une amorce de quelque chose"

22 b - "Simplicité - brutalité des matériaux - de grandes baies"

22 e - "Maison bien accrochée au site - l'accompagnement des pierres - le volume simple et bas - bon fonctionnement"

56 c - "Simplicité - n'est pas trop détaillée - permet d'imaginer ce que l'on veut"

56 f - "Volume extrêmement simple - relativement bas"

29 a - "Les proportions des volumes traditionnels"

29 b - "Peut bien évoluer dans le temps"

29 c - "Pour son adaptation au sol intéressante. Les détails sont plus discutables."

29 d - "Pour le volume extérieur - les demi niveaux"

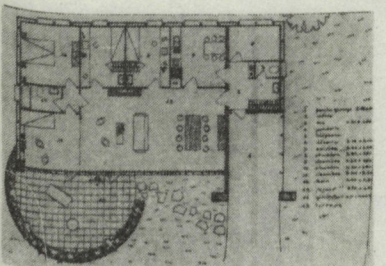
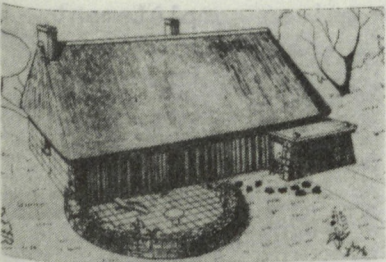
44 e - "Séjour traversant - patio fermé sympathique"

N° 13 22 points

"KRENE GELLEC"

Arch. : NOVELLO -

LE FLANCHEC



22 a - "Surtout celle-ci - pour la façade (excepté l'avancée du garage) - pour le dessin" "Jardin en arc de cercle - maison simple"

56 f - "Volume extrêmement simple - relativement bas"

29 a - "Très simple et peu prétentieuse"

29 e - "Volumétrie générale simple - adaptation possible au site - simplicité du décor"

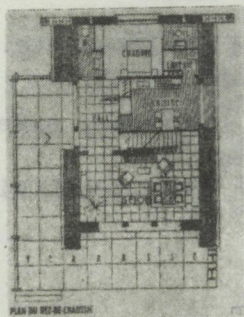
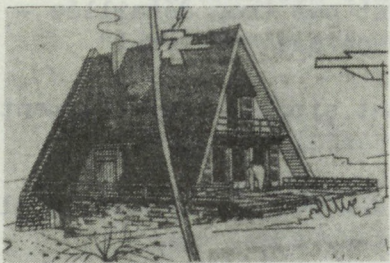
44 c - "Fait partie des maisons les moins perturbantes au niveau de l'environnement - Le moins de modénature et de pastiche de l'architecture bretonne."

44 e - "Une certaine simplicité - maison économique"

44 f - "Simplicité du volume - peu de références à une architecture traditionnelle - pas de plagiat"

44 h - "Le traitement de la façade principale - le traitement du garage - la distribution (peu de dégagements)."

N° 12 15 points
 "MON TOIT"
 Arch. : GOARANT



22 b - "Pour le traitement de la toiture et du soubassement - bon plan - adaptation à un terrain en pente"

22 d - "Simplicité"

22 f - "Peut recevoir un équipement solaire - pas trop parodique d'une architecture traditionnelle"

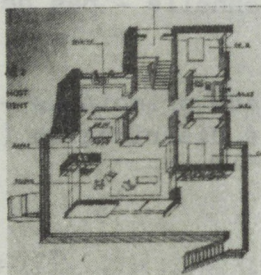
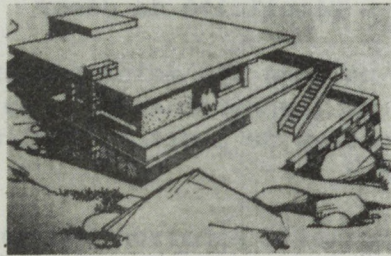
56 c - "En se forçant... pour sa simplicité"

56 f - "Volumes extrêmement simples - relativement bas"

44 b - "Gueule assez sympa - plan sympa - accrochage au sol"

44 h - "Traitement du sous-sol - volume simple - pas de mur - grand toit - bonne distribution"

N° 26 11 points
 "ARMEN"
 Arch. : HAUTEFAGE
 PRONOST



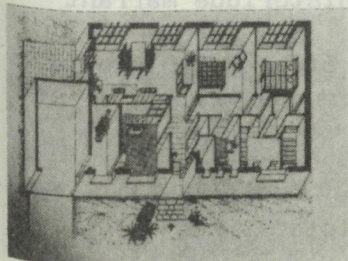
22 d - "Pour la volumétrie, les percements"

44 b - "En dehors de tout contexte, qu'il soit architectural, réglementaire ou autre - références modernistes - satisfaction plastique du volume"

44 e - "Pour le plan - la terrasse extérieure"

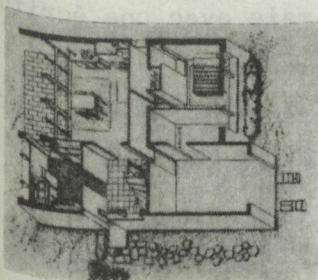
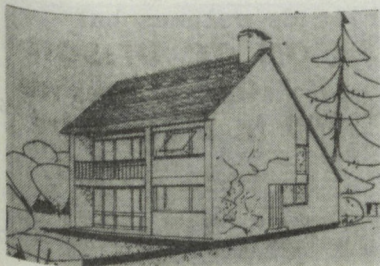
44 g - "A contrario d'une maison complètement intégrée au terrain - Caricatural - symbole de l'inverse"

N° 25 11 points
"KERROCH"
Arch. : LE SAINT



- 22 c - "Avantage du prix - peu onéreuse - pas plus belle que les autres"
- 22 d - "Pour sa simplicité"
- 29 c - "Pour la volumétrie - plus étirée en longueur que les autres"
- 29 e - "Toute simple de par sa volumétrie - sobriété"
- 44 c - "Fait partie des maisons les moins perturbantes au niveau de l'environnement - le moins de modification et de pastiche de l'architecture bretonne"
- 44 d - "Fait partie des maisons les plus simples à l'architecture peu marquée - adaptable dans n'importe quel contexte"

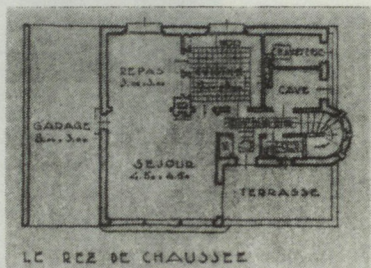
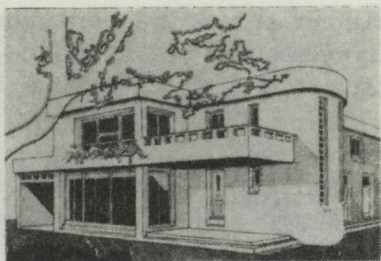
N° 14 10 points
"LARMOR"
Arch. : LE SAINT



- 29 c - "Avantage du prix peu onéreux - pas plus belle que les autres"
- 29 e - "La seule R + 1 du lot - préférable au R + comble aménagé habituel"
- 44 f - "Simplicité du volume - pas de référence ou plagiat d'une architecture bretonne traditionnelle"
- 44 g - "Apparemment grandes ouvertures au Sud - Semble bien adaptée à l'orientation indiquée par le sapin au Nord"

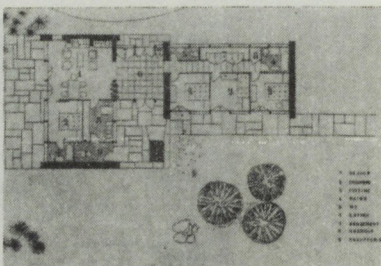
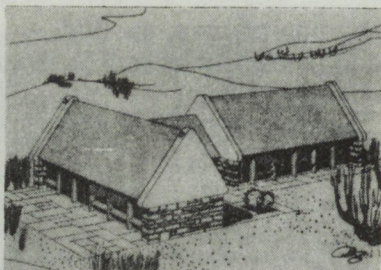
DEUXIEME LISTE (CONCOURS 1966)

N° 9 24 points
 "PRINTEMPS"
 Arch. : BADEUF



- 22 b - "En référence au modernisme"
- 22 d - "Simplicité - le plan"
- 22 f - "En référence au Bauhaus"
- 56 e - "Pour son côté mode"
- 29 c - "Côté historiciste pas inintéressant"
- 29 d - "C'est la plus géniale"
- 29 e - "Les références architecturales 1930 évidentes - le volume - les détails d'architecture"
- 44 b - "Purement plastique - références rétro"
- 44 c - "Pour ses références modernistes"
- 44 d - "Le côté architecture d'une époque moderne référence WRIGHT - Historique marrant"
- 44 g - "Par rapport à des références historiques et culturelles. Maison de ville - Je suis un citadin"
- 44 h - "Un plan très simple - une façade intéressante et assez rigolote"

N° 13 22 points
 "EN DEUX TEMPS"
 Arch. : DEYROLLE -
 RENARD

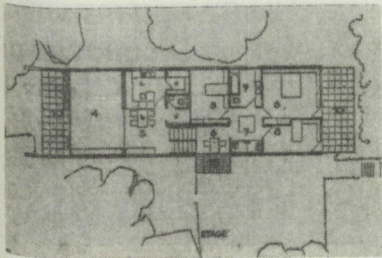
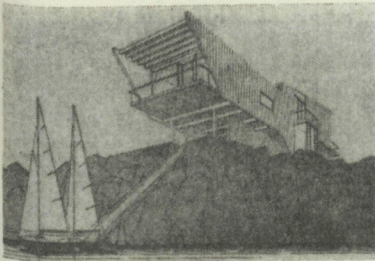


- 22 a - "Décomposition des volumes - des liaisons intérieur/extérieur plus poussées"
- 22 e - "Des fonctions bien différenciées - éclairagements d'orientations différentes - volumétrie basse"
- 56 f - "Volumes simples - relativement bas - la plus actuelle"
- 29 b - "Maison en L à partir de volumes bas de type annexe"
- 29 c - "Volumétrie intéressante - dimensions des bâtiments très réduite. Les détails sont discutables"
- 29 d - "Plan - expression - volume extérieur intéressant"
- 44 b - "Volume traditionnel mais avec une écriture non passéiste"
- 44 e - "Trois volumes intéressants - partie jour/nuit séparée"
- 44 f - "Simplicité - peu prétentieuse"

N° 8 21 points

"HORS-BORD"

Arch. : CORTELLARI



22 b - "Brutalité du volume et du plan"

22 c - "Sans raison apparente"

22 d - "Pour le caractère monumental non régional"

22 f - "Quelque chose de très marqué dans le paysage
En référence à la maison sur la Rivière de
WRIGHT"56 b - "Maison vigie - valorise le site rocheux -
parti clairement affirmé - expression nou-
velle des principes constructifs"56 c - "N'aime pas, mais ça c'est de l'architecture-
C'est fort"

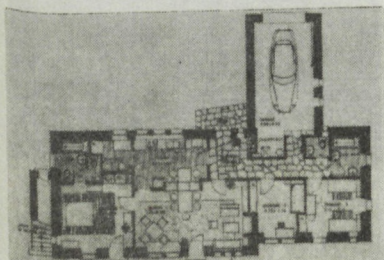
29 c - "Pour son outrecuidance"

44 b - "Maison qui s'intègre au paysage - formes
matériaux - volumes - preuve qu'une maison
peut s'intégrer au paysage sans être forcé-
ment traditionnelle"44 h - "Pour le site - maison sur pilotis - demi-
niveaux - pêcheur de luxe"

N° 18 17 points

TI -AM-AOD"

Arch. : LACHAUD

22 e - "Avantage de la pierre - cheminée centrale
intéressante sur le plan thermique"

56 c - "En référence à la Bretagne"

56 d - "Dans le genre Bretagne pas mal - heu-
reusement qu'on ne voit pas les lucarnes"

56 f - "Volumes simples"

29 a - "Avantage du matériau - proportions du pi-
gion - volumes assez proches des volumes
traditionnels"29 b - "Valeur sûre - murs en pierre vieillis-
sant bien - bonnes proportions - rendu gra-
phique très bien fait"

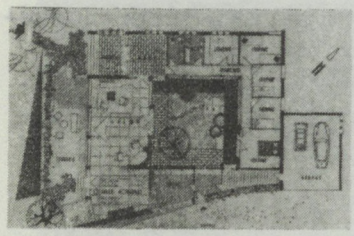
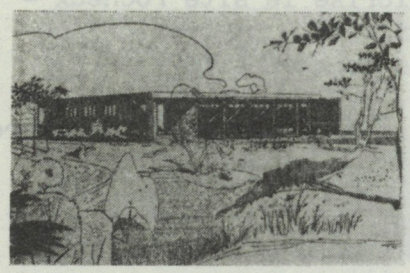
44 c - "Peu perturbante au niveau de l'environnement"

44 d - "Sobriété d'un régionalisme bien pensé"

DEUXIEME LISTE (CONCOURS 1960)

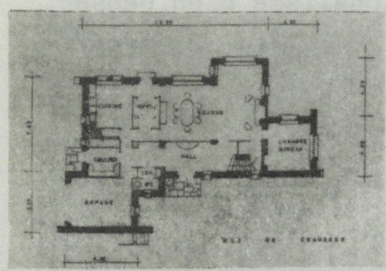
N° 26 11 points
"LE PATIO"
Arch. : GOARANT

- 22 d - "Une certaine recherche au niveau de l'architecture - intérêt du plan"
- 22 f - "Pour le côté puriste des formes - très fonctionnel - sans fioriture"
- 56 b - "Maison contemporaine sans volonté provocatrice - architecture internationale pouvant passer partout"
- 56 d - "Parce qu'on ne voit rien - sobriété"
- 56 e - "Parce qu'on ne voit rien - Référence neutre"
- 29 e - "Une maison de plain-pied qui passe bien dans le site"



N° 7 7 points
"POLLUX"
Arch. : DE LAFFOREST

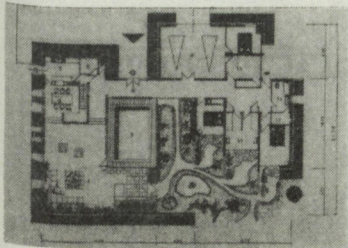
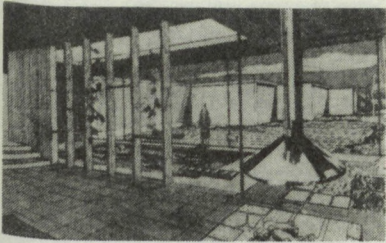
- 56 d - "Maison d'enfant"
- 56 e - "Pour son côté ferme d'enfant - Walt Disney - imagination débordante"
- 44 g - "Maison de repos, de week-end"
- 44 h - "Le dessin amusant - le côté rural - le charme - par contre le plan n'est pas extra"



N° 2 28 points

"MESCRAN"

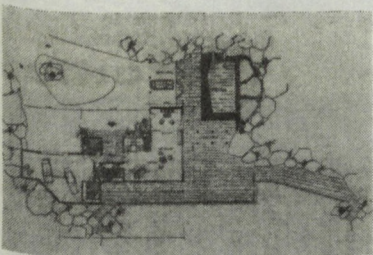
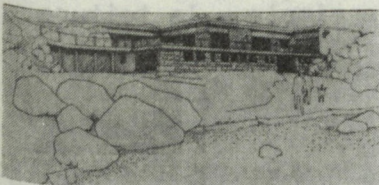
Arch. : DENIC-CHAUSSEPIED



N° 9 17 points

"AMERIX"

Arch. : MOCAER



22 c - "Sans raison apparente"

22 d - "Osmose - perméabilité intérieur/extérieur"

22 f - "Pour le jardin intérieur - vie regroupée sur l'intérieur"

56 b - "Pour le parti assez affirmé - le patio - maison centrée sur l'intérieur"

56 d - "Maison patio qui doit être agréable à vivre - piscine"

56 e - "On n'y voit pas grand chose et donc on ne risque rien"

29 c - "Bon rapport intérieur/extérieur - espaces semi-ouverts"

44 b - "La conception du plan - la volumétrie"

44 d - "Pour le plan - l'ambiance intérieure - l'interpénétration des espaces intérieur/extérieur".

44 e - "Pour l'espace intérieur - maison patio"

44 h - "La pénétration du végétal dans la maison - l'enveloppe extérieure très fermée"

22 b - "Celle qui passe le mieux dans le choix des maisons luxueuses"

22 d - "Intégration dans un site"

22 e - "Horizontalité"

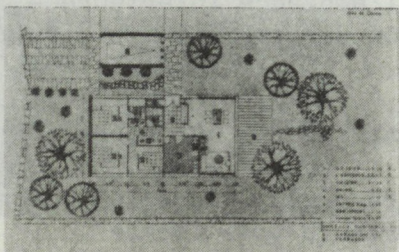
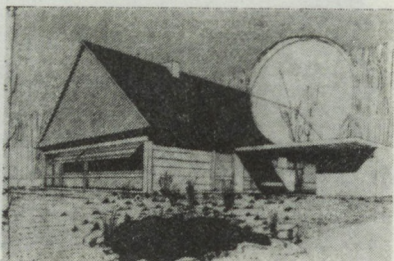
56 b - "Pour le site exceptionnel - parti clair - structure simple - horizontalité bien arrimée par des décrochements en plan et en volume"

56 e - "Parce qu'elle est située dans un site inconstructible"

29 d - "Qualité du plan"

44 g - "A condition que la plage soit au Sud - bonne protection du Nord"

N° 10 13 points
 "TY KORN"
 Arch. : CORTELLARI



22 d - "Simplicité"

56 b - "Toute simple en volumétrie et principes constructifs - maison contemporaine mais en référence à l'architecture traditionnelle"

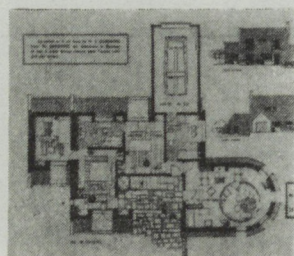
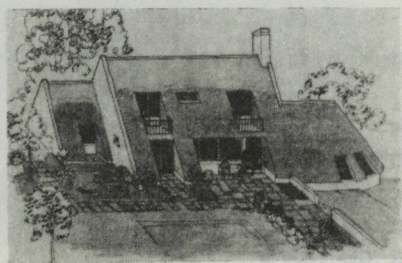
56 c - "Semble très simple - pas mal dessinée"

29 b - "Volume traditionnel incluant des éléments contemporains - intéressante comme démarche"

44 c - "Parmi les moins mauvaises"

44 e - "Toute simple - une grande simplicité"

N° 7 11 points
 "MEN GLAS"
 Arch. : LACHAUD



22 a - "La toiture"

22 f - "Mise à part la rotonde - architecture qui pourrait s'adapter à un site breton - captage possible"

56 f - "Pour sa simplicité d'ensemble - avec une petite recherche d'architecture"

44 d - "Pour la volumétrie simple - la toiture jusqu'au sol"

44 e - "Breton contemporain"

44 h - "Bonne distribution des pièces - séparation des différents espaces chambre/séjour - le salon en arrondi - le jeu des niveaux"

N° 29 11 points
 "BARBARA"
 Arch. : DEYROLLE - RENARD

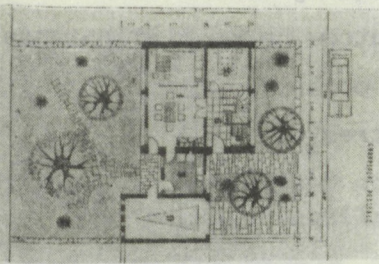
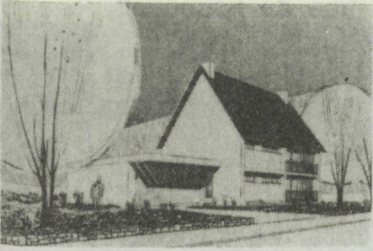
22 b - "Simplicité - possibilité d'être construite sur un petit terrain - accollement possible"

56 f - "Pour sa simplicité d'ensemble"

29 c - "Maison sur deux niveaux - Le rapport du corps principal et de l'annexe"

29 d - "Qualité du plan et expression architecturale bonne gueule"

44 f - "Recherche de la simplicité sans trop de référence à une architecture régionale"

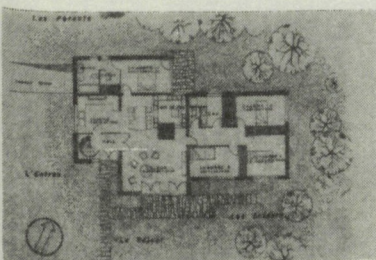
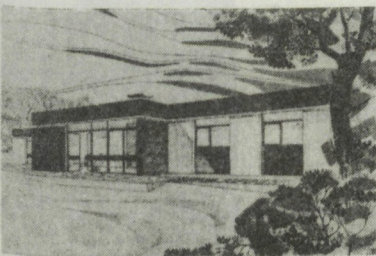


N° 5 9 points
 "LITTLE CAT"
 Arch. : QUEINNEC

22 f - "Simplicité - pureté des formes"

29 a - "Bâtiment qui est bas et qui risque de peu se voir - Quelques matériaux intéressants - les proportions"

44 c - "Parmi les moins mauvaises"



QUATRIEME LISTE (CONCOURS 1972)

N° 3 42 points
"LE CLUB DES CHAUMIERES"



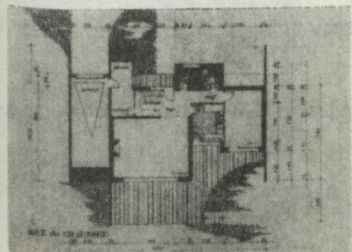
- 22 a - "La moins mauvaise"
22 b - "A défaut des autres - la plus cohérente"
56 e - "Pour sa modestie - elle me rappelle les fermes de mon enfance"
56 f - "A défaut des autres"
29 a - "Parce que le reste est n'importe quoi"
29 b - "Les projets contemporains présentés ne me satisfont pas - en choisissant le traditionnel, je ne prends pas de risques"
29 c - "Parce que pas les autres"
29 d - "C'est la seule qui ne soit pas batarde"
29 e - "A défaut d'autre chose"
44 b - "Pour le côté ancien sympathique car bien traité à part l'accès au grenier. C'est la première restauration présentée et ça fait du bien après ce que j'ai vu"
44 c - "Parce que les autres ne me plaisent pas"
44 e - "Les autres sont moches"
44 g - "A défaut des autres"
44 h - "Bonne utilisation des matériaux - bon respect de l'appareillage des murs"

N° 2 21 points
"LA MAISON BRETONNE
DANS LA DUNE"
Arch.: RODBOURG



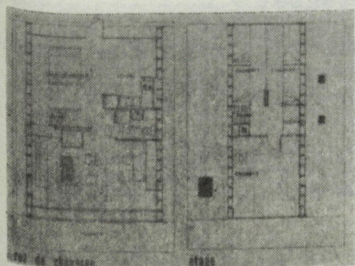
- 22 c - "La moins mauvaise"
22 d - "Sans argument. La moins..."
22 f - "En hésitant avec la 3"
56 b - "Un peu brutal dans l'expression. Mais on perçoit bien le programme de l'habitant - Pas d'ostentation manifeste"
56 c - "Pour les matériaux - la volonté du parti : une espèce de carapace"
56 d - "Pour son côté contemporain - une tentative pas trop mauvaise"
44 d - "Le côté contemporain du volume - La couverture - les percements"

N° 25 49 points
 "DANS UNE CERTAINE
 TRADITION"
 Arch. : PETTON



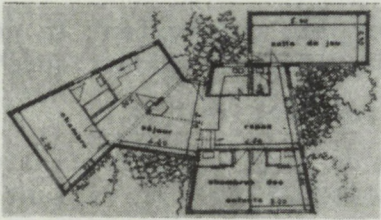
- 22 a - "Pour sa volumétrie contemporaine"
- 22 b - "Simplicité de la forme - l'élément verrière"
- 22 c - "Sans raison - à contre coeur parce qu'il faut choisir"
- 22 d - "Bio-climatisme - plan - aspect thermique"
- 22 e - "Liaison intérieur/extérieur - Recherche de la lumière"
- 22 f - "Peut s'adapter à des lotissements diffus"
- 56 b - "Simplicité du plan - le traitement de la serre et de l'appentis - la terrasse entourée d'un muret"
- 56 e - "Volume simple - pour la serre"
- 29 a - "Pour l'accompagnement - une certaine recherche. Un petit effort de contemporain avec un accompagnement de la maison au sol"
- 29 b - "Architecture mode style La maison de Marie-Claire- pas mal - bon fonctionnement du plan"
- 29 e - "Fait partie des projets qui évitent le néobreton - bonnes adaptations volumétriques"
- 44 e - "Bio-climatique - pas trop mal"
- 44 f - "Bonne répartition du plan - reprise de l'esprit général traditionnel tout en évitant de plagier les détails"
- 44 g - "Parmi les moins idiotes"
- 44 h - "Maison assez simple - bonne distribution - Utilisation de l'énergie solaire"

N° 3 48 points
 "A LA PORTEE DE TOUS"
 Arch. : BIDEAU



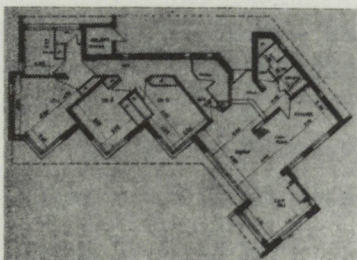
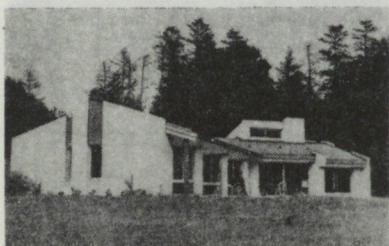
- 22 b - "Pour le matériau : utilisation du bois - le grand toit"
- 22 c - "Sans raison - à contrecoeur parce qu'il faut bien choisir"
- 22 d - "Simplicité - le plan - l'aspect thermique"
- 22 f - "Pour la technique de mise en oeuvre : ossature bois"
- 56 c - "Bonne échelle - bon dessin"
- 56 d - "Pour sa sobriété"
- 29 c - "Malgré son apparence chalet de montagne, pour une utilisation intéressante d'un matériau"
- 29 d - "Sans raison apparente"
- 29 e - "L'utilisation du bois comme matériau"
- 44 b - "Habitat petit très sympathique"
- 44 d - "Simplicité du volume - pour le traitement de la façade, les percements, l'utilisation du bois comme matériau"
- 44 e - "Très simple, pas de perte de volume"
- 44 g - "Très bien pour emmener ma fiancée le dimanche"
- 44 h - "Pour le bois comme matériau - le volume simple"

N° 12 43 points
 "UNE MAISON FAITE POUR
 LES LOISIRS"
 Arch. : FOLLEZOU



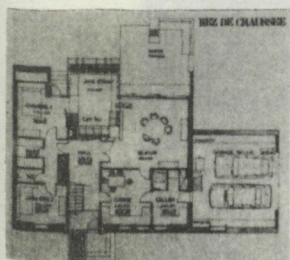
- 22 a - "Pour sa volumétrie contemporaine"
- 22 b - "Intérêt du plan et de la volumétrie"
- 22 c - "Sans raison - à contrecœur parce qu'il faut choisir"
- 22 d - "Pour l'implantation et le plan"
- 22 e - "Le volume a l'air correct - bon plan - des espaces extérieurs/intérieurs différenciés"
- 22 f - "Pour le site"
- 56 b - "Pour les arbres : bonne interpénétration de la nature et du volume. Par contre, le plan trapézoïdal paraît discutable à cause de son systématisme"
- 56 e - "Parce que l'on n'y voit rien : bien intégrée"
- 56 f - "Une certaine simplicité"
- 29 c - "On suppose que l'environnement appelle ce genre d'ouverture"
- 44 b - "On ne voit rien mais elle a l'air sympathique"
- 44 e - "Maison adaptée au site de clairière : vues partout"
- 44 h - "Forme assez ouverte. Des différences de niveaux à l'intérieur de la maison"

N° 24 37 points
 "UNE MAISON OUVERTE AU
 PAYSAGE"
 Arch. : PENTHER



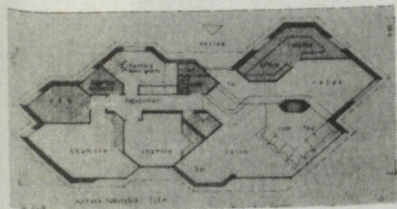
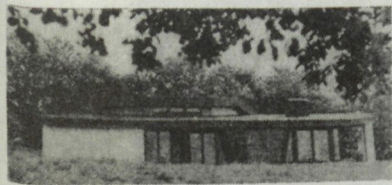
- 22 a - "Pour le plan"
- 22 b - "Intérêt du plan et de la volumétrie"
- 22 e - "Pour le plan"
- 22 f - "A la chance d'être grande - bonne orientation"
- 56 b - "Pour le site de clairière - pour l'image, la volumétrie - les trois orientations du séjour"
- 56 d - "Pour son côté contemporain"
- 56 e - "Pour le côté contemporain, les décrochements"
- 29 e - "Parmi les projets qui évitent néo-breton et possèdent une bonne adaptation volumétrique"
- 44 b - "Résulte d'un travail manifeste - Orientation probable en fonction de la vue"
- 44 f - "Souplesse des volumes - bonne répartition du plan - pas de plagiat"
- 44 h - "Forme assez particulière mais des espaces bien éclairés".

N° 30 30 points
 "ESPACE LIBRE"
 Arch. : SIMEON



- 22 a - "Pour sa volumétrie contemporaine"
- 22 b - "Simplicité de la forme - de grandes baies"
- 22 e - "Séparation des fonctions"
- 56 f - "Parce qu'elle correspond exactement à mon style d'architecture : trois volumes très simples. Cela rompt la monotonie tout en restant très simple"
- 29 b - "Bonne intégration au site : en dépit des volumes assez discutables"
- 29 e - "Bonne adaptation volumétrique"
- 44 b - "Je ne ferais pas ça mais ça passerait"
- 44 e - "Pour les trois volumes, l'adaptation au site"
- 44 f - "Bonne organisation générale - volumétrie relativement classique sans plagiat des détails traditionnels habituels"
- 44 h - "Pour la manière dont le terrain a été utilisé - Pour le jeu des matériaux : pierre et ardoise"

N° 26 25 points
 "LE REPOS ET LA DETENTE"
 Maître d'oeuvre : RENEVOT



- 22 d - "Pour la volumétrie - le plan en diagonal"
- 22 f - "S'éloigne du traditionnel"
- 56 b - "Prime à l'originalité du plan - pour les espaces intérieurs qui peuvent être amusants"
- 56 c - "Bonne échelle - simplicité - bonnes proportions - Par contre, un plan un peu trop torturé"
- 56 d - "Surtout pas pour le plan"
- 56 e - "Pour l'originalité du plan"
- 29 a - "Pour sa discrétion - a le mérite de ne pas trop se voir"
- 29 c - "Pour sa linéarité"

N° 22 20 points
"POUR AMATEUR DE
VIEILLES PIERRES"
Arch. : MEVEL

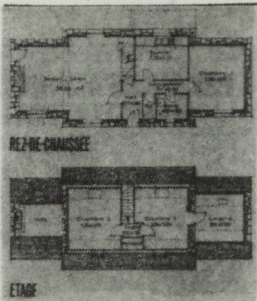
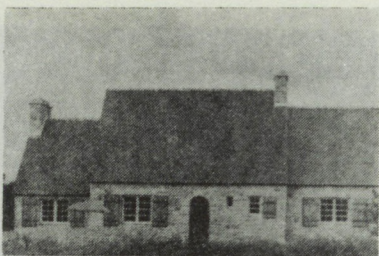
56 d - "La sage tradition"

56 e - "Du traditionnel bien ficelé"

29 d - "Qualité des percements et des volumes - Le plan ne m'intéresse pas"

44 c - "Les proportions de l'architecture traditionnelle sont conservées : fenêtres plus hautes que larges - percements - simplicité des toits et des volumes"

44 d - "Traditionnel simple"



5 - CONFRONTATION DES RESULTATS

Le
i-
us
cité

Nous donnons ci-après le tableau résumant les résultats de la confrontation. Nous avons repris pour chaque maison choisie par l'un ou l'autre groupe l'intitulé des catégories indicatives de classement qui avaient été construites à partir du corpus de la revue MAISONS ET DECORS. La simple lecture du tableau révèle la grande homogénéité du choix des profanes pour les références néo-bretonnes. En regard, les professionnels conseillers penchent nettement pour des images se rattachant à la modernité, que celle-ci s'exprime sans compromis, ou qu'elle soit aménagée dans ce que l'on a appelé "la modernité située" ou "l'hybridation modernité-bretonité".

La référence dominante du corps des conseillers reste donc la modernité. A l'appui de l'information brutale des choix, l'interprétation du discours tenu par chacun pour justifier ses préférences, confirme cette adhésion aux principes et préceptes du courant de l'architecture moderne.

1ère SérieConseillers

- 24 - Hybridation modernité/bretonité
- 13 - Hybridation modernité/bretonité
- 12 - Modernité située
- 26 - Modernité
- 25 - Habitat du plus grand nombre

Concours

- 1 - Bretonité récente
- 7 - Bretonité récente
- 5 - Bretonité récente

2ième SérieConseillers

- 9 - Modernité
- 13 - Hybridation modernité/bretonité
- 8 - Modernité
- 18 - Mimétisme régional néo-breton
- 26 - Modernité

- 20 - Bretonité récente
- 1 - Bretonité récente
- 16 - Bretonité récente

3ième SérieConseillers

- 2 - Modernité
- 9 - Modernité
- 10 - Modernité située
- 7 - Modernité située
- 29 - Hybridation modernité/bretonité

- 27 - Bretonité récente
- 2 - Bretonité récente
- 13 - Bretonité récente

5ième SérieConseillers

- 25 - Hybridation modernité/bretonité
- 3 - Modernité située
- 12 - Modernité située
- 24 - Modernité située
- 30 - Hybridation modernité/bretonité

- 14 - Mimétisme régional néo-breton
- 6 - Mimétisme régional néo-breton
- 10 - Mimétisme régional néo-breton
- 11 - Mimétisme régional néo-breton
- 22 - Mimétisme régional néo-breton

En dépit du décalage de quinze ans entre les premières collections et le moment de la formulation des préférences, malgré l'hétérogénéité des caractéristiques des maisons soumises au choix, en connaissance de l'ambiguïté de la situation des conseillers face à des projets qui leur étaient soumis dans des conditions insolites, on peut tirer quelques enseignements des paroles prononcées.

Une première remarque générale concerne l'appréciation globalement négative qu'ils portent sur les ensembles de maisons du concours. Des formules comme "c'est le musée des horreurs" sont revenues fréquemment en première réaction (en particulier pour les premières séries). Elles recourent d'autres appréciations signifiant que le choix n'est pas l'indication d'une réelle préférence, mais la désignation du moindre mal, dans un ensemble que nos interlocuteurs désavouaient. On peut également retenir comme expression de cette désapprobation certains choix paradoxaux, ou certaines argumentations équivoques du type : "je choisis cette maison parce qu'on ne la voit pas".

Dans le détail, l'interprétation des assertions au moyen d'une méthode d'analyse de contenu, permet d'évaluer la fréquence d'appréciation de certains arguments.

Sur les 191 commentaires recueillis sur les maisons classées en tête pour 4 années du concours, on constate que les arguments concernant la qualité du plan et la distribution intérieure, ne sont avancés que 19 fois comme raison motivant le choix. La question est abordée incidemment, à propos de la différenciation des fonctions, de l'intimité d'un patio ou de l'appréciation de la liaison entre espace intérieur et extérieur. Ces rares citations ne modifient pas le constat de la prédominance dans les raisons du choix des aspects formels de la maison, de son allure générale, de son volume, de sa "gueule" comme disent certains.

Parmi ces qualités formelles, l'argument positif qui revient le plus souvent est celui de la "simplicité". Il est mis en avant 26 fois, et se trouve pratiquement retenu pour la plupart des choix. (La croisade du mouvement moderne contre la décoration, l'expression, les symboles, a laissé des traces. L'ornement demeure un crime).

Avec des fréquences d'apparition à peu près semblables, on fait appel à la "volumétrie" (10), au "site" (7), et, à un moindre titre, à l'insertion "bio-climatique" (5). La question du pastiche et de l'architecture présentée comme traditionnelle apparaît avec un poids équivalent. Le néo-breton est un repoussoir pour 7 appréciations alors que son utilisation est retenue 2 fois de manière positive. L'intérêt d'un "breton-contemporain" n'est cité qu'une fois.

Il nous intéressait de savoir si la problématique des références proprement dites apparaissait comme telle dans l'argumentation donnée. Dans l'ensemble, on retrouve dans les commentaires deux catégories simplifiées qui représentent un couple d'opposition structurant pour l'appréciation : le contemporain - le néo-breton.

En dehors de cette polarisation certaines maisons sont l'occasion d'une formulation plus détaillée. C'est la maison (9) qui arrive en tête des choix de la 2ième série qui fait l'objet du maximum d'arguments dans ce domaine. A son propos sont tour à tour invoqués : le modernisme, le Bauhaus, l'historicisme, le style 1930, le rétro, WRIGHT, l'ensemble constituant un amalgame curieux. En dehors de cette exception, on ne dé-piste que deux fois un renvoi référentiel : à propos de la maison (26), de la 2ième série qui est associée au style "international passe partout", et pour la maison (26) de la 1ère série où l'un des conseillers évoque la "modernité".

On peut, en conséquence, avancer que le rattachement de l'objet choisi à un corpus explicite de référence, n'est pas un caractère dominant des mécanismes du choix. Si ce phénomène intervient, ce qui est probable, c'est de manière implicite presque à l'insu de l'architecte indiquant ses préférences.

Comme nous l'avons (peut-être imprudemment) écrit au début de ce rapport, il n'est de légitimation de la recherche qu'en terme de résultats. Cette démarche achevée, il est, en conséquence, nécessaire de faire le bilan des éventuelles connaissances nouvelles acquises dans le domaine que nous nous proposons d'explorer.

Par le poids statistique des ensembles sur lesquels nous avons opéré, nous pensons avoir donné des éléments de validation justifiant la série d'affirmations qui suit :

- Les références architecturales mises en oeuvre par le professionnel et l'utilisateur ne sont pas les mêmes dans une région donnée.
- Le problème des références régionalistes est central dans l'évaluation de l'écart entre les références du professionnel et celles des profanes.
- En dépit des acquis récents de la doctrine architecturale remettant en cause les interdits du courant moderne, réhabilitant le pastiche, le mimétisme, et les formes mineures, plaidant pour le pluralisme et pour un symbolisme de la forme plus complexe et différenciée, les architectes conseillers restent marqués par les principes et préceptes de la modernité.
- Dans des régions au caractère architectural renforcé par une conscience régionale relativement forte, les architectes concepteurs recherchent des compromis entre les références régionalistes et les références de la modernité. Ces hybridations produites par l'architecture savante deviennent à leur tour des modèles de référence dans une production plus large.
- Dans le choix permettant de formuler la préférence même chez le professionnel, la silhouette générale de la maison, son volume, son allure, son rattachement à un domaine de référence, prévalent sur les qualités distributives du plan, l'organisation interne et les caractéristiques spatiales.

Ces résultats du travail d'investigation mené conduisent à définir des orientations de recherche complémentaire et à justifier leur mise en oeuvre.

Ainsi, l'importance même des références régionalistes, tout au moins dans les régions que nous avons retenues, devrait inciter à améliorer la connaissance précise de la genèse et de la filiation des modèles architecturaux correspondants. Les travaux sur l'architecture régionale restent marqués par une ethnologie attendrie de la société rurale du 19^e siècle. Même si les productions plus récentes sont mieux informées et bénéficient de méthodes scientifiques plus rigoureuses, elles présentent toujours cette caractéristique passéiste.

En regard, la maison de ville, le pavillon, la banlieue, le pavillon des franges urbaines ou rurales, la villa, ne sont pas étudiés. Dans cette production, les modalités de prise en charge et de déformation des motifs traditionnels, les mécanismes d'hybridation, les évolutions concomitantes des formes et des techniques ne sont pas connues.

Les attendus historiques et sociologiques des évolutions correspondantes ne sont pas mieux clarifiés. Dans le cours de ce rapport, nous avons pu esquisser quelques pistes à ce propos mais c'est un travail en profondeur qu'il reste à entreprendre.

La première tâche consiste donc à faire reconnaître le genre "maison individuelle d'architecture mineure" comme objet d'étude scientifique sur lequel se pencheraient les architectes, entre autres spécialistes.

Le développement d'une culture architecturale enracinée sur des connaissances locales accessibles à un public large, passe par la diffusion sous des formes simples des résultats de telle recherche.

En écho à cette acculturation architecturale, un travail fructueux de conseil architectural ne peut être mené qu'à la condition d'une bonne connaissance, par les conseillers, des savoirs correspondants.

Bien que le rapprochement des points de vue du groupe social des professionnels et de la catégorie beaucoup plus floue des usagers pour aboutir à un consensus sur les références d'architecture, ne puisse être retenu comme un objectif en soi, on peut formuler le projet d'une réduction de l'écart que nous avons constaté.

Pour compléter ces indications très générales, nous abordons maintenant un autre ordre de prolongements. Ils se situent en filiation plus directe

de développements entrevus lors de certaines phases, qu'en continuité de la problématique d'ensemble. On peut retenir les questionnements qui suivent.

En regard du relatif éloignement dans le temps des premiers concours des maisons du TELEGRAMME DE BREST, il serait opportun de contrôler la stabilité des préférences indiquées par les lecteurs du journal. Cette vérification nécessiterait que l'on fasse appel de nouveau au quotidien, ou à défaut que l'on construise un échantillon significatif de ses lecteurs. Dans ce dernier cas, on pourrait étudier le discours justifiant les choix.

A ce problème de stabilité des préférences fait écho celui de la sélection des maisons soumises à l'appréciation lors du concours. On constate en effet une évolution sensible des projets ou réalisations présentées de 1965 à 1978. Cet infléchissement du choix rapporté par l'analyse des catégories de référence des différents concours donnés est le fait des responsables du journal. Nous avons signalé qu'il n'avait pas été possible d'obtenir d'informations sur la manière dont ils effectuaient le choix des maisons. Il faudrait, sans nul doute, revenir à la charge et analyser notamment, les rapports de la rédaction du journal avec les architectes locaux.

Un travail complémentaire pourrait répondre à une autre question qui se pose en regard de la représentativité du groupe de conseillers que nous avons interrogé. Il consisterait à sélectionner un échantillon significatif d'architectes ou assimilés de la région et à mettre en évidence leurs préférences. Outre la comparaison avec les classifications des profanes et des conseillers, cette phase d'enquête permettrait de clarifier d'inévitables différences de réponses en regard de variables d'âge, de formation, de type d'exercice. C'est en effet une des lacunes de notre travail au stade actuel de son avancement, d'avoir amalgamé les réponses de la catégorie "architecte conseiller". Il est clair que la faiblesse statistique de la population enquêtée ne permettait pas de mettre en évidence des variations des choix significatives. L'extension à un échantillon d'architectes plus étoffé autoriserait ce type d'analyse.

Enfin, de manière extensive, se pose la question de l'existence de références régionales populaires ou savantes correspondant à d'autres édifices que les maisons unifamiliales. Existe-t-il un régionalisme urbain ou péri-urbain ? Comment les références régionalistes sont elles prises

en charge dans des constructions autres que l'habitation individuelle ?
Peut-on, dans des séries significatives de réalisations de ce type, mettre
au jour les classifications que nous avons proposées pour les maisons ?
La réponse à ce type de questionnement devrait permettre de réinscrire
la problématique que nous avons développée, dans les préoccupations mieux
distribuées concernant la ville et le phénomène urbain dans son ensemble.
Les publications populaires seront, hélas, moins faciles à utiliser. Il
faut proposer rapidement un concours des rues, des places et des quartiers
au TELEGRAMME DE BREST.

+ +
+

LISTE SIGNALÉTIQUE DES OUVRAGES ET DOCUMENTS UTILISÉS

REFERENCES ARCHITECTURALES

- EPRON J.P. - "Enseigner l'architecture, l'architecture en projet" - C.E.R.A. - E.N.S.B.A., PARIS (1978)
- CROZETIERE A.M. et Ph., ABRAM J., BIGNON J.C. - "Références pour l'évaluation des projets (2 tomes) - C.E.M.P.A. - Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1975) - Contrat Plan-Construction
- MALOT G., QUINCEROT R. - "Les espaces référentiels de la conception architecturale" - C.E.M.P.A., U.P. d'Architecture de NANCY (1974) - Contrat D.G.R.S.T.
- COHEN J.L. - "Y a-t-il une pratique architecturale de la classe ouvrière ?" - Mémoire à l'Unité Pédagogique n° 6 et Institut de l'Environnement, PARIS (1974)
- CHOAY F. - "La règle et le modèle" - Ed. du Seuil, PARIS (1980)
- A.A.M. - "Architecture rationnelle" - Ed. Archives de l'Architecture Moderne, BRUXELLES (1978)
- TAFURI M. - "Projet et Utopie. De l'avant-garde à la métropole" - Ed. DUNOD, PARIS (1979)
- PENEAU J.P. - "Techniques et références du projet" - Cours de l'U.P.A. de NANTES (1980)
- EPRON J.P. - "L'édifice idéal et la règle constructive - C.E.M.P.A., Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1980)
- NORBERG-SCHULZ C. - "Système logique de l'architecture" - Architecture et Recherches - DESSART et MARDAGA, BRUXELLES (1974)
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J. Cl., PASSERON J. Cl. - "Le métier de sociologue" - Ed. MOUTON-BORDAS, PARIS (1968)
- BOUDON Ph. - "Sur l'espace architectural" - Ed. DUNOD, PARIS (1971)
- BOUDON Ph. - "Etude de la notion d'échelle en Architecture : la ville de Richelieu" - A.R.E.A., PARIS (1972) - Contrat D.G.R.S.T.
- BOUDON Ph. - "Architecture et Architecturologie" - 2 tomes. - A.R.E.A., PARIS (1975) - Contrat D.G.R.S.T.
- ABRAM J. - "Modernité et Post-modernité, la question de l'héritage" - C.E.M.P.A., Unité Pédagogique d'Architecture de NANCY (1981)

ASSISTANCE ET CONSULTANCE ARCHITECTURALE

- BOUCHERET J.M., JOLY R. - "L'assistance architecturale et les professionnels du cadre bâti".
Compte-rendu d'une étude pour la Direction de l'Architecture (CORDA), PARIS (1976)
- BOCLE et Associés - "Parc d'Armorique. Architecture". RENNES (sans date)
- JOLY R. - "Assistance architecturale du Lot" - Ministère de l'Équipement et Documentation Française,
PARIS (1975)
- NOVIANT P. - "Le Conseil architectural de l'assistance architecturale à la mise en place des conseils
d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- PARENT M. - "Faut-il assister l'architecture" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- DEVILLERS Ch. - "Architecture ou censure" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- COHEN J.L. - "Le bon goût de la campagne" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- JACQUEMIN O. - "Le département d'avant-garde, le Lot" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- BATY-TORNIKIAN G. - "La seconde génération, trois départements de la Grande Couronne de Paris" -
In A.M.C. n° 44, février 1978
- JOLY R. - "Pour une pratique architecturale publique" - In A.M.C. n° 44, février 1978
- D.A.F.U. - "Quelques réflexions sur des plaquettes départementales de recommandations architec-
turales - 3ième Edition, PARIS (1976)
- PAYEN E. - "N'abîmons pas la France" - In METROPOLIS
- CHEVALLIER J.L. - "Les plaquettes... que choisir ?" - In l'Echo des C.A.U.E., n° 9 (Juillet 1979)
- DAUBER M. - "A propos de la complexité en Architecture et du rôle de l'architecte" - In l'Echo
des C.A.U.E. n° 9 (Juillet 1979)
- Direction de l'Architecture - Compte-rendu du Colloque national des C.A.U.E. (Décembre 1979)
- JACQUEMIN O., JOLY R., VERGNIAUD A.F. - "La correction ou (et) l'assistance architecturale -
C.A.U.E. du Lot, G.A.A., 10 rue des Feuillantines, PARIS (1979)
- DAUBIER M. - "A propos de la complexité en architecture et du rôle de l'architecte" - ECHO des
C.A.U.E. n° 10 - Aout-Septembre 1979

ADVOCACY PLANNING, Luttés et défense de l'usager

- TURNER J.F.C., FICHTER R. - "Freedom to build" - The Macmillan Company. NEW-YORK - Collier MacMillan Limited, LONDON (1972) - Traduction française Seuil (1979)
- KATAN R. - "De quoi se mêlent les urbanistes" - Ed. Actes Sud (Collection Espace-Temps) (1979)
- COLBOC P. - "Le mouvement des advocacy planning" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 140
- TURNER J.F.C. - "Problèmes d'habitat, solutions administratives et solutions populaires" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 153
- HERMANUZ G. - "ARCH ou l'urbanisme contestataire" - In Architecture d'Aujourd'hui n° 157
- Revue "Place" - "Du bon usage des usagers" - In n° 5
- COIT C. - Aux U.S.A., l'expérience des "advocate " et "radical planners" - In Autrement, n° 6, Septembre 1976
- LAMARCHE VADEL G., COTLENKO A. - "Alma-Gare, le singulier et la politique" - In Autrement n° 6, Septembre 1976
- DAVIDOFF P. - Interview dans METROPOLIS n° 6, vol. II (Juil.-Août 1975)
- A.A.M. - "ROUBAIX - Reconstruction d'une partie du quartier Alma-Gare" - n° 18 (1980)
- "BOURDIGOU. Le massacre d'un village populaire" - Ed. du Chiendent - VINCA (66) (1979)
- CASTELLS M. - "Luttés urbaines" - Ed. Maspero. PARIS (1975)

PROCEDURES PARTICIPATIVES

- A.R.E.E. - "Participation des habitants à la conception et à la réalisation du cadre bâti (Synthèse d'expériences)" - Rapport d'Etude du Plan Construction, PARIS (1973)
- OUYE J.A., PROTZEN J.P. - "Choices of participatory planning" - In D.M.G.-D.R.S. Journal - Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975
- G.R.E.C.O.H. - "Participation des habitants" - Les cahiers du GRECOH n° 21 - Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, PARIS (3ième trimestre 1978)
- DLUHOSCH E. - "La participation de l'utilisateur et le logement". Les concepts de "supports et d'unités détachables" de Habraken - In I.F., Volume 7, n° 1 (1976)
- VERNEZ-MOUDON A. - "Les leçons que nous enseignent les Marelles" - In I.F., Volume 7, n° 1 (1976)
- WARSHAW C. - "Comment programmer la participation des usagers" - In I.F., Volume 5, n° 5 (1974)
- MARTEL A., IGNAZI G. - "Une expérience de logements adaptables à Montereau" - In I.F., Vol. 5, n° 5 (1974)
- POLYZOIDES S. - "Participatory architecture : action plus form" - In D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975
- PHARIS Cl. - "Citizen involvement in the comprehensive planning process : proposed policy governing participation requirements." - In D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975
- MANN Dennis A. - "Community participation : a training program for physical planning" - In D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975
- WEBER H., PYATOK M. - "A playground : participation in design" - D.M.G.-D.R.S., Vol. 9, n° 3
- THOMSON T.L. - "Trekking through a participatory wilderness. procedural traps in design" - D.M.G., Vol. 9, n° 2
- WEBER H. - "A contextual dwelling cell morphology : discourse for participation in residential design" - D.M.G., Vol. 9, n° 2
- LUGASSY F., DARD P. - "La participation aux décisions d'aménagement". Rapport du Ministère de l'Equipement. Réédité au C.R.U. "L'impossible participation"
- DAY A. - "The limits of participation" - Bulletin D.M.G., Vol. 8, n° 1
- BASTID, BAZAUD, GRAVAYAT - "Communication concepteur usager" - Architecture, Mouvement, Continuité, n° 34
- ALEXANDER Ch. - "Une expérience d'urbanisme démocratique" - Ed. du Seuil, PARIS (1976)
- C.R.M.A.A. - "Déroulement et observation d'un processus d'association des usagers à la conception d'un centre socio-culturel de quartier". Etude pour le Secrétariat d'Etat à la Culture (Direction de l'Architecture) (1979)
- BERNFELD D., MAYERL M., MAYERL R. - "Architecture et urbanisme participatifs : expériences françaises dans le contexte européen" - CIEDART, VENISE
- KATAN R. - "De quoi se mêlent les urbanistes ?" - Ed. Acte Sud (Collection Espace-Temps) (1979)

- BERNFELD D., PICCOLI I., TAROZZI A. - "Participation à Bologne, Milan, Venise. Recherche sur le développement des liens sociaux en milieu métropolitain. - Ed. CIEDART, VENISE
- MAROY J.P., PENEAU J.P. - "Expérience alternative de décision en architecture". - In Petits groupes et grands systèmes, Actes du Congrès de l'AFCEI, Nov. 1979 - Editions Hommes et Techniques, PARIS (1979)
- SAINTE-LAGUE D. - "L'habitat communautaire : expériences nouvelles d'habitat autogéré ou participatif" - Centre d'informations sur les innovations sociales (CIIS) - PARIS (1979)
- WEBER J.P. - "Quelques aspects physiques et sociaux du concept de supports et d'unités détachables" - In I.F., vol. 7, n° 1 (1976)
- LOURAU R. - "Critique du concept de participation" - UTOPIE n° 2/3
- ELLIOT Dave - "The social role of the professional designer" - D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 8/2, 1974
- HURWITZ - "Participatory planning in an urban neighborhood - Soulard, St-Louis, Missouri" - D.M.G.-D.R.S. Journal - Vol. 9, n° 4, Oct.-Déc. 1975
- Réhabilitation de la ZUP de PERCIENNES à ALENCON - L. KROLL, architecte coordonnateur du quartier - 1978-1981 - In Architecture et urbanisme participatif - Editions du CIEDART - VENISE, 1980.
- L'opération du "Buisson aux Loups" à VAUCIENNES dans l'Oise - 1975-1979 - In "Architecture et Urbanisme participatif" - Editions du CIEDART - VENISE, 1980

D'autres textes ont été utilisés pour cette partie du travail. Ils ne permettaient pas de fournir des éléments très probants dans la recherche de la problématique des références architecturales qui nous intéressent. Leur liste est donnée ci-après à titre signalétique :

- DAY A. - "The limits of participation" - Bulletin D.M.G., Vol. 8, n° 1
- PHARIS Cl. - "Citizen involvement in the comprehensive planning process : proposed policy governing participation requirements - In D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 9, n° 4 - Oct-Déc. 1975
- MANN Dennis A. - "Community participation : a training program for physical planning - In D.M.G.-D.R.S. Journal, Vol. 9, n° 4, Oct.Déc. 1975
- WEBER H., PYATOK M. - "A play ground : participation in design" - D.M.G.-D.R.S. vol. 9, n° 3
- THOMSON T.L. - "Trekking through a participatory wilderness. Procedural traps in design - D.M.G., vol. 9, n° 2
- C.S.T.B. - "Entretiens sur la flexibilité des logements" - Cahier C.S.T.B. n° 167 (Mars 1976)
- BERNFELD D., PICCOLI I., TAROZZI A. - "Participation à Bologne, Milan, Venise. Recherche sur le développement des liens sociaux en milieu métropolitain - Ed. CIEDART, VENISE
- Technique et Architecture - "Architecture évolutive : habitations" - T. et A. n° 292 (Avril 1973)
- Architectural Design - "La flexibilité de l'habitat" - A.D. Vol. VIII (Nov. 1973)
- MAROY J.P., PENEAU J.P. - "Une approche systémique de la conception en architecture" - In Modélisation et Maîtrise des systèmes techniques, économiques et sociaux. - Actes du Congrès de l'A.F.C.E.T. (nov. 1977) - Ed. Hommes et Techniques, PARIS (1977)
- MAROY J.P., PENEAU J.P. - "Gaming with factor analysis. The user used ?" - D.M.G., San Luis Obispo (California), vol. 7, n° 4 (Oct.-Déc. 73)

- Colloque de MARLY - "Participation et urbanisme" - Editions du C.R.U. - PARIS (1977)
- PYATOK M., WEBER H. - "Re-learning design in architecture : an alternative education confronting change" - In Man Environment systems - Vol. 6, n° 2 (mars 1976)
- LEFEVRE P. et H. - "Une expérience de participation habitants-architectes à Cergy-Pontoise - Compte-rendu d'une étude pour la Direction de l'Architecture (1979)
- ANDREADE J.I., ZAMUDIO J. - "La participation des usagers à Mexico. La Colonia Guerrero" - In I.F., volume 7, n° 1 (1976)
- VANWAGENBERT D. - "L'organisation et la planification de la participation des usagers : deux projets de logements européens."
- CAUFIELD D.A., HANDA U.K. - "Le rôle de l'utilisateur au cours de la programmation d'un projet" - In Industrialisation Forum, Vol. 5 (1974)
- HEATH T. - "La programmation et le rôle des usagers : identification des vrais problèmes" - In I.F., vol. 5 (1974)

PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

- EROUART G. - "Apprendre l'espace" - Editions de la S.A.D.G., PARIS (1979)
- BELMONT J. - "L'architecture, création collective" - Collection "Vivre son temps", Les Editions Ouvrières, PARIS (1970)
- BESSON M., BUILES Cl., DAMERON M., GAUTHIER G. - "Découvertes de l'architecture et de l'urbanisme". Photo-Jeunesse Documents, PARIS (1978)
- PLAN-CONSTRUCTION - "Pédagogie de l'espace - Rencontres de SENANQUES, 1975 - Documents n° 6, PARIS (1976)
- L'ECHO des C.A.U.E. - Numéro spécial Pédagogie, n° 8 (Mai-Juin 1979)
- Action Régionale d'information sur l'Architecture (Région Centre) - "L'architecture et l'urbanisme à l'école" (Juin 1978)
- M.E.C.V. - "Livre ouvert sur l'habitat" (Dossier de présentation)

EXPLOITATION DES SUPPORTS DE PRESSE

- "L'architecture d'aujourd'hui" du n° 1 (1945) au n° 214 (1981)
- "L'ardoise" du n° 8 (1929) au n° 242 (1980)
- "Maisons et décors BRETAGNE-PAYS DE LOIRE" du n° 1 (Mars 1965) au n° 152 (Avril-Mai 1981)
- Concours du "Télégramme de BREST" - 1965-1966-1967-1972-1978
- LAHLOU M. - "Rêve éveillé du Français moyen - Concours des Maisons du Parisien Libéré" -
Mémoire de 3ième cycle - U.P. 6 - Novembre 1974

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

- CHOMBART DE LAUWE P.H. - "Famille et habitation" - Ed. du C.N.R.S., PARIS (1959)
- RAYMOND M.G. - "La politique pavillonnaire" - Ed. C.R.U., PARIS (1966)
- RAYMOND H. et M.G., HAUMONT A. et N. - "L'habitat pavillonnaire" - Ed. C.R.U., PARIS (1966)
- HAUMONT N. - "Les pavillonnaires" - Ed. C.R.U., PARIS (1966)
- VERRET M. - "L'espace ouvrier" - Coll. U. Armand COLIN, PARIS (1979)
- Rapports du GRECOH sur les modèles innovants :
 - immeuble D. CASANOVA à IVRY
 - immeubles de KALOUGUINE à ANGERS
 - modèles ILT de ROLLAND
- C.E.R.A. - "Modèles culturels et habitats" - Rapport ex-Institut de l'Environnement, PARIS (1977)
- C.E.R.A. - "L'habitat comme pratique" - Rapport Ex-Institut de l'Environnement, PARIS (1966)
- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.C.P., PASSERON J. Cl. - "Le métier de sociologue" - Ed. MOUTON-BORDAS, PARIS (1968)
- ECO U. - "La structure absente" - Editions Mercure de France, PARIS (1972)
- GANDELSONAS M. - "Sémiologia architectonica" - In SUMMA (Revue de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de BUENOS-AIRES), n° 32
- NORBERG SCHULTZ C. - "Système logique de l'Architecture" - Ed. P. MARDAGA, BRUXELLES (1975)
- LYOTARD J.F. - "La condition post-moderne" - Ed. de minuit, PARIS (1979)
- HALL E. - "La dimension cachée" - Coll. Intuition, Ed. Seuil, PARIS (1971)
- PALMADE J., LUGASSY F., COUCHARD F. - "La dialectique du logement et de son environnement" - Ministère de l'Équipement et du Logement, Publications de recherches urbaines, PARIS (1970)
- MERTON R. - "The social psychology of housing" - in Currents Trends in social psychology, p. 153-217, University of Pittsburg Press (1949)
- WYLIE L. - "Youth in France and the United States" - in The Challenge of Youth, p. 291-311, Anchor Books, NEW-YORK (1965)
- ROBIN Ch. - "Approche de l'espace par la psychologie" - In Espaces des Sciences Humaines, ex-Institut de l'Environnement, PARIS (1973)
- SOMMER R. - "Personal space, the behavioral basis of design" - Prentice Hall (Englewood Cliffs N.J., 1969)
- MOLES A., ROHMER E. - "Psychologie de l'espace" - Coll. Mutations, Casterman, PARIS (1972)
- PORTEFAIT J.P. - "Les préférences des usagers en matière d'habitat" - C.O.R.D.A., PARIS (1978)